

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

RUE SAINT-MAURICE 4 • PARAÎT TOUS LES JOURS EXCEPTÉ LE DIMANCHE • TÉLÉPHONE (038) 56501

LE PLUS ANCIEN JOURNAL DE LANGUE FRANÇAISE • FONDÉ EN 1738

C'est le plus lourd tribut depuis dix-sept ans Week-end de la mort blanche dans les Grisons et à Uri : 22 morts - 6 disparus

Catastrophe à Davos-village • Scènes effrayantes à Silenen • Routes bloquées • Pont aérien organisé

ZURICH (UPI). — Le bilan de la terrible nuit d'avalanches qui a frappé les Grisons et le canton d'Uri est le plus lourd depuis l'année 1951. Dans la seule nuit de vendredi à samedi, et durant la journée de samedi, 22 personnes ont été tuées et six sont toujours portées disparues.

Un paysan du canton d'Uri, en Suisse centrale, a certainement subi le sort le plus affreux : sa femme, âgée de 35 ans, Mme Anna Zraggen, est morte avec ses

cinq enfants âgés de deux à treize ans, à Silenen, pendant que le père se trouvait à l'étable. Tard dans la nuit — il était environ cinq

heures moins le quart — il entendit le grondement de l'avalanche qui fonçait sur sa maison. Quand il arriva sur les lieux, la maison avait disparu. Les sauveteurs retrouvèrent les six cadavres sous six mètres de neige, les malheureux avaient été éjectés de leur lit.

Cette même avalanche, dont la largeur était de 350 mètres — ampleur jamais vue jusqu'ici — a encore fauché une autre vie : celle d'un paysan qui fourrageait le bétail.

A Urigen, également dans le canton d'Uri, une avalanche a rasé un chalet de vacan-

ces. Le propriétaire a payé de sa vie l'imprudence d'avoir voulu y dormir à tout prix, tandis que sa famille s'était installée dans une étable pour passer la nuit. Il n'a pas encore été retrouvé.

(Lire en page nationale)



Une avalanche est descendue dans la région de la chaîne des Churfisten, dans le canton de Saint-Gall, au-dessus de Walenstadt, obstruant la route. Notre téléphoto AP : un bulldozer en action tente de rouvrir la route à la circulation.

Huit avalanches depuis vendredi soir

DAVOS COUPÉ DU MONDE : PLUS DE 300 SAUVETEURS SONT SUR LES LIEUX

Des hélicoptères évacuent les touristes

D'un correspondant : Par ce dimanche après-midi de janvier, le soleil a refait son apparition ; on se croirait plutôt à la fin du mois de mars, car la température est très agréable. On a peine à croire qu'il s'est passé un drame, une catastrophe, ici à Davos. Mais il ne

faut pas se fier aux apparences, une atmosphère de mort règne sur la station grisonne. Les gens sont atterrés et ont peur. Une seule conversation revient sur toutes les lèvres, celle des avalanches.

Depuis ce matin, des hélicoptères font la navette entre Davos et Klosters, afin d'évacuer des touristes qui ne peuvent plus rester à Davos, faute de logis. La ligne de

chemin de fer est coupée ainsi que la route reliant Davos à Klosters. Davos est coupé du monde. Un problème commence à se poser, celui de la consommation du lait. On prévoit qu'il n'y aura plus de lait aujourd'hui.

Jacques ROBERT

(Lire en page nationale)



Ici, près de Silenen dans le canton d'Uri, les sauveteurs s'affairent pour tenter de retrouver cinq enfants ensevelis sous la masse neigeuse. Ils les retrouveront mais morts. (Photo Keystone)

Après l'accident du Berne-Paris Des questions se posent

(Voir en 3me page)

Bellegarde: la mort rate son coup

Samedi à onze heures, une avalanche emportait ce chalet de 100 lits situé à Bellegarde dans le canton de Fribourg. Si l'avalanche s'était abattue une heure plus tard, elle aurait emporté des enfants du collège régional de Neuchâtel qui se préparaient à occuper ce chalet.

Hasard, chance, miracle : les enfants avaient été retardés dans leur voyage par une autre avalanche qui avait bloqué la route les conduisant à Bellegarde et les avait empêchés de passer.

On frémit à la pensée de l'épouvantable tragédie qui aurait pu survenir si... (Lire également en page 3)



(Photo J.-P. Baillod)

Double catastrophe en Méditerranée Un sous-marin israélien disparaît près de Chypre - Un submersible français coule près de Toulon Peu d'espoir de retrouver les équipages

TOULON (AP). — Trois jours après la disparition au large de Chypre du sous-marin israélien « Dakar », le submersible français « Minerve » est porté disparu à 20 milles de Toulon.

Le sous-marin français, unité de chasse de 800 tonnes qui avait 51 hommes à bord (six officiers et 45 sous-officiers et hommes d'équipage) aurait dû rentrer à Toulon samedi soir à 21 heures, après un exercice au large de la côte.

Des recherches ont été immédiatement entreprises. A Toulon, des voitures radio ont sillonné les rues demandant aux officiers et marins du « Clemenceau » de rejoindre leur bord sans délai. Finalement, le porte-avions avec le tiers seulement de son équipage, s'est joint aux opérations de recherches auxquelles participent six avions rapides, six remorqueurs, un avion atlantique D.I.C., des « Alizés », des hélicoptères et trois escorteurs d'escadre.

Vers 17 h, une tache d'huile a été repérée au large de Toulon et les navires se sont rendus immédiatement sur les lieux. Cette tache d'huile pourrait indiquer que le submersible a sombré.

HYPOTHÈSES

A Toulon, la nouvelle de la disparition du « Minerve » a provoqué une vive émotion. De nombreuses personnes se sont rendues à la préfecture maritime, à l'arsenal pour tenter d'obtenir des nouvelles. Les visages des Toulonnais étaient renfermés. Les hypothèses s'échauffaient. Si le bâtiment pour une raison quelconque, est immobilisé sur un fond moyen, il est encore possible, disait-on, que son équipage puisse tenir encore une quarantaine d'heures.

En revanche, s'il est tombé dans une des nombreuses fosses situées dans les parages de Toulon, il a dû être écrasé par la pression avant d'arriver au fond.

Les sauveteurs n'ont toujours pas repéré la bouée de secours que peut faire monter en surface le submersible en difficulté. Cet appareil, relié par câble au sous-marin, émet les signaux radio permettant de localiser celui-ci. Pas de trace non plus du « Schnorkel », dispositif qui permet par un tuyau en surface d'envoyer de l'air dans le navire.

(Lire la suite en dernière page)

LES IDÉES ET LES FAITS L'éternelle controverse laitière

DEPUIS quelques décennies, le chef du département fédéral de l'économie publique semble condamné au rôle de Sisyphe, ce malheureux roi de Corinthe astreint, pour avoir offensé Zeus, à pousser éternellement sur la pente d'une montagne un rocher qui toujours retombe avant d'atteindre le sommet.

Le fardeau, si l'on veut bien me pardonner l'audace de la comparaison, c'est pour M. Schaffner, comme pour ses prédécesseurs, la « boille à lait ». Tous les ans, quand ce n'est pas tous les six mois, la production laitière pose un problème dont les éléments varient à peine. On croit avoir trouvé une solution, mais bientôt on doit constater que tout est à recommencer.

Par exemple, les autorités attendaient beaucoup du système de la « retenue » censé punir le paysan qui livre trop de lait en réduisant son revenu. Or l'expérience a, jusqu'ici, déçu cet espoir. La vague de lait déferle de plus belle et la Confédération doit creuser, à grands coups de millions, les canaux qui la dirigent vers les consommateurs.

Que faire ? Doubler la punition, propose le département de l'économie publique et portons de trois à six centimes le maximum de la retenue. Et le voilà qui, sur ce projet, ouvre la rituelle consultation des cantons et des grandes associations économiques pour le résultat que l'on pouvait prévoir : les avis non seulement divergent, mais s'opposent. L'Union suisse des paysans conteste aux pouvoirs publics tout droit de trancher dans la substance dont vit l'agriculture et ne voit de remède que dans la perception de droits plus élevés sur les fourrages et les succédanés de lait importés ; l'Union syndicale suisse insiste pour une politique qui contraindrait le paysan à limiter la production aux possibilités d'écoulement.

Georges PERRIN

(Lire la suite en avant-dernière-page)

Lire aujourd'hui

SPORTS

Avant Grenoble

Un favori du slalom éliminé

Les championnats jurassiens nordiques et alpins

Cantonal et Xamax s'entraînent

Tacchella à l'honneur

Hockey : déception vaudoise en première ligue

(Lire en pages sportives)

L'actualité régionale : pages 2, 3, 6 et 7.
Les sports : pages 9, 11 et 12.
Le carnet du jour. — Les programmes radio-TV. — Les bourses : page 15.
L'actualité nationale : page 17.

MÉCONTENTS ET INQUIETS

Les affaires en Suisse sont loin d'aller comme elles devraient aller en ce début d'année. Tout le monde se plaint et l'on possède apparemment d'excellentes raisons de pleurer misère. Les salariés sont mornes et désillusionnés. Le mois de janvier a accentué chez beaucoup d'entre eux le sentiment de l'impuissance et de la médiocrité inhérentes au soi-disant confort, que l'on tient souvent pour synonyme d'immobilité dans l'insatisfaction chronique ou permanente se situant à mi-chemin de l'indigence et de l'aisance. Le résultat le plus clair en est l'ennui, qui coupe les muscles et qui enlève l'envie de faire un effort pour « s'en sortir ».

Pendant ce temps, les employeurs ont dans leur ensemble une trésorerie plus inconfortable qu'il y a un an à la même époque. L'argent dû par le client ne rentre pas ; les fournisseurs veulent être payés sans délai ; le chiffre d'affaires est en baisse et les perspectives à moyen terme sont loin d'être encourageantes.

Décidément, il y a de quoi être mécontent et même un peu inquiet peut-être. Pourtant, il suffit de passer le week-end dans les provinces frontalières ou allemandes pour s'apercevoir que la Suisse est considérée, à juste raison semble-t-il, comme un pays heureux. Car en France et en Allemagne, le spectre de la crise apparaît dans maintes conversations. Le chômage dans les deux pays s'aggrave de jour en jour ; 450,000 Français sont sans travail ; une récession inquiétante affecte d'ores et déjà des secteurs industriels essentiels sur les deux rives du Rhin.

Angoissés et mécontents, les gouvernements et les dirigeants des syndicats patronaux et ouvriers dressent des plans de campagnes pour endiguer la crise menaçante. Mais nul ne sait jusqu'où la situation peut se détériorer dans les mois à venir.

On aurait certes mauvaise grâce d'évoquer l'infortune ou la malchance d'autrui en guise de consolation. Mais il peut être utile d'examiner les circonstances, ne serait-ce que pour en dégager quelques enseignements profitables et pour une appréciation réaliste de nos propres mécomptes.

R. A.

En musique, en chants, en rires mais aussi avec sérieux...

Le 125^{me} anniversaire de la fondation de l'« Union » a été fêté samedi à Neuchâtel

Cent vingt-cinq ans d'âge. C'est un anniversaire que bien peu de sociétés peuvent s'honorer d'avoir fêté. Cinq quarts de siècle de présence dans la vie du pays, d'amitié sincère et durable et surtout d'entraide. Une entraide qui est liée indissolublement à la naissance et à la prospérité de l'« Union », cette société philanthropique suisse qui compte des cercles dans tous les cantons. Si notre propos n'est pas ici d'étaler au jour le jour les faits et gestes de l'« Union », les fondateurs ayant défini une fois pour toutes que faire le bien ne méritait pas de publicité — et on ne peut que l'approuver — il convient cependant d'expliquer les buts et les aspirations d'une société discrète, mais agissante.

IL Y A CENT VINGT-CINQ ANS
Ainsi, dans tout le pays, cette année, différentes commémorations rappelleront qu'il y a cent vingt-cinq ans, à Sonvilier, dans une haute vallée jurassienne, naissait ce qui deviendrait une grande communauté de gens de bonne volonté.

Et en Suisse, cette date sera célébrée en toute modestie par les cercles. Samedi, l'« Union » de Neuchâtel s'est retrouvée pour une assemblée suivie par une soirée familiale.

UN EXEMPLE A SUIVRE

L'après-midi, au grand auditorio des Terraux, après l'assemblée commémorative réservée aux membres, on put assister à un concert de gala donné par la Maîtrise du faisceau cadet vaudois sous la direction de M. R. Bosshard. Une trentaine de jeunes, de 8 à 16 ans, ont offert une extraordinaire audition de chants, accompagnés par un piano. Il faut relever la sûreté déjà remarquable de plusieurs enfants qui chantèrent en solo des thèmes religieux, dont le très connu « Hymne à la nuit », de Rameau. Ces voix fraîches, mais déjà très travaillées, cet enthousiasme, ce réservoir quasi inépuisable de jeunes talents, dont les meilleurs illustrations se retrouvent chez les « Gosses de Paris » ou les « Petits chanteurs à la croix de bois », devraient, semble-t-il, inspirer quelque directeur du canton de Neuchâtel. Nous manquons en effet de tels ensembles. Un gala comme celui de samedi est un encouragement. Puis les membres de l'« Union » et leurs familles se retrouvèrent à l'hôtel de ville où suivit une réception offerte par les autorités communales. Le président du Conseil communal de Neuchâtel, malade, s'était fait remplacer par M. Henri Verdon, vice-président, qui, après avoir rappelé l'époque sociale qui vit la naissance de la société philanthropique, leva son verre à la prospérité de l'« Union ».

TOUT FINIT EN MUSIQUE...

A la grande salle de la Paix, un banquet et une soirée récréative animée par l'Orchestre Rudol' Trossi ont été les manifestations de commémoration. Au cours du repas, le président de l'« Union » de Neuchâtel, M. A. Bassin, souhaita la bienvenue à chacun. Puis M. Paul Mayor exposa les buts et aspirations de la société, dans un discours plein de verve et d'humour. Il parla de conditions qui présideraient à la constitution de ce grand mouvement qui voulait avant tout être l'émanation du bien et de la nature, de la protection de la famille et de la recherche en vue de perfectionner l'être humain. L'homme honnête et bon sera alors capable d'être le facteur N° 1 qui permettra à la famille, cellule de l'Etat, de se développer harmonieusement. Des buts à atteindre, mais pas de buts difficiles. Et le chemin sera long avant que l'humanité ne débouche sur ce qui n'est encore qu'un rêve. Mais il suffit parfois de quelques hommes animés par un même et bel idéal pour qu'un chemin sinueux et inconnu

AVIS TARDIFS

UNIVERSITE DE NEUCHÂTEL
Co soir, 20 h 15, Aula du gymnase, Neuchâtel
Deuxième conférence universitaire
Don Juan, Don Quichotte et le Picaro : contribution espagnole à la mythologie moderne par M. Jean-Paul Borel, professeur à la faculté des lettres. Entrée libre

Pour cause de fin de bail

La Boutique du Château est fermée

Mme R. Gonthier remercie sa fidèle clientèle, de la confiance qu'elle lui a toujours témoignée.

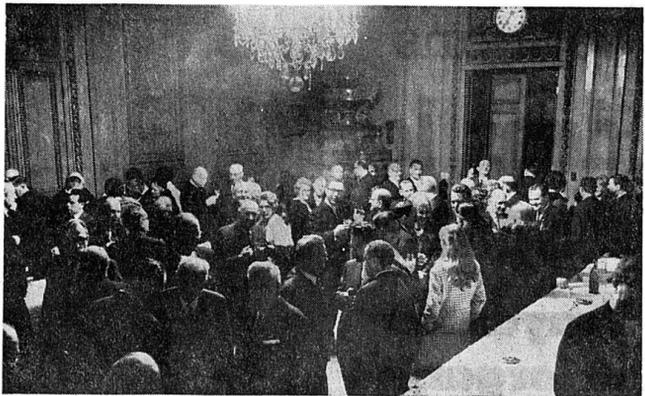
Epicerie R. JAVET Parcs 56 RABAIS 10%

Pour cause d'accident pas de portage de lait à domicile dès aujourd'hui et jusqu'à la fin de février

Laiterie - alimentation F. SCHWAB HAUTERIVE

3 pour 2
Bassin 8
Maladière 20
Battieux 3
Gouttes-d'Or 92
St-Blaise Gd-Rue 8
Peseux r. de Neuch. 1

COURS
Gymnastique dames et messieurs
JUDO et KARATE
Ecole de judo et gymnastique R. Liska, Gouttes-d'Or 7 (en face de la patinoire). Renseignements entre 12 et 14 heures. Tél. 774.36.



La discussion était animée à l'hôtel de ville où les autorités avaient offert une petite réception. (Avipress - J.-P. Baillod)

prenne le visage d'une route toute tracée. Avec sa bonhomie coutumière et sa réserve de tours de magie et d'histoires drôles, M. Claude-Roger Bèlaz, plus connu en général par ses amis sous le surnom de « Cloclos » et dont la renommée en smoking n'est plus à faire, se chargea de la partie difficile : faire rire et sourire. Magicien du mot et des doigts, il fit aussitôt naître la franche gaieté issue de la mystification. Un excellent moment que chacun apprécia. Une jeune fille, accompagnée par trois membres de l'orchestre, interpréta ensuite quelques chansons vivement

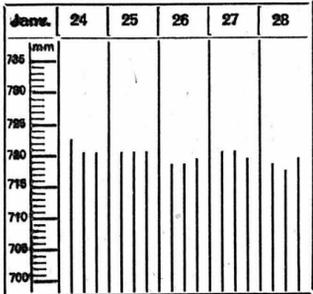
applaudies. Puis ce fut le tour d'un groupe de la Musique militaire de la ville, toujours égale à elle-même, toujours aussi brillante et qui recueillit l'estime des auditeurs. Signalons enfin que la Maîtrise que l'on avait entendue l'après-midi redonna quelques morceaux de son répertoire. Une soirée familière qui se révèle en définitive un très beau concert tant de variétés que de musique. Les sons de l'orchestre entraînent alors chacun sur la piste de danse. Une piste qui ne se vida que fort tardivement... Ph. N.

Les émotions d'un tour de ville

Parents et bambin faisaient hier soir un petit tour de ville en léchant les vitrines de la boucle. Pas loin de l'hôtel Suisse l'enfant n'ayant pas les mêmes curiosités que ses parents mit le nez à la porte de l'hôtel. Entrouverte elle l'invita à s'y cacher. Mais cette porte comportait un loquet qui se referma et bloqua ainsi l'enfant à l'intérieur. Se sentant prisonnier, ses larmes alertèrent les parents qui restèrent impuissants devant la porte fermée. On appela la police-secours, qui au moyen des clefs dont elle dispose pour réunir les fiches d'hôtel, délivra bientôt l'enfant. Réunie, la petite famille put alors terminer sa promenade. Gageons que le bambin n'a plus joué à cache-cache ce jour-là...

Observations météorologiques

Observatoire de Neuchâtel 27 janvier 1968. — Température : moyenne 2,9 min ; 1,5 max ; 4,8. Baromètre : moyenne : 720,5. Eau tombée : 6,8 mm. Vent dominant : direction : ouest, force : faible à modéré. Etat du ciel : couvert, pluie de 3 h à 9 h.
Observatoire de Neuchâtel 28 janvier 1968. — Température : moyenne 2,5 min ; 0,7 max ; 5,5. Baromètre : moyenne : 718,9. Eau tombée : —. Vent dominant : direction : ouest jusqu'à 13 h, ensuite est jusqu'à 18 h, ensuite nord-est, force : calme à faible. Etat du ciel : couvert à très nuageux, le matin ensuite nuageux à légèrement nuageux clair le soir.



Niveau du lac du 27 janvier 1968 429.11
Niveau du lac du 28 janvier 1968 429.10

Les prévisions du temps. — Nord des Alpes, Valais, nord et centre des Grisons : le ciel sera généralement très nuageux à couvert. Des précipitations intermittentes pourront se produire, la limite des chutes de neige se situant d'abord entre 700 et 900 mètres, pour s'abaisser par la suite jusqu'en plaine.

Naissances

Monsieur et Madame Jean-Louis **HEUBY-ANDREY** et Françoise ont la joie d'annoncer la naissance de
Pierre - Alain
le 27 janvier 1968
Maternité de Pourtalès G.-Ritter 17 Neuchâtel

Pascal-Cédric est heureux d'annoncer la naissance à la maternité de Neuchâtel de son petit frère
Didier - Alain
27 janvier 1968
M. et Mme Gilbert PASQUIER Rue du Sentier 19, Colombier

Monsieur et Madame Antonio **TRENTO-MOMBELLI** ont la grande joie d'annoncer la naissance de leur fille
Marina - Françoise
27 janvier 1968
Maternité des Cadolles Brévards 9 Neuchâtel

Collision et permis retiré

Samedi vers 19 heures, un automobiliste, M. R.R. de Neuchâtel, roulait sur la route des Falaises vers Saint-Blaise. En faisant une présélection à gauche pour rejoindre le garage Social à gauche il dut s'arrêter pour laisser passer des véhicules qui roulaient en sens inverse. M. J.P. d'Avenches, ne vit pas la manœuvre de R.R. et avec l'élan de sa voiture emboutit l'arrière de la première machine. La gendarmerie après avoir contrôlé le taux d'alcool de R.R. lui a retiré son permis.

Trois jambes cassées

Hier trois personnes se sont cassé une jambe à skis dans les Montagnes neuchâteloises. M. Franz Zimmermann d'Hauterive, a fait une telle chute aux Bugnètes. Il est hospitalisé aux Cadolles. M. Paul Cosandier de Lignièrès s'est brisé la jambe droite sur les pentes de Chasseral. Il est soigné à l'hôpital Pourtalès. Quant à Mme Rachel Schwab, c'est à Tête-de-Ran que son accident a eu lieu. Elle est domiciliée aux Geneveys-sur-Coffrane.

L'Etat et la Sicile

Le Conseil d'Etat, dans sa séance du 26 janvier 1968, a décidé de proposer au Grand conseil d'allouer un don de 10,000 francs pour les victimes du séisme qui a ravagé récemment la Sicile.

VAL-DE-RUZ

Cernier accepte un important crédit pour l'approvisionnement en eau

De notre correspondant :
Présidé par M. J.-P. Bonjour (rad) le Conseil général de Cernier s'est réuni vendredi à l'hôtel de ville. Vingt-sept conseillers généraux étaient présents, ainsi que les conseillers communaux et l'administrateur communal.
Le procès-verbal de la précédente assemblée étant adopté, il est passé à l'ordre du jour.
ADOPTION DU NOUVEAU REGLEMENT GENERAL DE POLICE. — Tous les conseillers généraux ont reçu avant la séance le projet du nouveau et de l'ancien règlement de police, pour examen. Ils ont pu ainsi se rendre compte des modifications présentées par le Conseil communal.
En effet, l'ancien règlement datant de 1940 ne correspond plus à la situation actuelle. Il y avait lieu de le modifier et de l'adapter aux circonstances du moment. Pour ce faire, le Conseil communal propose l'adoption du projet de ce nouveau règlement en 137 articles qui est fondé sur le projet type élaboré par le contrôle des communes et les différents services de l'Etat.
Ce projet est lu article par article. Au cours de cette lecture, quelques adjonctions et modifications rédactionnelles, après discussions, y sont apportées. Puis, le projet de ce nouveau règlement de police est adopté par vingt-cinq voix.
DEMANDE DE CREDIT POUR L'EAU
Dans son rapport écrit, adressé avant la séance à tous les conseillers généraux, le Conseil communal, soucieux du problème de l'alimentation de la population en eau de consommation, problème qui a déjà retenu l'attention des autorités communales qui se sont succédé depuis plusieurs années, a pris contact avec le Dr Mornod, géologue conseil, à Bulle, à qui il a confié le soin de faire des sondages géologiques dans le but de mieux définir les possibilités de la nappe phréatique des Prés-Royers. C'est de là que parvient l'eau nécessaire aux besoins de la commune de Cernier et de celles de Fontainemelon et des Hauts-Geneveys, qui n'est pas encore mise totalement à profit. Il a, au contraire, acquis la conviction que, par une étude systématique et approfondie, l'on pourrait en retirer un certain surplus qui pourrait suffire pour quelques années seulement sans la déséquilibrer et la vover temporairement à un épousément. Aussi y aurait-il lieu d'envisager, dans un avenir très proche, d'orienter les recherches dans les aquifères profonds.
D'après une estimation sommaire, la dépense à envisager pour les différentes opérations de recherches uniquement est de 400,000 francs environ. Cette somme peut paraître énorme. Pourtant, la seule autre solution qui soit possible de lui opposer est l'adduction d'eau du lac de Neuchâtel tel que le prévoient les services de l'Etat qui s'élevaient annuellement à la somme de 184,000 francs, plus l'achat d'eau livrée à la sortie du réservoir de Pierre-à-Bot à raison de 17 centimes le mètre cube, les frais d'administration, d'exploitation et d'entretien des installations, puis ceux de repompage des Prés-Royers dans les réservoirs respectifs, soit 20 à 25 centimes le mètre cube. Dans ces conditions, déclare le Conseil communal, n'y a-t-il pas lieu d'hésiter à engager la somme demandée pour entreprendre une prospection hydrologique en profondeur aux Prés-Royers et cela d'autant plus que, de l'avis des spécialistes et malgré les grosses difficultés qu'il faudra surmonter, le succès semble assuré au point de vue quantitatif tout au moins. Il va sans dire que ces travaux n'entrent pas dans le programme des recherches de l'Etat, ils ne bénéficieront d'aucune subvention. La clé de répartition des frais, entre les trois communes, est la suivante : les Hauts-Geneveys, une huitième, Cernier trois huitièmes, quant à Fontainemelon, tenant compte pour cette dernière du coefficient industriel.
Le Dr Mornod, géologue conseil à Bulle, dans son exposé, avec présentation et explications de la coupe géologique schématique des terrains des Prés-Royers renseigna les conseillers généraux qui lui posèrent des questions.
Des remerciements sont adressés au Dr Mornod et, finalement, le crédit de 150,000 francs, sollicité par le Conseil communal, est accordé et voté par 25 voix sans opposition.

COMMUNIQUÉ

WILHELM KEMPF
Considéré comme l'un des plus grands interprètes actuels du piano, Wilhelm Kempff connaît aujourd'hui une renommée mondiale. Et les nombreux disques qu'il a enregistrés au cours de sa brillante carrière (notamment l'intégrale des sonates de Beethoven) contribuent largement à ses succès présents. Le prochain récital que l'artiste donnera à Neuchâtel (Salle des conférences) sera consacré à Beethoven, Schubert et Schumann.

Madame Robert Muller-Goniers, à Pesey, ainsi que les familles parentes et alliées, en France et en Suisse, ont la douleur de faire part du décès de

Monsieur Robert MULLER
leur bien-aimé époux, beau-frère, oncle, parent et ami, que Dieu a repris à Lui, dans sa 83^{me} année.
Peseux, le 26 janvier 1968.
(rue E.-Roulet 6 a)

Et maintenant, l'Eternel mon Dieu m'a donné le repos.
Rols 5 : 4.

L'ensevelissement, sans suite, aura lieu à Pesey, lundi 29 janvier, à 13 heures.

Le culte prévu au domicile aura lieu au temple de Pesey à 12 h 30.

Domicile mortuaire : hôpital de la Providence.
Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Dieu est amour.

I Jean 4 : 16.
Ne pleurez pas, mes bien-aimés, mes souffrances sont passées. Je pars pour un monde meilleur, en priant pour votre bonheur.

Madame Etienne Robert-Wyss, à Serrières ;
Monsieur et Madame Etienne Robert-Divernois, à Villeneuve, et leurs enfants ;
Monsieur et Madame P.-A. Robert et leur fils Cédric, à Villeneuve ;
Madame et Monsieur J.-M. Nicolle-Robert et leur fille Patricia, à Clarens ;
Mademoiselle J. Robert, sa sœur fiancée, Monsieur P. Huser, à Villeneuve ;
Philippe Robert, à Villeneuve ;
Monsieur et Madame Eric Robert-Gay, leurs enfants et petit-enfant, à Lausanne et à Genève ;
Madame et Monsieur E. Straubhaar-Robert, à Neuchâtel ;
Madame et Monsieur Walter Rothen-Robert, à Bienne, et leurs enfants ;
Monsieur Roland Rothen, à Bienne ;
Madame et Monsieur Pierre Laubscher-Rothen, à Bienne ;
Walti Rothen, à Bienne ;
Monsieur et Madame Alfred Robert-Tissot et leurs enfants Jean-François, Dominique, Claude-Alain et Eric, à Cortaillod, Serrières et Colombier ;
Madame veuve Eugène Robert, ses enfants et petits-enfants de feu Jean Robert-Wyss, à Genève ;
Madame veuve Ernest Robert, ses enfants et petits-enfants, à Neuchâtel ;
Monsieur Clément Robert et ses enfants, à Neuchâtel, ainsi que les familles Robert, Wyss, Stauffer, parentes, alliées et amies, ont la douleur de faire part du décès de

Monsieur Etienne ROBERT

retraité CFF
leur cher et regretté époux, papa, beau-papa, grand-papa, arrière-grand-papa, frère, beau-frère, oncle, parent et ami, que Dieu a repris à Lui, dans sa 74^{me} année.
Serrières, le 27 janvier 1968.
(Jean-de-la-Grange 10)
Adieu, cher époux que ton repos soit doux comme ton cœur fut bon.
L'inhumation, sans suite, aura lieu mardi 30 janvier.
Culte à la chapelle du crématoire, à 11 heures.
Domicile mortuaire : hôpital des Cadolles.
Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Monsieur Etienne ROBERT

leur très cher époux, papa, fils, beaux-fils, frère, beau-frère, oncle, cousin, parent et ami, que Dieu a rappelé à Lui, dans sa 44^{me} année, après une courte maladie.
Neuchâtel, le 26 janvier 1968.
(Pierre-qui-Roule 11)
Dieu est amour.

Monsieur Henri ZÜRCHER

leur très cher époux, papa, fils, beaux-fils, frère, beau-frère, oncle, cousin, parent et ami, que Dieu a rappelé à Lui, dans sa 44^{me} année, après une courte maladie.
Neuchâtel, le 26 janvier 1968.
(Pierre-qui-Roule 11)
Dieu est amour.

FLEURS ROBERT DURNER

Place Pury 5 36 07 — Maladière 5 32 30

Monsieur et Madame Louis Künzi et leurs enfants ;
Monsieur et Madame Paul Künzi et leurs enfants ;
Monsieur et Madame Camille Künzi et leurs enfants ;
Monsieur et Madame Würigler-Künzi ;
Monsieur Georges Künzi ;
Monsieur et Madame Jean Künzi et leur fille ;
Madame Félicie Berger-Künzi ;
Monsieur et Madame Henri Künzi, ainsi que les familles parentes et alliées, ont la douleur de faire part du décès de

Monsieur Paul KÜNZI

père, beau-frère, frère, grand-père, que Dieu a repris à Lui, dans sa 79^{me} année.
Berne, le 26 janvier 1968.

L'incinération, sans suite, aura lieu le mardi 30 janvier, à 10 heures.
Culte à la chapelle du crématoire de Bremgarten.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Monsieur Paul KÜNZI

père de son moniteur dévoué, Monsieur Louis Künzi, et grand-père de Jean-Michel, Pierre-André et Etienne Künzi, membres actifs.
Monsieur Jean Bouvier ;
Monsieur et Madame Henri Bourquin-Stücker et leurs fils, Olivier et Jean-Marcel ;
Monsieur et Madame Samuel Stücker et famille, au Landeron ;
Monsieur et Madame Arthur Volery-Stücker, à la Chaux-de-Fonds ;
Monsieur et Madame Roger Rastello et leur fille Myriam, à Genève, ainsi que les familles parentes et alliées, ont le chagrin de faire part du décès de

Monsieur Paul KÜNZI

Monsieur Jean Bouvier ;
Monsieur et Madame Henri Bourquin-Stücker et leurs fils, Olivier et Jean-Marcel ;
Monsieur et Madame Samuel Stücker et famille, au Landeron ;
Monsieur et Madame Arthur Volery-Stücker, à la Chaux-de-Fonds ;
Monsieur et Madame Roger Rastello et leur fille Myriam, à Genève, ainsi que les familles parentes et alliées, ont le chagrin de faire part du décès de

Madame Jean BOUVIER

née Elisa STÜCKER
leur très chère épouse, maman, grand-maman, sœur, belle-sœur, tante, parente et amie, que Dieu a rappelée à Lui, dans sa 61^{me} année.
Neuchâtel, le 27 janvier 1968.
(rue Matile 10)
Maintenant l'Eternel, mon Dieu, m'a donné le repos.
I Rols 5 : 4.

Madame Jean BOUVIER

L'inhumation, sans suite, aura lieu mardi 30 janvier.
Culte à la chapelle du crématoire, à 11 heures.
Domicile mortuaire : chapelle de l'hôpital des Cadolles.

Ne pas envoyer de fleurs, mais penser à l'œuvre du Dispensaire de Neuchâtel (c.c.p. 20-2967)

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Madame Henri ZÜRCHER-Flückiger et ses enfants Pierre-André, Françoise et Bernard ;
Madame Margaretha Zürcher, à Münsingen ;
Monsieur et Madame Hans Heimberg-Zürcher et leurs enfants, à Brülmen ;
Monsieur Walter Zürcher, à Bale ;
Monsieur et Madame Willy ZÜRCHER-Blaser et leurs fils, à Bimpliz ;
Mademoiselle Lydie Zürcher, à Münsingen ;
Mademoiselle Dori Zürcher, à Fribourg ;
Madame Edith Flückiger, à Sonceboz ;
Monsieur et Madame Gottlieb Flückiger, à Tavannes ;
Monsieur et Madame Roland Droz-Flückiger et leurs enfants, le Fiag ;
Monsieur et Madame Alfred Zwahlen-Flückiger et leurs filles, à Nidau ;
Monsieur Albin Flückiger et sa fiancée, Mademoiselle Claudine Langel, à Sonceboz, ainsi que les familles parentes et alliées, ont la grande douleur de faire part du décès de

Monsieur Henri ZÜRCHER

leur très cher époux, papa, fils, beaux-fils, frère, beau-frère, oncle, cousin, parent et ami, que Dieu a rappelé à Lui, dans sa 44^{me} année, après une courte maladie.
Neuchâtel, le 26 janvier 1968.
(Pierre-qui-Roule 11)

Monsieur Henri ZÜRCHER

leur très cher époux, papa, fils, beaux-fils, frère, beau-frère, oncle, cousin, parent et ami, que Dieu a rappelé à Lui, dans sa 44^{me} année, après une courte maladie.
Neuchâtel, le 26 janvier 1968.
(Pierre-qui-Roule 11)
Dieu est amour.

Monsieur Henri ZÜRCHER

parent d'un scout de la troupe.
Pour les obsèques, se référer à l'avis de la famille.

Monsieur Henri ZÜRCHER

parent d'un scout de la troupe.
Pour les obsèques, se référer à l'avis de la famille.

Monsieur Henri ZÜRCHER

leur très cher époux, papa, fils, beaux-fils, frère, beau-frère, oncle, cousin, parent et ami, que Dieu a rappelé à Lui, dans sa 44^{me} année, après une courte maladie.
Neuchâtel, le 27 janvier 1968.
(Pain-Blanc 21)
Et maintenant, l'Eternel mon Dieu m'a donné le repos.
I Rols 5 : 4.

Madame Marthe RUTI

membre actif, fidèle et dévoué.
Madame René Kyburger-Felice ;
les familles Denicola, à Lausanne, ainsi que les familles parentes et alliées, ont la grande douleur de faire part du décès de

Madame Jean FELICE

née Anna LIECHTI
leur très chère maman, tante, cousine, parente et amie, que Dieu a rappelée à Lui, dans sa 90^{me} année, après une courte maladie.
Neuchâtel, le 27 janvier 1968.
(Pain-Blanc 21)
Et maintenant, l'Eternel mon Dieu m'a donné le repos.
I Rols 5 : 4.

Madame Jean FELICE

L'inhumation aura lieu lundi 29 janvier.
Culte à la chapelle du crématoire, à 15 heures.
Domicile mortuaire : hôpital de Perreux.
Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Madame Jean FELICE

L'inhumation aura lieu lundi 29 janvier.
Culte à la chapelle du crématoire, à 15 heures.
Domicile mortuaire : hôpital de Perreux.
Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Repose en paix.

Monsieur et Madame Emile Chavallaz, à Boudry, leurs enfants et petits-fils ;
Monsieur et Madame Michel Chavallaz, à Boudry, ainsi que les familles parentes et alliées, ont la profonde douleur de faire part du décès de
Madame

Bertha CHAVAILLAZ

leur chère maman, grand-maman et arrière-grand-maman, que Dieu a rappelée à Lui, dimanche 28 janvier 1968.
L'enterrement aura lieu, à Lausanne, mercredi 31 janvier 1968, à 10 heures.
Messe à 9 heures à l'église Sainte-Thérèse, à Montoie.
Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Madame Angela Feissly, à Saint-Blaise ;

Madame et Monsieur Pierre Mühlemann et leur fille, à Neuchâtel ;
Monsieur et Madame Félix Alzetta et leurs enfants, au Landeron ;
Madame et Monsieur Walter Schwarz, à Tavannes ;
Mesdames Elisabeth et Rose Feissly, à Saint-Blaise, ainsi que les familles parentes et alliées, ont le profond chagrin de faire part du décès de

Monsieur Charles FEISSLY

leur cher époux, père, grand-père, frère, beau-frère, parent et ami, enlevé subitement des siens bien-aimés, dans sa 61^{me} année.
Saint-Blaise, le 27 janvier 1968.
(Muerta 3)
Je suis la résurrection et la vie ; celui qui croit en moi vivra quand même ! Il serait mort.
Jean 11 : 25.

L'inhumation aura lieu à Saint-Blaise

mardi 30 janvier, à 14 heures, au cimetière.
Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Monsieur Charles FEISSLY

Monsieur et Madame Pierre Guerrini et leur petite Nicole, à Pesey ;
Mlle Simone Guerrini, à Florence ; ainsi que les familles parentes et alliées ont la profonde douleur de faire part du décès de leur chère sœur, belle-sœur, tante, grand-tante, parente et amie
Mademoiselle
Joséphine GUERRINI
que Dieu a reprise à Lui après une longue maladie, munie des sacrements de l'Eglise.
Fleurier, le 28 janvier 1968.
L'ensevelissement avec suite aura lieu le mardi 30 janvier à 13 heures.
Messe de requiem en l'église catholique le mardi 30 janvier à 9 heures.
Domicile mortuaire : hôpital de Fleurier.
R.I.P.
Repose en paix, cher époux, Tes souffrances sont finies

Repose en paix, cher époux,

Tes souffrances sont finies
Madame Mady Honsberger-Imer ;
Monsieur et Madame Edouard Honsberger-Ryter et leurs enfants ;
Monsieur et Madame Albert Imer-Ramseyer ;
Madame et Monsieur Marcel Nicola-Imer et leurs enfants ;
Monsieur et Madame Georges Imer-Bourquin, ainsi que les familles parentes et alliées, ont la douleur de faire part du décès de
Monsieur

Paul HONSBERGER

leur cher époux, frère, beau-fils, beau-frère, oncle, cousin et parent, décédé après une douloureuse maladie, dans sa 52^{me} année.
La Neuveville, le 28 janvier 1968.
L'inhumation aura lieu au crématoire de Neuchâtel, mardi 30 janvier 1968.
Culte au crématoire, à 15 heures.
Selon le désir du défunt, la famille ne portera pas le deuil
Cet avis tient lieu de lettre de faire part

L'Eternel est ma lumière et mon salut : de qui aurais-je crainte ?

L'Eternel est le sentier de ma vie : de qui aurais-je peur ?
Ps. 27 : 1.

Monsieur et Madame Alcide Balmer et leur fils Thierry, à Colombier ;

Monsieur et Madame Emile Vautravers-Balmer et leurs enfants Michel et Germaine, à Saint-Blaise ;
Madame Emma Engeli-Balmer, à Vugelles ;
les enfants et petits-enfants de feu Alcide Balmer, à Forel ;
Monsieur et Madame Edmond Balmer, leurs enfants et petite-fille, à Renens ;
Madame Henri Balmer, à Vugelles ;
Monsieur et Madame Edmond Troillet-Balmer, leurs enfants et petits-enfants, à Ogens ;
Monsieur Marcel Barbey, à Colombier ;
Madame Violette Martin, à Colombier, ainsi que les familles Balmer, Perret, Schreyer, Barbezat, parentes, alliées et amies, ont la douleur de faire part du décès de

Les vacances blanches de l'école secondaire régionale perturbées



Sous cette ferme sept vaches ont péri. (Avipress - J.-P. Baillod)

A Bellegarde, l'avalanche a évité 45 Neuchâtelois

De notre correspondant fribourgeois : On craignait depuis plusieurs semaines de voir s'abattre des avalanches dans la région de Bellegarde (Jaun, Gruyère). Des précautions diverses avaient été prises. A plus d'une reprise, les maisons situées à l'entrée du village, côté Bulle, avaient été évacuées. La route qui conduit de la Villette (Im Fang) à Bellegarde fut plusieurs fois interdite à la circulation.

Samedi, vers 10 h 45, l'avalanche s'est déclenchée. Mais elle s'est abattue dans un endroit tout à fait inhabituel, puisque l'un des bâtiments détruits se trouvait sur l'emplacement d'une ancienne grange construite il y a septante ans. C'est des pentes de la Korbfluh, juste au-dessus du village, en direction du Jansegg, que l'avalanche poudreuse s'est abattue. Elle se heurta tout d'abord à une ligne à haute tension, ce qui la sépara en deux coulées distinctes. Chacune fit des dégâts considérables.

Deux maisons anéanties

La puissante coulée toucha tout d'abord le chalet de vacances « Korbfluh », datant de 1952, propriété de la commune de Bellegarde. Cette vaste construction faite pour abriter plus d'une centaine d'enfants fut littéralement écrasée et broyée. C'est une perte de quelques 200.000 francs que l'on déplore ici, d'autant qu'année après année, l'équipement avait été complété. L'an dernier, le chauffage central avait été posé.

Sept vaches tuées

D'autre part, une grange construite l'été dernier, appartenant aux frères Athanase et Paul Rauber, a été complètement détruite, elle aussi. Elle abritait huit vaches et des veaux. Sept vaches furent tuées. Et lorsque nous sommes arrivés sur place, nous avons vu le triste spectacle des bovins morts



A gauche, on charge les bêtes pour la boucherie ; à droite, les petits Neuchâtelois ont trouvé abri dans un chalet de la Villette, la musique les distrait avant le ski. (Avipress M. Gremaud et J.-P. Baillod)

qu'on chargeait sur un camion à l'aide d'une grue, pour les transporter à la boucherie. Puis, suivant les traces de sang dans la neige, nous sommes montés vers les constructions détruites. Leur vision nous fit comprendre à quel point mortel danger venait d'échapper les quarante-cinq jeunes Neuchâtelois qui devaient occuper le chalet « Korbfluh », le matin même.

Drôle d'aventure !

Nous venions de rencontrer la joyeuse cohorte d'enfants, tous excités par « l'aventure », mais qui visiblement ne se rendaient pas compte de la gravité de la situation. Retardés tout d'abord par l'annonce que la route conduisant de la Villette à Bellegarde était obstruée par des coulées de neige à la hauteur du Zur Eich, les Neuchâtelois arrivèrent vers 11 h 30 à la Villette, pour apprendre que le chalet de vacances venait d'être détruit par une avalanche, trois quarts d'heure plus tôt. Il s'en était donc fallu de fort peu

Les jeunes filles de l'école supérieure de Neuchâtel ne sont pas encore parties pour Sedrun !

Si les quarante-cinq élèves neuchâteloises de l'école secondaire régionale n'ont pas pu rejoindre Bellegarde, à cause de cette avalanche, cinquante-huit jeunes filles de l'école supérieure de Neuchâtel n'ont, elles non plus, pu gagner leur lieu de vacances blanches.

L'école supérieure de jeunes filles devait quitter Neuchâtel dimanche matin pour remplacer un groupe d'étudiantes suisses allemandes dans un chalet de vacances situé dans les Grisons, à Ruera, près de Sedrun, entre Coire et Disentis. En raison des conditions météorologiques déplorablement qui régnent depuis quelques jours dans cette partie de la Suisse, ces jeunes filles n'ont pu encore partir.

Dimanche, la décision était prise de reporter le départ à ce matin. Mais hier soir, nouveau branlebas. Les routes et les lignes de chemin de fer sont encore fermées. Il a fallu à nouveau renvoyer le cours. Si la situation s'améliore aujourd'hui, ces cinquante-huit jeunes filles partiront mardi matin. Ce qu'on espère pour elles.

Si ce n'était pas le cas, qu'elles se rassurent, leurs professeurs ont déjà prévu plusieurs journées de ski dans la région romande, par cars, avec départ de Neuchâtel. Il ne s'agit en aucun cas de remettre à plus tard cette semaine de ski, car nombreuses sont les élèves qui sont parties seules ou avec leur famille aux sports d'hiver.

Notons encore que si le départ a lieu mardi matin, le camp ne se terminera que dimanche soir.

Un aspect qu'il ne faut pas négliger est le problème des cautions versées par la direction des cours de ski pour la location des chalets de montagne. Caution qui, même si le chalet n'est pas occupé, reste propriété du loueur. Ce qui fait qu'on ne peut choisir un autre domicile pour ces vacances. C'est le cas pour le chalet « Pudnengia », de Ruera, qui doit accueillir ces jeunes filles.

A noter que si elles ne peuvent y aller, les jeunes gens qui y sont actuellement ne peuvent en descendre... Il paraît même que les fonds viennent à manquer là-haut ! (S)



De ce beau chalet... (Photo Glasson, Bulle)



... Il ne reste rien. (Avipress - J.-P. Baillod)

(mais vraiment pas...) de danger d'avalanche. Les meilleurs skieurs se rendront sur les pistes de Charney-Younetz. Le théâtre, la topographie, d'autres activités culturelles restent au programme. Au cours d'une grande veillée, sera évoqué tout ce qui touche au problème de l'édition. Le côté extraordinaire des événements de ce samedi sera l'occasion d'amorcer un débat, toutes émotions contrôlées. Et pour mieux les comprendre encore, ces événements, sera réalisé un relief de la région de Bellegarde, qui sera offert à cette commune.

Expérience positive en somme, la petite odyssée neuchâteloise aux confins de la Gruyère. Rétrospectivement, l'humanité y trouve de quoi se réjouir. Ce qui devrait être un camp de ski comme les autres, dans l'extérieur, prend couleur de riche découverte.

L'accident du train Berne-Paris, l'autre nuit n'était-il dû qu'à une défaillance humaine ?

On ne mettra pas en doute le communiqué du procureur de la République Louaver. A Dole, faisant le point après l'accident du train Berne - Paris, le magistrat déclarait notamment : « ... Le convoi roulait à 135 km/h au moment du déraillement, alors que la consigne était de ne pas dépasser 85 km/h à cet endroit... Les constatations faites par les gendarmes et le médecin ayant procédé à la prise de sang, ainsi que les résultats de l'analyse ont révélé que le mécanicien Georges Henry se trouvait dans un état d'excitation consenti à une imprégnation alcoolique surprenante chez un homme à qui l'on avait confié la direction d'un convoi rapide de voyageurs. »

C'est tout. On regrettera seulement que les techniciens de la S.N.C.F., qui se sont rendus sur les lieux en même temps que le juge d'instruction, n'aient rien cru bon ajouter à ce communiqué. Cette discrétion surprend. On parle d'un « état d'excitation », soit. Le mécanicien a pu boire lors de cette journée de repos qu'il eût à Pontarlier avant de reprendre son service à 20 heures, mardi soir. En deux mots, le communiqué officiel ne donne qu'une explication humaine aux questions que l'on est en droit de se poser, tant il est vrai que la Bourgogne et la Franche-Comté se sont fait une spécialité, depuis quelques années, en matière d'accidents ferroviaires. C'est la fatalité, répond la direction générale de la S.N.C.F. Oui, mais...

Défaillances techniques ?

Le lendemain de l'accident de Mesnay-Arbois tous les journaux parlent d'une rupture d'essieu. Depuis, plus rien, sinon ce communiqué du procureur qui semble avoir classé l'affaire. Si l'on en croit la marche de la justice et les sanctions qu'un peu rapidement on a fait planer sur sa tête, le mécanicien Henry risque cinq ans de prison. C'est aller un peu vite en besogne, car des défaillances techniques ne peuvent-elles être ajoutées à une défaillance proprement humaine ? A ce sujet, maintes questions se posent au profane.

Selon les propos tenus par un secrétaire syndical et relatés par un journal parisien, la preuve apportée de la bande Flaman (mouchard de la locomotive) ne serait pas toujours des plus solides, car l'appareil n'est pas constamment fidèle. Ajoutons ceci : si la voie est grasse, comme ce fut le cas lors de transports de rails cet automne dans cette région, ou si elle est devenue glissante par suite des conditions météorologiques, la bande enregistre-t-elle la vitesse effective du convoi ou celle des roues de traction ? Par ailleurs, pourquoi n'avait-on toujours pas communiqué, samedi matin, la bande aux syndicats cheminots et pourquoi ceux-ci n'ont-ils pu assister aux essais de la locomotive après le déraillement ?

Huit minutes à rattraper...

Cette locomotive devait entrer en révision deux jours plus tard. Etait-ce un examen de routine, une révision périodique ou déjà quelque chose ne fonctionnait-il pas bien ? Un grand ou un petit entretien ? D'autre part, la S.N.C.F. a pour habitude de demander à ses agents ô combien de rattraper le temps perdu afin de ne pas perturber, par exemple, les correspondances au départ de Dijon. Si le mécanicien yague un peu de retard, il bénéficie d'une prime. Or, dans la nuit de mardi à mercredi, le train 530 devait être à Mouchard à 1 h 29. Lors de l'accident s'est produit, il était 1 h 30. Il y a plus de 8 km 979 entre le lieu du déraillement et Mouchard, mettons 10 kilomètres en chiffre rond. A la vitesse de 85 km/h, le train devait donc rouler pendant sept minutes encore pour atteindre Mouchard où il serait arrivé avec huit minutes de retard. L'excitation du mécanicien était-elle due uniquement à l'alcoolémie (dont on ne précise d'ailleurs pas le taux) ou à un désir de rattraper ce retard sur un parcours déjà difficile, où les nerfs d'un homme peuvent être mis à rude épreuve ?

Retard pris en France

On notera aussi que ce retard n'a pu être pris que sur le parcours de la S.N.C.F., entre Pontarlier et Pont-d'Héry, puisque le 530 parti à l'heure de Berne l'était aussi à l'arrivée à la frontière... Encore ceci : l'accident s'est produit dans une déviation. La S.N.C.F. peut-elle préciser quelle vitesse indiquait la bande Flaman avant que le convoi n'aborde cette pente, le mécanicien ayant pu omettre de couper les moteurs à ce moment-là ?

Autre question : la voie était-elle en bon état ? Son tablier, son assise n'ont-ils pas été éprouvés par l'hiver ? La section où s'est produit l'accident était jadis en double voie. On l'a remise en simple voie lors des travaux d'électrification. Oui, répond la S.N.C.F., une voie nouvelle a été posée en 1958, plus refaite à neuf entre le 29 juin et le 25 novembre 1967. Elle

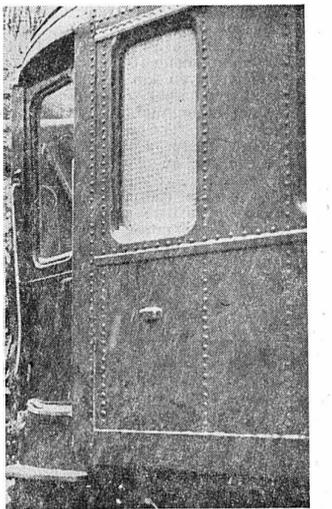
comporte du rail « 36 », posé sur 1750 traverses au kilomètre.

Le matériel ?

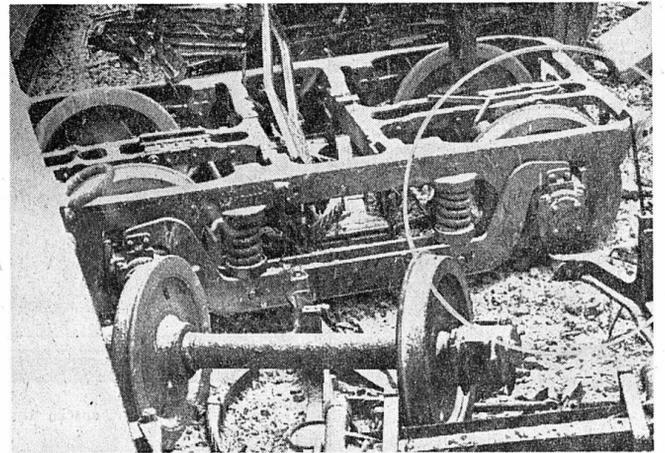
Si la voie était sans reproche, quel était, par contre, l'état du matériel remorqué par la locomotive « BB-25.528 » ? Quelles sont les dernières dates de révision des voitures ? Quel était l'état des boudins de roues ? Là encore, le profane est en droit d'émettre quelque doute sur la « qualification » du matériel employé. Il s'agit, une fois sur deux, de voitures d'un type ancien, généralement de construction en panneaux rivés. Ce matériel, lourd, solide et... inusable, a été construit bien avant la dernière guerre. La technique du rivet a débuté vers 1925, puis a été abandonnée au profit de carcasses embouties et soudées. Les anciennes voitures sont équipées de boggies « Pennsylvania », vieux modèle américain repris alors par les chemins de fer français.

Ces boggies ont été remplacés progressivement par des « Pennsylvania perfectionnés », puis des « Y-20 ». Or, l'ancien matériel, même s'il est régulièrement révisé, est-il toujours adapté aux vitesses (140 km/h environ) auxquelles ces mêmes voitures seront soumises sur des profils moins accidentés que ceux du Jura, c'est-à-dire entre Dijon et Paris - Lyon, par exemple ?

Et aussi, quelles sont les capacités de freinage et de tenue de voie des anciens boggies « Pennsylvania » ? Combien de sabots de frein ont-ils par roue ? Quelle est



ANCIEN — Le type de construction rivetée avec boggies « Pennsylvania ».



BOGGIES — Un modèle vieilli et combien de sabots de frein ? (Avipress - J.-P. Baillod)

la longueur du sabot ? Samedi après-midi, le Paris - Berne qui est arrivé à Neuchâtel avec encore trente et une minutes de retard comprenait deux voitures de la S.N.C.F. : une, mixte, de type ancien, d'un poids de 44 tonnes et limitée à 140 km/h, la seconde, portée par des boggies plus modernes, était d'un poids de 40,5 tonnes et sa limite était de 150 km/h. Si l'emploi de matériel léger posé sur des boggies modernes ne permet de rouler qu'à 150 km/h, comment des voitures plus anciennes et aux boggies techniquement dépassées peuvent-elles être autorisées à rouler à 140 km/h ? Comment expliquer un si faible écart de 10 kilomètres ?

Enfin, la maigre fréquentation des trains de nuit, qui, sous une étiquette « internationale », servent surtout à une desserte régionale, ne pousse-t-elle pas la S.N.C.F., déjà déficiente en parc de voitures modernes (et par là même, meilleur client d'Eurofima, organisme ferroviaire de vente à crédit), à pourvoir de telles lignes d'un matériel quelque peu périmé par rapport à la technique actuelle ?

Et le téléphone ?

Entre Pont-d'Héry et Mesnay-Arbois, il y a exactement 7 km 796 de voie unique. Elle se prolonge sur une distance de 70 km, la voie étant banalisée, c'est-à-dire que les trains peuvent l'emprunter sans danger dans les deux sens. Jadis situé à Mouchard, maintenant à Dijon, un poste régulateur contrôle tout le trafic et commande les gares à distance par l'intermédiaire de postes à relais simplifiés (P.R.S.). Ne pouvait-on, au poste de régulation de Dijon, s'apercevoir que le train roulait alors à une vitesse exagérée ? Non, dit la S.N.C.F., car ce parcours n'est pas équipé de la commande automatique qui immobilise le train dès qu'il apparaît que le mécanicien n'en est plus maître. Un tel dispositif caractérise, par contre, le « Capitole », nouvelle liaison rapide Paris - Toulouse, qui roule, lui, à 200 km/h. Mais il s'agit là d'un

train de prestige, cher à l'époque, alors que les liaisons avec la Suisse ne bénéficient pas d'un tel progrès, loin de là bien souvent... On sait, par exemple, que le matériel la S.N.C.F. affecté à la ligne Beaunçon - Le Locle : de vieux autorails « Renault » qui, malgré trente à quarante années d'âge, sont autorisés à rouler à 100 km/h maximum !

Autre chose : cette ligne Vallorbes - Dole, dont la S.N.C.F. ne fut pas peu fière en son temps, est-elle toujours équipée d'un téléphone (par ligne aérienne bifilaire) qui permet au poste régulateur de Dijon de s'entretenir avec les mécaniciens des trains ? N'aurait-on pu « sentir », à Dijon, lors d'une communication de service avec le mécanicien du 530, que celui-ci n'était pas au mieux de sa condition ? Dans l'affirmative, a-t-on gardé note de telles conversations ? A quelle heure et à quel point kilométrique ? De plus, le personnel des gares de Pontarlier, Frasne et Andolet n'a-t-il rien remarqué lors des arrêts, départs ou manœuvres de la « BB-25.528 » ?

Le danger du conducteur unique

C'est un fourgon, placé au milieu du convoi, qui aurait quitté la voie le premier. Pourquoi cette voiture ? Lors de la jonction, à Frasne, de Berne - Paris et du Brigue - Paris, le fourgon se trouve ainsi au milieu des deux trains réunis. Or, n'est-il pas prouvé qu'en cas de freinage d'urgence comme ce fut le cas l'autre nuit, une dépression exagérée dans la conduite de frein fait très souvent dérailler les voitures intermédiaires ? Ces fourgons sont généralement plus légers que les voitures anciennes qui les encadrent. Pourquoi, dès lors, ne pas revoir la composition des trains en fonction de critères d'adhérence ou de freinage qui caractérisent chacune des voitures ? Selon les normes de l'Union internationale des chemins de fer (U.I.C.), chaque roue d'une voiture destinée aux grandes vitesses ne doit-elle pas être équipée de deux semelles de freins, soit quatre minimum par essieu ? Enfin, à la suite de l'excès de vitesse, la première voiture à être déséquilibrée a-t-elle quitté la voie par excès de freinage ou en raison de la force centrifuge ? Dans ce dernier cas, quel était l'état d'usure des roues du véhicule ?

Reste la question du conducteur unique. On sait que dans tous les pays du monde, les syndicats se sont élevés contre cette mesure, maintenant généralisée. En résumé, on a supprimé le deuxième homme en automatisant au maximum les postes de conduite, mais en accroissant aussi la tension nerveuse du conducteur. Est-ce une bonne chose ? Le « Capitole », pour sa part, dispose-t-il d'un seul ou de deux mécaniciens ?

Rationnel ou pas ?

Revenons encore au tour de service du mécanicien Georges Henry. Est-il exact que c'est lui qui avait conduit le Paris - Berne arrivé à Pontarlier mardi au petit matin et que, dans cette ville, il a eu plus de quatorze heures à attendre avant de reprendre les commandes du train de nuit ? Un tel laps de temps, c'est aussi, tout repos déduit, des moments perdus à Pontarlier. Si l'homme est faible, les portes des cafés s'ouvrent d'autant plus facilement... De tels tours de service sont-ils monnaie courante à la S.N.C.F. et dans l'affirmative, celle-ci pense-t-elle ainsi assurer une rotation rationnelle de son personnel ?

La direction régionale du sud-est nous faisait dire, vendredi après-midi, que l'accident serait dû, conséquence de l'excès de vitesse, à un freinage brutal qui a pu provoquer une rupture d'attelage, suivi d'un déraillement. Question : ces attelages étaient-ils normalement tendus ? On pourrait poser d'autres questions. En attendant, celles-ci peuvent l'être. A la S.N.C.F. d'ajouter les indispensables apaisements et des explications d'ordre technique à un accident que jusqu'à présent l'on n'impute qu'à un seul homme. C'est le cheminot Georges Henry, du dépôt de Dole. Il avait fêté ses 44 ans en décembre dernier et était entré à la S.N.C.F. en 1939...

Dans le cadre des festivités du 3 février : Saint-Blaise vu par les peintres

De notre correspondant :

Si, à l'époque d'Auguste Bachelin, on pouvait dire de Saint-Blaise qu'il était le village des peintres, les visiteurs de l'exposition organisée par la Commission du 3 février feront peut-être la remarque que ce fut encore joliment le cas durant plusieurs décennies. L'exposition, arrangée avec soin dans l'austère grande salle du collège, groupe cent dix toiles, dues à une cinquantaine de peintres divers, dont la plupart ont fait du village leur agréable lieu de séjour.

Il y a bien sûr les grands noms, tels que Léon Berthoud, Léo-Paul Robert, Aug.-H. Berthoud, Auguste Bachelin, Gustave Jeanneret, Gustave de Steiger, Blanche Berthoud, Louis de Meuron, William Rathsberger, Théophile Robert et Jules Jacot-Guillarmod, pour ne parler que de ceux qui vécurent dans cette région. Leurs œuvres sont complétées par celles d'autres artistes du terroir qui ont mis leur cœur et leur talent à reproduire des lieux et des silhouettes chers à leur cœur. On y voit même la trace d'un peintre du Paris d'aujourd'hui, Edmond Leuba, et celles de deux élèves de la dernière génération dont les compositions ne sont pas sans caractère, ce sont Michel Robert et Runguel Miltenoff.

Le vernissage de cette exposition a donné lieu, samedi après-midi, à une jolie manifestation, réunissant, autour des organisateurs, les préteurs des toiles exposées, les artistes de la région et les représentants des autorités cantonales et communales, dont le conseiller d'Etat Gaston Clot, toujours attentif aux efforts faits pour mettre en valeur son village. L'aimable et dévoué président de la commission, M. André Graber, salua ses nombreux invités et

remercia comme il le fallait tous ceux ayant travaillé à la mise sur pied de cette exposition. Nous ne pourrions le nommer tous, mais devons faire une exception pour M. et Mme Lucien Robert, qui se dépensèrent sans compter. On entendit ensuite M. Robert donner sur les toiles et les artistes réunis dans la salle d'utiles et judicieux renseignements. Le président du Conseil communal de Saint-Blaise, M. Emile Vautravers, apporta les félicitations et les vœux des autorités. Il salua en particulier la présence d'une fille du peintre Gustave de Steiger, Mme de Wyttenbach, venue de Berne avec son mari,

lesquels viennent de faire don à la commune de Saint-Blaise d'une magnifique toile du peintre de Steiger, représentant la propriété de la Petite-France, qui fut jadis la résidence du peintre. M. Vautravers se fit un plaisir d'offrir à nos hôtes et généreux donateurs bernois un beau volume sur Saint-Blaise.

Quant aux invités, ils furent régals d'un vin d'honneur et d'une sèche croûstillante, ce qui fit dire à plusieurs des visiteurs que Saint-Blaise est un endroit fort délicieux ! Et qu'ils y reviendraient !

F. M.



M. Vautravers, président de commune, remercie M. et Mme von Wyttenbach.

(Avipress - Lanzoni)

Cl.-P. Ch.

AVIS OFFICIELS

Département des Travaux publics
Service des ponts et chaussées

Mise à l'enquête publique

Le département des Travaux publics met à l'enquête publique le projet présenté par le 1er arrondissement des chemins de fer fédéraux suisses relatif à la suppression des passages à niveau à Bevaix, aux km 61.994 et 62.324 et à leur remplacement par un passage inférieur au km 62.521.

Les plans peuvent être consultés au bureau communal de Bevaix ou au bureau du Service des ponts et chaussées, Serre 4, à Neuchâtel, du 27 janvier au 26 février 1968 à 18 heures.

Toute personne estimant son droit d'opposition justifié adressera par lettre sa réclamation au Conseil d'Etat dans le délai mentionné ci-dessus.

Le chef du département :
C. Grosjean
Service des ponts et chaussées

ADMINISTRATION CANTONALE
NEUCHATELOISE

Le département des Travaux publics offre :

- situation intéressante
- semaine de cinq jours
- avantages sociaux

à INGÉNIEUR CIVIL
EPF ou EPUL

dynamique, âgé de 30 à 40 ans, ayant l'expérience d'un bureau d'étude et des chantiers.

Traitement à fixer selon expérience professionnelle sur la base de la classification cantonale.

Entrée en fonction immédiate ou à convenir.

Les candidats sont invités à faire parvenir leurs offres de service à l'Office du personnel, au château de Neuchâtel, jusqu'au 23 février 1968.

A LOUER

A louer à Neuchâtel à la rue de Grise-Pierre, immédiatement ou pour date à convenir

appartements
de 3 pièces

tout confort.
Loyer à partir de 355 fr. par mois + prestation de chauffage et d'eau chaude.

GARAGES à disposition, loyer mensuel 60 francs.

FIDUCIAIRE LEUBA & SCHWARZ
Fbg de l'Hôpital 13 - Neuchâtel
Tél. 5 76 71.

A louer pour le 24 mars 1968, à la rue des Saars 85, à Neuchâtel, très bel

APPARTEMENT
de 2 pièces

loyer mensuel 291 fr., charges comprises.

Garage à disposition, 55 fr. par mois.

Pour tous renseignements, prière de s'adresser au concierge, tél. 4 06 00 ou à la gérance, tél. (031) 25 28 88.

CORNAUX

à louer dans immeuble moderne
appartements
3 p. Fr. 265.-
4 p. Fr. 315.-
+ charges.
Gérance
tél. 3 26 57.

A louer à SAINT-BLAISE

appartement

de 4 pièces, avec confort, pour fin mars.

Adresser offres écrites à CS 3027 au bureau du journal.

DEMANDES À LOUER

Médecin établi à Peseux cherche, pour le privé, à proximité de son cabinet,

appartement

de 4 à 5 pièces.

Entrée début mai ou date à convenir.

Tél. 8 35 50, ou s'adresser au docteur Ayuso, Ernest-Roulet 1, Peseux.

Je cherche pour le 24 juin ou date à convenir

logement de 4 à 5 pièces

dans villa ou petit locatif. Situation tranquille désirée. Région Hauterive, Saint-Blaise. Téléphoner au (038) 3 36 33.

Dame seule, sérieuse, cherche **APPARTEMENT** de 2 chambres, confort, pas trop loin de la gare. Adresser offres écrites à BR 3026 au bureau du journal.

L'annonce
reflet vivant
du marché

OFFRES D'EMPLOIS

La Société de Banque Suisse

engagerait

correspondanciers

qualifiés en correspondance anglaise ou allemande et française pour l'un des services de sa clientèle privée.

Dans nos départements s'occupant de la clientèle privée, vous entrez en contact par écrit avec des gens du monde entier. Nous attachons la plus grande importance au fait que chaque client soit traité de façon individuelle, ce qui suppose de nos correspondants non seulement d'excellentes connaissances linguistiques mais une expérience bancaire qui les mettent en mesure, après une certaine période d'adaptation, de régler de manière indépendante les affaires bancaires des clients.

Un correspondancier capable voit s'ouvrir ainsi un champ d'activité prometteur et de nature à lui apporter toutes satisfactions professionnelles et individuelles.

La semaine de cinq jours et un horaire de travail continu (avec repas dans le propre restaurant du personnel) sont appréciés chez nous par chacun.

Si vous marquez de l'intérêt pour une activité indépendante et diversifiée, alors, n'hésitez pas à adresser votre offre de service, avec curriculum vitae et photo, au Bureau du personnel de la

SOCIÉTÉ DE BANQUE SUISSE

Aeschenvorstadt 1 4002 Bâle



On cherche **mécanicien sur autos**

qualifié. Garage des Falaises S.A., Neuchâtel. Tél. 5 02 72.

A toute demande de renseignements, prière de joindre un timbre pour la réponse.

Feuille d'avis de Neuchâtel.

Je cherche, pour entrée immédiate ou date à convenir, pour mon établissement de moyenne importance,

jardinier-horticulteur

capable et consciencieux. J'offre place stable avec bon salaire et avantages sociaux. Faire offres à l'entreprise de parcs et jardins I. Kaech, 2854 Bassecourt (JB). Tél. (066) 3 74 53.

Je cherche, pour entrée immédiate ou à convenir,

EMPLOYÉES DE BUREAU

de langue maternelle française.

Situations intéressantes et d'avenir.

Divers travaux administratifs, contentieux, téléphone.

Ambiance favorable et prestations sociales.

Faire offres détaillées à
ANDRÉ GAVILLET,
agent général ZURICH-ASSURANCES,
fbg du Lac 43,
2001 NEUCHATEL

Portescap Reno SA

Service du Personnel
2300 La Chaux-de-Fonds Suisse
165, rue Numa-Droz
Téléphone 039 34267

cherche, pour son service mécanographique une

PERFOREUSE

pour machines IBM 026, 029.

Ce poste conviendrait à une personne possédant déjà une certaine expérience dans la perforation.

Entrée immédiate ou date à convenir. Faire offres, accompagnées d'un curriculum vitae et d'une photo, au service du personnel, adresse ci-dessus.

UNE BONNE PLACE POUR VOUS

Maison suisse renommée et bien introduite cherche

REPRÉSENTANTS ET REPRÉSENTANTES

Nous vous donnons la possibilité de vendre, auprès de notre clientèle particulière déjà existante, les produits que nous fabriquons. Ceux-ci sont connus et d'emploi journalier. Grâce à notre organisation de vente tout à fait au point vous êtes non seulement introduit et instruit, mais également soutenu dans votre travail. Nous ne cherchons pas de beaux parleurs, mais des collaborateurs honnêtes, travailleurs et zélés. Vous avez l'occasion d'améliorer votre situation et de vous créer une place d'avenir.

Votre travail fixe votre revenu !

Vous pouvez atteindre un revenu au-dessus de la moyenne. Nous vous offrons en outre des vacances payées, une excellente caisse maladie et accidents de même que la caisse de prévoyance.

Si notre offre vous intéresse, veuillez nous faire parvenir le talon ci-dessous dûment rempli, et nous prendrons contact avec vous. DISCRETION ASSURÉE. Faire offres sous chiffres D 5142-23-D à Publicitas S.A., 1201 Genève.

Nom : Prénom :
Rue : No : Localité :
Age : Profession : Tél. :

Restaurant de la Couronne

Saint-Blaise. Tél. (038) 3 38 38

cherche pour date à convenir :

une sommière

ainsi que

filles (garçon) de cuisine



Nous engageons

EMPLOYÉ(E)S

de nationalité suisse et de langue française pour différents services.

Faire offres, avec prétentions de salaire, à la direction de l'Union de Banques Suisses, à Neuchâtel.

Nous cherchons, pour nos départements de vente, de jeunes

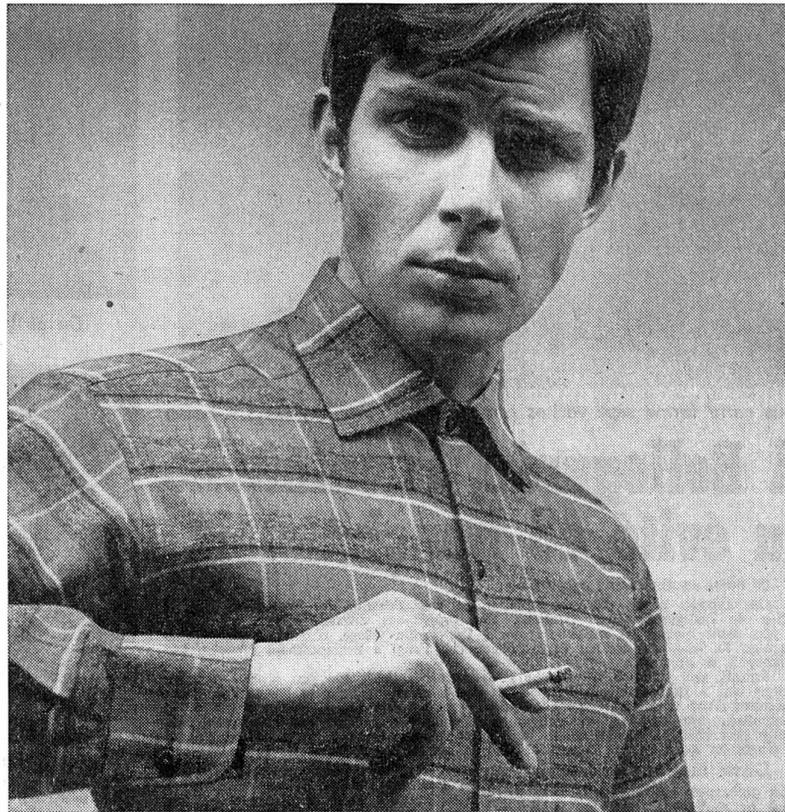
SECRÉTAIRES

habiles sténodactylographes, de langue maternelle française, possédant une bonne formation commerciale, si possible de bonnes notions d'allemand.

Adresser offres manuscrites, avec curriculum vitae et prétentions de salaire, à notre secrétariat de direction.

TREFFERIES RÉUNIES S.A. - 2501 BIENNE

LA CITÉ SOLDE
AVEC DOUBLE RISTOURNE



CHEMISES SPORT ET CHEMISES VILLE

Valeur jusqu'à	39.-	36.-	29.80	25.80	16.80
SOLDÉ	15.-	12.-	10.-	8.-	5.-

PULLS-CHEMISES

Valeur jusqu'à	34.80	29.80	19.80	15.90
SOLDÉ	25.-	20.-	12.-	8.-

PULLS ras cou, encolure V, col roulé, etc.

Valeur jusqu'à	33.-	23.80	19.90	14.90	7.90
SOLDÉ	15.-	12.-	10.-	8.-	3.-

Un énorme choix de slips, maillots, camisoles, caleçons, etc.

A DES PRIX EXTRAORDINAIRES



La Cité

Autorisation officielle du 15 janvier au 3 février 1968

COMMENT

améliorer votre situation



par les cartes perforées

Adressez-vous au seul institut enseignant les langues modernes de programmation.

COURS ET TRAVAUX PRATIQUES
auprès d'un établissement de calcul électronique et de programmation

• Nombreuses références à disposition •

L'avenir appartient à la mécanisation. Toutes les entreprises travaillant avec les cartes perforées souffrent du manque de personnel qualifié. Grâce à notre cours, quels que soient votre âge et votre profession, vous accéderez bientôt à un poste d'avenir; vous obtiendrez un salaire bien au-dessus de la moyenne.

Le temps, c'est de l'argent: sollicitez immédiatement notre brochure gratuite et sans engagement en nous retournant le coupon dûment rempli.

Nom : Retournez ce coupon à
Prénom : Tél. :
Rue :
Chez : Age : Institut Programex
Profession : av. de Morges 78
No post. lieu : NF 5 1004 Lausanne

Echec au renchérissement
en achetant encore
plus à **MIGROS**

BAISSES

(spécialement bien-venues en ce moment)



Ravioli aux œufs

prêts à servir
première qualité, marque « Bischofszell »

la grande boîte 1/1 seulement

1.30

la boîte 1/4 seulement

1.-

Des ravioli aux œufs avec une petite soupe Migros et une salade fraîche = un repas complet, savoureux et très, très avantageux.
N.B. La délicieuse sauce tomates à l'italienne et la farce de première qualité seront appréciées par nos amateurs de ravioli.

Baisses sur le café:

Café de Fête

Mélange absolument supérieur! Ce qu'il y a de MEILLEUR à vous offrir comme café.

le paquet de 250 g.
seulement

250

Café Zaun sans caféine

le café miracle, conservant entièrement son délicieux arôme.

Ménage le cœur et le porte-monnaie!
le paquet de 250 g.

seulement

230

Café Exquisito

son nom dit tout!

le paquet de 250 g.
seulement

230



La fraîcheur MIGROS est garantie chez vous pour le café MIGROS, au-delà de la date de vente « à vendre jusqu'au » indiquée sur le fond du paquet, tout le temps qu'il faut normalement pour la consommation.



Purée de pommes de terre

«MIFLOC», le paquet de 150 g. **-.95**
Il est certainement superflu de vous expliquer toute la peine et le temps qu'exige la préparation d'une bonne purée de pommes de terre. Considérez également le prix: 4 portions pour 95 centimes!

M-Rösti

la boîte de 620 g. net
(2-3 portions)

1.70

Nos Rösti ont trouvé un accueil enthousiaste! C'est vraiment la solution idéale en cas de visites inattendues, pour les jours de lessive, lorsque le temps manque pour préparer un menu compliqué, comme réserve de ménage, etc.

Pot-au-feu

la grande boîte 1/1
prêt à servir, nourrissant (comme il doit l'être) et délicieusement savou-

3.75

Aromates EPIMIRA

boîte de 85 g.

1.50

pour assaisonner tous les mets - cependant très pauvre en sel. sachet de recharge 65 g. 80 ct.

Mayonnaise citron

le tube de 175 g.
orifice du tube en étoile, pour garnitures. Une mayonnaise à part. Nous vous conseillons d'en faire un essai.

1.-

ZUCRINET liquide

le flacon de 216 g.

2.70

Le succédané idéal du sucre pour toutes les personnes qui doivent ou veulent l'éviter. Peut être cuit. Contribue à maintenir la ligne.

Fromage à tartiner M

la boîte 6 portions,
225 g.

1.25



Profitable et excellent.

Infusion aux herbes

Arôme délicieux. Se dissout instantanément. A recommander contre les refroidissements, la toux, les enrhumements et le catarrhe des fumeurs.
OICM 33 691

la boîte
de 250 g.

1.50

Cake aux oranges

Référence: il vient de JOVA, qui fabrique les cakes spéciaux avec le plus grand raffinement. Nous sommes convaincus que celui-ci gagnera aussi votre faveur!

la pièce,
400 g.

2.-



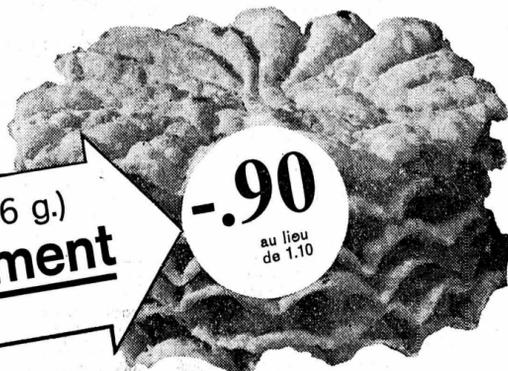
MERVEILLES

Nous réduisons le prix jusqu'à la fin de la saison, afin que chacun puisse savourer à sa guise les délicieuses merveilles croustillantes

MIGROS

6 pièces (216 g.)
seulement

-.90
au lieu
de 1.10



Dans le Jura deux incendies ont fait pour près de 500,000 francs de dégâts

De notre correspondant :

Samedi, à 2 heures du matin, un jeune homme de Courtemêche qui regagnait son domicile constata que de la fumée sortait de l'usine de perçage de pierres fines Ernest Walther. Il donna l'alarme et bientôt les sapeurs-pompiers du village, puis

deux équipes des premiers secours de Porrentruy étaient sur les lieux du sinistre. L'eau venant à manquer, ils durent installer une conduite de 160 mètres pour alimenter leur pompe à la rivière voisine. L'atelier, qui mesurait 40 mètres sur 10 mètres, et occupait 15 ouvriers, est complètement

détruit, de même que 120 machines à percer les pierres et plusieurs machines à coller. Seuls, les bureaux ont été partiellement épargnés. Les dégâts peuvent être estimés à 300,000 francs. Les soldats du feu ont heureusement pu protéger les fermes voisines. L'enquête devra déterminer les causes du sinistre. Il semble qu'on peut d'emblée exclure tout acte criminel.

A Porrentruy

Les pompiers de Porrentruy étaient à peine rentrés de Courtemêche — ils se trouvaient occupés au service de parc — qu'ils furent à nouveau alarmés. Cette fois un incendie s'était déclaré au numéro 26 de la route de Courtoudoux, dans la propriété Noirat. C'est une habitante du rez-de-chaussée qui provoqua le sinistre en renversant un fourneau à mazout. Le feu se communiqua à la cage d'escalier et un courant ascendant le transporta rapidement à la partie supérieure de l'immeuble. Une locataire du premier étage, Mme René Patrisio, âgée de 25 ans, ne pouvant tenir plus longtemps dans la fumée très épaisse et faite de pouvoir employer la cage d'escalier se résolut à sauter par la fenêtre d'une hauteur de 4,5 mètres. Elle se brisa une cheville et fut transportée à l'hôpital. En escaladant une façade de l'immeuble, un ouvrier français du garage voisin parvint à sauver in extremis un enfant de 5 ans. Les pompiers combattirent le feu munis de masques à circuit d'air. Cependant, trois d'entre eux qui n'en étaient pas pourvus subirent un début d'intoxication. Pour l'un, il fallut avoir recours aux soins d'un médecin. Les dégâts s'élevèrent à 200,000 francs.

Un statut de minorité a été proposé par l'Union des patriotes jurassiens

Lors d'une audience de la « Commission des vingt-quatre » qui a eu lieu vendredi à Bienne, l'Union des patriotes jurassiens (mouvement anti-séparatiste) a remis à cette commission un projet de « statut de minorité pour le Jura bernois ». Ce document de septante articles devrait, dans l'esprit de ses auteurs, être approuvé par les citoyens du canton de Berne en votation populaire. Il devrait en outre être garanti par les Constitutions fédérale et cantonale.

Les divers chapitres de ce statut concernent la Constitution, les droits du peuple, les langues nationales, les autorités, l'administration, les Eglises, l'instruction publique, l'économie et l'agriculture. Pour le Conseil exécutif, le statut prévoit que « le Jura a droit à deux représentants au Conseil exécutif ». Les candidats jurassiens sont désignés par les partis jurassiens. Ils sont élus par les citoyens du canton.

De même, pour le Conseil des Etats, l'U.P.J. propose la formule suivante : « Le Jura occupe un des sièges réservés au canton au Conseil des Etats. Les candidats jurassiens sont désignés par les partis jurassiens et élus par le Grand conseil ». Enfin, en ce qui concerne le Conseil national, la formule retenue est la suivante : « Les partis jurassiens peuvent établir leur propre liste de candidats pour l'élection du Conseil national. La population romande du canton est représentée au Conseil national par le nombre de députés auquel elle a droit selon le dernier recensement ».

L'Union des patriotes jurassiens a en outre demandé à la Commission des vingt-quatre de charger une autre commission de faire rapport, dans les plus brefs délais, sur le statut des diverses minorités suisses : les droits des minorités sur le plan fédéral et, au sein des cantons, les minorités italienne et romanche aux Grisons, et les minorités de langue allemande en Valais et dans le canton de Fribourg. (ATS)

A Delémont, le maître chanteur agissait dans un but moral...

À la fin de la semaine dernière, le tribunal de district de Delémont a jugé une affaire de chantage datant du mois d'octobre 1967. A cette époque, une habitante de Glovelier avait trouvé sur sa fenêtrée une lettre dont l'auteur, anonyme, réclamait 200 francs, sous menace de révéler certains faits compromettants. Le correspondant anonyme précisait encore qu'il téléphonerait le lendemain pour fixer les modalités de versement de la somme.

Une plainte pénale fut déposée et la police parvint à identifier le coupable, A. M., un homme de 29 ans qui reconnut les faits, mais affirma avoir agi dans un but d'ordre moral et non pour soulever de l'argent.

Devant le tribunal de Delémont, le procureur du Jura, M. Troehrer, demanda une peine d'emprisonnement de 4 mois, sans sursis. Le tribunal, après délibérations, con-

damna le coupable à 4 mois d'emprisonnement avec sursis, pendant 5 ans, au paiement des frais et au versement d'une indemnité de 400 francs pour tor moral.

Les manifestations dansantes de la jeunesse protégées dans le canton

(c) Désireux de favoriser l'esprit sérieux dans les manifestations dansantes de la jeunesse, et en vue de protéger cette dernière et maintenir ces manifestations dans des limites raisonnables, la chancellerie bernoise vient de publier une ordonnance du Conseil exécutif du canton de Berne à ce sujet. Une autorisation ne sera délivrée que pour des fêtes réservées aux personnes de 16 à 25 ans. La fréquentation de celles-ci par des personnes de plus de 25 ans est interdite. Le responsable de l'organisation devra s'engager à ne pas fournir des boissons alcoolisées dans les locaux de danse. Ces manifestations dansantes ne devront pas être organisées dans un but lucratif. L'ordonnance précise enfin que les manifestations dansantes pour la jeunesse nécessiteront un permis ou une patente délivrés par l'autorité cantonale, laquelle sera chargée de la surveillance en collaboration avec l'autorité de police locale.

SAINT-IMIÉR Beau certificat à la chorale

(c) Le jury de la 30^{ème} fête-concours de l'Union des chanteurs jurassiens, au Noirmont, vient de faire parvenir son rapport aux différentes chorales. Pour l'Union chorale de Saint-Imier, le rapport dit notamment : « Pour que l'on chante de Fr. Gobert, le ton est très bien gardé, la justesse est constante. Matériel vocal de premier ordre. Le rythme est parfaitement au point et les nuances soignées. On sent le fruit d'un travail en profondeur, sérieux et musical. Une des meilleures exécutions du chœur imposé, peut-être la meilleure. »

A propos du chant de choix : Voix des nuits de Z. Kodaly, le jury dit : « On a conservé le ton. Ce chœur convenait parfaitement à cette société; il correspond aux forces vocales indispensables à un équilibre, un volume, une sonorité particuliers à cette composition. La meilleure exécution des chœurs d'hommes et l'un des très beaux moments du concours. »

Nouveau nom de rue

(c) Selon une décision du législatif de Saint-Imier, la rue partant à l'ouest de la rue des Sapins, pour aboutir à l'est de la rue de Champ-Meusel (nouvellement construite), s'appellera route du Mont-Soleil.

ESCHERT Subvention pour une nouvelle école

(c) Le Grand conseil bernois devra allouer les 6 prochains jours une somme de 210,396 fr. en faveur de la nouvelle école du village d'Eschert, qui comprendra trois classes, une place de gymnastique. Le tout est devisé 456,800 francs.

COURTÉLLE Semaine de 5 jours à l'école

(c) Depuis une année, la semaine de 5 jours avait été introduite à l'école primaire, à titre d'essai. Consultés récemment sur cette innovation, les parents se sont prononcés pour son maintien par 108 voix contre 10. Devant cette adhésion massive, la commission scolaire a décidé l'introduction définitive de la semaine de 5 jours.

PORRENTUAY Le cambrioleur retourne à l'école...

(c) Dans la nuit de vendredi à samedi, un cambriolage a été commis à l'école cantonale de Porrentruy. Après avoir forcé une fenêtre du rez-de-chaussée, on s'est introduit dans deux bureaux du 2^{ème} étage. Le butin se monte à quelque 6000 francs. La police enquête.

IMPRIMERIE CENTRALE de et de LA FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL S.A. rue Saint-Maurice 4 - Neuchâtel Direction générale: Jean Wolfrath Rédacteur en chef: Marc Hostettler

Après la Fête fédérale de chant à Lucerne

(c) Ces jours seulement, les journaux officiels de l'Association fédérale des chanteurs, comme le « Chanteur jurassien », donnent quelque écho de la Fête fédérale de Lucerne. Celui que nous rapportons ci-dessous est pour le moins époustouflant, invraisemblable :

«... Alors que les concours des sociétés de Suisse alémanique avaient lieu dans la grande salle du Kunsthaus, où l'on s'écrasait littéralement pour écouter les chanteurs de l'ivoire coloré de Zurich, Bâle, Berne, Aarau, Solothure, ceux de Suisse romande avaient lieu dans la salle du Théâtre, où ne furent comptés en tout et pour tout que trente à quarante personnes. Invraisemblable, mais vrai ! Et dire que dans ce Kunsthaus, la « Liederhalle », de Bâle, chantait en langue hongroise ! »

Que ce dut être décevant pour les chanteurs romands, chez lesquels on compte des chorales aussi importantes que celles d'outre-Sarine : celles de la Chaux-de-Fonds, du Brassus ou de Lausanne !

Pour lutter contre la pénurie de maîtres d'école

(c) Malgré le dédoublement des classes des Ecoles normales du Jura, malgré l'organisation de trois cours accélérés, le Jura bernois manque toujours de personnel enseignant. Les mises au concours ne recueillent que peu de succès, même dans les grandes localités où les prestations financières sont pourtant alléchantes. C'est que la demande est plus forte que ce que peuvent offrir les trois Ecoles normales françaises de Porrentruy, Delémont et Bienne. Aussi, l'Ecole normale de Porrentruy vient de confirmer que l'expérience tentée depuis trois ans sera poursuivie pour la prochaine année scolaire 1968-1969. Une classe dite « de raccourciment », groupant tous les bons élèves des écoles primaires supérieures du Jura, sera mise sur pied au printemps prochain. Le directeur de l'établissement, M. Edmond Guénat, espère ainsi découvrir des vocations dans les milieux campagnards. Cet apport de dix à quinze normaliens devrait, sans pour autant résoudre la pénurie actuelle, contribuer à résorber une situation préjudiciable à l'ensemble de l'école jurassienne.

ELAY Nonagenaire

(c) Vendredi, M. Johann Strasser, domicilié à Elay, a fêté le nonantième anniversaire de sa naissance. Il occupe encore le poste de préposé à la caisse de compensation.

SAINTE-CROIX Jambes fracturées

(c) Hier, peu après midi, une jeune fille de 19 ans, Mlle Christine Cornu, domiciliée à Sainte-Croix, s'est fracturée une jambe, alors qu'elle skiait. Elle a été transportée à l'hôpital de la localité.

Mlle Eve Bergsten, âgée de 22 ans, habitant Sainte-Croix, s'adonnait à son sport favori, le ski, dimanche après-midi, lorsque, au cours d'une chute, elle se fractura une jambe. Elle a été transportée à l'hôpital de Sainte-Croix.

BAULMES Nomination

(c) Pour remplacer M. Marcel Pilleveit, nommé assesseur, le tribunal cantonal a nommé huissier de la justice de paix du cercle de Baulmes, M. Pérusset, habitant la localité.

YVONAND Le basket-ball lui casse les pieds...

(c) M. André Jacard, député au Grand conseil, âgé de 40 ans, se trouvait avec quelques amis à l'entraînement de basket-ball lorsqu'il fit une chute et se fractura le pied. Il a été transporté à la clinique de la rue du Four à Yverdon.

YVERDON-GRANDSON Rencontre intercommunale

(c) Les municipalités d'Yverdon et de Grandson ont tenu une séance en commun sur l'initiative de la municipalité de Grandson. En effet, différents points communs à ces deux communes ont été examinés, en particulier la question des subventions à la société du « Gyrosbus », la future usine d'incinération des ordures, etc. Une visite de l'hôtel de ville de Grandson et un souper ont agrémenté cette rencontre intercommunale.

FRIBOURG SORENS Cambrioleur identifié

(c) Le cambrioleur qui, le 20 juin 1967, a fait emporté une somme de 17,000 fr. à l'hôpital communal de Sorens (Gruyère), a été identifié. Il s'agit d'un habitant du même village, Edmond Privat, âgé de 39 ans, qui est emprisonné depuis le mois de juillet pour une affaire de meurtres. Privat est un repris de justice qui fut déjà impliqué dans une affaire de brigandage en 1949. Il n'est pas exclu qu'il ait d'autres méfaits sur la conscience.

ROMONT Plusieurs cambriolages

(c) Plusieurs cambriolages ont été perpétrés au cours de la semaine dernière à Romont. La fabrique d'horlogerie Dolmy, ainsi que la boulangerie Gachet, cette dernière à plusieurs reprises, ont reçu la visite de jeunes gens de la région qui ont pénétré dans les locaux par effraction. Des sommes d'argent nettes importantes ont été emportées. L'enquête faite par la police de sûreté de Bulle, en collaboration avec la gendarmerie de Romont a abouti à l'arrestation de quatre jeunes gens qui sont maintenant sous les verrous. Mais il est probable que la bande est plus nombreuse encore.

ORSONNENS Motocycliste blessé

(c) Samedi matin, vers 10 heures, un automobiliste de Rue circulait de Romont en direction de Fribourg. A quelque 400 mètres de l'intersection d'Orsonnens, il heurta un motocycliste qu'il s'apprêtait à dépasser, sur la chaussée enjagée. Le motocycliste, M. Raymond Bulliard, âgé de 56 ans, de Lussy (Glâne), fit une chute. Il a été blessé au front et commotionné. Il est soigné à l'hôpital de Billes.

Un cabaret dans la Vieille-Ville

La « vieille ville » de Bienne possède, on le sait, son petit théâtre municipal, un théâtre de poche sympathique. Dès aujourd'hui, grâce à d'importantes transformations faites par la direction des travaux publics de Bienne, on vient d'aménager une cave en cabaret. C'est précisément dans ce local qu'a eu lieu samedi soir la première du « Cabaret de la vieille ville », revue satirique due à la plume, combien alerte et généreuse, de MM. Imfeld, Steiner, Stalder, Meyer, Hadorn et Schwander. Sur une musique de Daniel Andres, dans des décors forts adéquats, de Salviusberg et Martin et sur une mise en scène de Werner Hadorn, la guillevine est encore agrémentée et complétée par la projection de films en couleurs de Mario Cortési et Guido Not. Ce spectacle divertissant égratigne, bien gentiment, il faut le dire, quelques personnalités biennoises et suisses.

Les responsables de cette salle ont l'intention de présenter régulièrement des spectacles de cabaret, ce qui serait un atout de plus pour le vieux quartier.

Ad. GUG.



Urs Graf, l'animateur du cabaret. (Avispress - Guggisberg)

En faveur des sinistrés siciliens

(c) Après la collecte de vêtements qui a rapporté de très nombreux objets, on annonce un grand gala de variétés en faveur des sinistrés siciliens. Il se déroulera à la salle Farel, avec la participation de Dominique, 17 ans, jeune chanteur interprétant des airs du folklore sud-américain, de Pierre-Alain de Bienne, qui s'accompagnera à la guitare, et qui interprétera quelques chansons de sa composition. Puis ce sera Marie-Claire de Fribourg qui présentera des textes inédits, « Les Verglütters » dans quelques sketches et pour terminer Pierre Monau accompagné par son orchestre.

Forum sur le mariage

(c) Un nombre public a assisté, vendredi soir, en la salle Farel à Bienne, au forum sur les mariages mixtes. Présidé par le pasteur Delivo, il fut animé par les abbés Candolfi, curé-doyen du décanat de Saint-Imier, Monnin et par les pasteurs Reverdin et Gonthier de Porrentruy.

Deux jambes cassées aux Prés-d'Orvin

(c) Dimanche, la foule des grands jours a envahi la station des Prés-d'Orvin, mais on a enregistré deux jambes cassées : la jeune Fiorella Linder, de Bienne, et Kurt Loeffel, habitant à Boujean. Les deux accidentés ont été transportés à l'hôpital de Wildermeth.

BIENNE Presque tous réengagés

(c) La presque totalité des artistes (quarante) du théâtre de Bienne-Solleure qui avaient reçu leur congé par l'arrivée du nouveau directeur (c'est une coutume) ont été presque tous réengagés samedi. La commission a en effet signé les nouveaux contrats.

SAINTE-CROIX Jambes fracturées

(c) Hier, peu après midi, une jeune fille de 19 ans, Mlle Christine Cornu, domiciliée à Sainte-Croix, s'est fracturée une jambe, alors qu'elle skiait. Elle a été transportée à l'hôpital de la localité.

Mlle Eve Bergsten, âgée de 22 ans, habitant Sainte-Croix, s'adonnait à son sport favori, le ski, dimanche après-midi, lorsque, au cours d'une chute, elle se fractura une jambe. Elle a été transportée à l'hôpital de Sainte-Croix.

BAULMES Nomination

(c) Pour remplacer M. Marcel Pilleveit, nommé assesseur, le tribunal cantonal a nommé huissier de la justice de paix du cercle de Baulmes, M. Pérusset, habitant la localité.

YVONAND Le basket-ball lui casse les pieds...

(c) M. André Jacard, député au Grand conseil, âgé de 40 ans, se trouvait avec quelques amis à l'entraînement de basket-ball lorsqu'il fit une chute et se fractura le pied. Il a été transporté à la clinique de la rue du Four à Yverdon.

YVERDON-GRANDSON Rencontre intercommunale

(c) Les municipalités d'Yverdon et de Grandson ont tenu une séance en commun sur l'initiative de la municipalité de Grandson. En effet, différents points communs à ces deux communes ont été examinés, en particulier la question des subventions à la société du « Gyrosbus », la future usine d'incinération des ordures, etc. Une visite de l'hôtel de ville de Grandson et un souper ont agrémenté cette rencontre intercommunale.

VULLY Actes de vandalisme

(c) Ces derniers temps, de vilains garnements ont pris plaisir à démolir les panneaux de signalisation posés par la Société de développement du Vully. Cette société avait également doté d'une bouée de sauvetage les ports de Suziez, Praz et Mölter. Ces bouées ont également été détériorées; certaines ont même disparu. La police enquête.

GRANGES-MARNAND Promotions militaires

(c) M. José Corthésy, instituteur à Granges, a été promu au grade de premier-lieutenant d'infanterie. A Heniez, M. Bernard Fahrni a été promu au grade de premier-lieutenant des troupes légères.

YVERDON Avec les boulistes

(c) Hier a eu lieu à Yverdon la 35^{ème} assemblée de la Fédération suisse de boules ferrées, au Casino, sous la présidence de M. Schudel, de Genève. La partie administrative a été interrompue par le vin d'honneur offert par la Municipalité d'Yverdon. Les débats se sont déroulés dans un excellent esprit et tous les objets à l'ordre du jour furent approuvés.

Compteurs fracturés

(c) On a constaté que des compteurs à prépaiement avaient été fracturés à la rue d'Orbe au préjudice d'un salon-lavoir. Une plainte a été déposée.

Arrestation

(c) La gendarmerie d'Yverdon a procédé à l'arrestation d'un Confédéré qui se trouvait dans un restaurant de la ville et qui s'était évadé de l'établissement des Prés-Neufs, non loin de Bochuz. Il a été reconduit à son point de départ.

PAYERNE Accident en forêt

(c) Alors qu'il travaillait dans les forêts de la commune de Payerne, M. Charles Cherubin, âgé de 23 ans, fils de Max, a été surpris par la chute d'une arbre qu'on abattait. Souffrant d'une triple fracture du coude gauche, M. Cherubin a été transporté à l'hôpital de Payerne.

Marché du logement

(c) Au 1^{er} décembre 1967, il y avait à Payerne 32 appartements disponibles, la plupart dans des immeubles neufs. Plusieurs bâtiments localités étant en construction, le marché du logement évoluera certainement au cours de 1968.

Un pied cassé

(c) M. Roméo Schweizer, âgé de 36 ans, représentant, domicilié à Payerne, s'est fracturé un pied au cours d'un voyage. On l'a transporté à l'hôpital de Payerne.

VILLARS-LE-GRAND Les enfants jouent et chantent

(c) Samedi soir, au nouveau collège, un nombre public a participé à la présentation de rondes, de chants et de saynètes faites par les enfants de l'école du dimanche. Cette charmante soirée a connu un très vif succès.

CORCELLES-PRÈS-PAYERNE Une soirée réussie

(c) Samedi, à la grande salle de l'Auberge communale, la Société de gymnastique a donné, devant un public nombreux, une soirée très réussie. Le programme était composé, en première partie, d'exercices de gymnastique, puis, en seconde partie, d'une suite de textes et de ballets, dans des décors nouveaux de Gilbert Glaus.

Voyage en Israël

(c) Devant un nombre public assemblé à l'église, M. Georges Rapin a parlé de son récent voyage et séjour en Israël, montrant ainsi que, par l'organisation moderne de leur agriculture, les Israéliens donnaient un bel exemple de travail et de vie communautaire.

Mort subite

(c) A Corcelles-près-Payerne est décédée subitement Mme Sara Rapin-Perrin. La défunte, âgée de 64 ans, était secrétaire du comité libéral de l'arrondissement de Payerne.

MOUDON Une infirmière se retire

(c) Dernièrement, le comité de la Ligué vaudoise contre la tuberculose s'est réuni à l'hôtel du Pont, à Moudon, afin de prendre congé de Mme Leuba-Thiébaud, qui a abandonné depuis peu ses fonctions d'infirmière visitante. M. Gougler, président de la section locale, salua la présence de M. Balmas, secrétaire du comité cantonal, de M. et Mme Leuba, des présidents des sections du district et de plusieurs membres des comités.

Durant onze ans, Mme Leuba a rempli sa tâche avec conscience et discrétion. C'est ce que releva le docteur Bugnon, président de la commission de l'infirmière visitante, qui insista sur l'aide efficace apportée par les infirmières visitantes aux médecins.

AVENCHES Découverte de squelettes

(c) Au cours de travaux faits en vue de l'agrandissement de l'imprimerie Cuhat, des vestiges romains ont été mis au jour, notamment la face extérieure du mur d'enceinte de l'ancienne Aventicum. On a également découvert deux squelettes sans sarcophage, qui semblaient être posés à même le sol. Ces restes semblent être d'une époque assez récente (un ou deux siècles peut-être) et l'on ne sait pas encore s'il s'agit d'un crâne imputi ou des restes de suppliciés, car à cet endroit se trouvent des vestiges de toutes les époques, depuis l'époque romaine jusqu'à nos jours.



Première montée... Derrière, la longue file impatiente et à droite : lors de l'inauguration, en présence du maire des Brenets, la luge pourvoyeuse des boissons indispensables.

(Avispress - P. F.)

Inauguration du remonte-pente des Brenets

De notre correspondant :

Le remonte-pente des Brenets a été inauguré samedi après-midi. Auparavant, vendredi, à l'occasion de leçons de gymnastique, garçons et filles s'étaient appliqués à tasser la piste de descente, et à niveler quelque peu celle de remontée.

Ce travail, fait avec zèle sous la direction de deux membres du corps enseignant, a été suivi d'essais aussi nombreux que concluants. Les enfants se sont familiarisés rapidement à ce moyen de remontée. Certains allaient presque aussi vite à la montée qu'à la descente, question de partage. L'heure de gymnastique, bien que double, parut bien courte, malgré la neige bien mouillée qui n'a cessé de tomber.

Samedi, le temps était plus clémente. Le ciel était couvert, mais les précipitations avaient cessé.

A deux heures, il y avait déjà 40 impatientes. Les responsables — MM. Pasquier et Deléglise — ont mis l'installation en marche. Et ce fut tout l'après-midi, la ronde continue. Les enfants ne s'occupent que de fort loin de la cérémonie officielle.

A celle-ci, on remarque les conseillers communaux, MM. Jean Guinand, Jean Pélou, Eddy Vuilleumier et Gaston Dubois. Les présidents des sociétés intéressées, gymnastique et ADB, et de nombreux sympathisants.

Une luge a apporté des boissons. Auxiliaires indispensables aux cérémonies d'inauguration : du thé chaud et du vin blanc. M. Pasquier est l'échanson tout trouvé, alors que M. Deléglise, au nom de l'ADB, adresse des remerciements à tous ceux grâce à qui la réalisation d'aujourd'hui a été possible : la commune, les sociétés et les généreux donateurs.

M. Jean Guinand, quant à lui, est heureux d'avoir pu contribuer à cet aménagement. Peut-être n'est-ce qu'un commencement ?

Sur le vaste pré, il y a au moins 100 skieurs : à peu près tout ce que le village compte de sportifs. Les jeunes, dont l'art est stupéfiant, montrent aux spectateurs ravis comment on dévale harmonieusement la piste du tremplin en godillant, malgré une cime de sapin en travers de la piste. Les plus jeunes, ceux qui fréquentent

l'école, et ceux qui y entreront ce printemps, continuent la ronde (monte-pente - descente). Pensez donc, aujourd'hui, c'est gratuit ! Cette heureuse réalisation permettra de

relancer la pratique du ski chez les enfants. C'est dans cette même région que, le 11 février, aura lieu un concours local, destiné aux enfants et aux jeunes de 15 à 90 ans !

LA CHAUX-DE-FONDS

Le toit menaçait de s'effondrer

Hier, vers 15 h 30, les sapeurs-pompiers de la Chaux-de-Fonds ont intervenu au Manège du Jura, à la rue des Crétets. Le toit de bâtiment était surchargé de neige et menaçait de s'effondrer. Une douzaine de sapeurs, sous les ordres d'un maître couvreur et sous la surveillance d'un architecte, ont enlevé la totalité de la neige qui recouvrait le toit. Les piliers soutenant la charpente avaient cédé sous le poids de la neige.

Accrochage

Hier, vers 10 h 15, M. F. B. de la Chaux-de-Fonds circulait au volant d'une automobile à la rue de l'Espérance. En bifurquant à droite, le conducteur réalisa que le passage était trop étroit pour son véhicule. Il accrocha une voiture régulièrement stationnée. Dégâts.

LE LOCLE

Les accidents de ski

(c) Le médecin d'office du Locle a eu beaucoup d'interventions pour des blessures légères, des contusions à ski, dans la journée de dimanche.

Les deux cas les plus graves consistent en deux jambes cassées à ski. La première, à 14 h 40, sur la piste de Sommartel et dont a été victime le jeune B. J., domicilié Gare 1, et à 15 h 45, une jeune Suisse allemande, S. Ch., qui skiait à la Combe-Jeanerret. Il n'a ni plu ni neigé dimanche, aussi de nombreux skieurs ont-ils profité de gagner les hauteurs pour y pratiquer leur sport favori.

La circulation en ville, tant des piétons que des automobilistes, a été peu importante.

LA SAGNE

Une voiture dérape : cinq piétons fauchés

Hier à 17 heures, une automobile conduite par M. Pierre Benoit circulait sur la route cantonale des Ponts-de-Martel, en direction de la Chaux-de-Fonds. Devant la fabrique de balanciers de la Sagne, cinq piétons cheminant sur le bord de la chaussée. Pour les éviter, M. Benoit donna un violent coup de volant. Son véhicule dérapa sur la chaussée verglacée et faucha les piétons. Il s'agit de Mme G. Rossier, de la Chaux-de-Fonds et de ses deux enfants, Yves-Alain, âgé de 8 ans et Stéphane, âgé de 5 ans, qui souffrent, la première de contusions au thorax et les enfants de contusions aux jambes. Mme Samuel Robert et son fils Richard furent également renversés. La mère est indemne, mais son fils a un pied fracturé. Transportés chez un médecin d'abord, ils ont tous pu regagner leur domicile au cours de la soirée.

Carnet de deuil

(c) Samedi matin, Mme Paula Legrand, est décédée à la Sagne, des suites d'une longue maladie. Elle était âgée de 48 ans. Femme dévouée, elle assistait son mari dans sa lourde tâche de médecin. M. et Mme Legrand sont à la Sagne depuis 1962, ils ont passé une partie de leur vie au service des malades au Congo.

Le service funèbre sera célébré en l'église de la Sagne, et l'enterrement aura lieu le 31 janvier en l'église Saint-Hubert à Jolimont (Haïne Saint-Paul) en Belgique, pays d'origine de la famille.

POLYATHLON AU LOCLE

L'« Université de Californie » consolide sa position de leader



VAINQUEURS — L'Université de Californie sourit à la victoire. De gauche à droite : Marc-Edouard Perruchoud, Richard Koller (tenant dans ses bras la fille du président Haussener) et Claude De Bona. **SUCCÈS** — Les Stroumphy (de gauche à droite) : Jean-Jacques Piaget, Yves Dubois, Michel Vuille et un sympathisant « savourent » leur belle performance de samedi.

(Avispress R.C.)

De notre correspondant :

C'est dans des conditions d'enneigement assez difficiles que les épreuves de ski et de luge du Polyathlon de la jeunesse se sont disputées samedi après-midi sur la piste de la Jaluse. Ce concours a donné lieu à une lutte passionnante et le classement est resté incertain jusqu'au bout.

La descente qui était prévue en « assiette » a été supprimée à la suite de l'accident survenu à un jeune concurrent malchanceux. En voulant franchir une porte Daniel Rochat a heurté un poteau électrique et a dû être conduit à l'hôpital. Son état n'est heureusement pas grave et il a pu regagner rapidement son domicile.

Le classement des 2 compétitions de samedi se présente ainsi :

Ski. — 1. Les Stroumphy (Yves Dubois) ; 2. Université de Californie (Richard Koller) ; 3. Les Modestes (Jean-Pierre Musy) ; 4. Les Gardes-Rouges (Kurt Roesch) ; 5. Les Ratatagewesenplatz (Denis Grisel et Bernard Perret) ; 6. Les Baleyse (Béat Becker) ; 7. Les Spoutniks.

Luge. — 1. Université de Californie (Marc-Edouard Perruchoud) ; 2. Les Modestes (Marc-Antoine Duvoisin) ; 3. Les Stroumphy (Jean-Jacques Piaget) ; 4. Les Gardes-Rouges (Philippe Richardet) ; 5. Les Ratatagewesenplatz (Jacques Genoud) ; 6. Les Baleyse (Daniel Rochat) ; 7. Les Spoutniks.

Classement final. — 1. Université de Californie ; 2. Les Stroumphy ; 3. Les Modestes ; 4. Les Gardes-Rouges ; 5. Les Ratatagewesenplatz ; 6. Les Baleyse ; 7. Les Spoutniks.

A l'issue des épreuves de samedi, le classement général provisoire est le suivant : 1. Université de Californie, 152 points ; 2. Les Ratatagewesenplatz, 139 points ; 3. Les Modestes, 114 points ; 4. Les Baleyse, 97 points ; 5. Les Stroumphy, 96 points ; 6. Les Gardes-Rouges, 80 points ; 7. Les Spoutniks, 68 points.

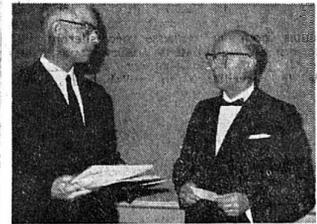
En tête du classement, l'Université de Californie et les Ratatagewesenplatz semblent maintenant certains de remporter les première et deuxième places. Par contre les Modestes, les Baleyse et les Stroumphy se livrent à une lutte acharnée pour l'obtention de la médaille de bronze. Les trois dernières épreuves (jeu interjeunesse, enquête et mosaïque) réserveront sans doute encore bien des surprises.

La Chorale du Locle ? De vrais amis... mais aussi d'excellents chanteurs !

De notre correspondant :

Au cours de la soirée qu'elle a donnée samedi au Casino-Théâtre, la Chorale du Locle a confirmé le renouveau qu'elle avait amorcé l'année dernière déjà. Sous la direction de M. Raoul Châtelain, elle a su trouver une excellente homogénéité et un entrain de bon augure. Les registres sont bien équilibrés et les voix sont toujours justes et bien timbrées.

A peine le rideau ouvert, les 20 chanteurs apparurent sous un angle favorable



RESPONSABLES — Georges Robert (président) et Raoul Châtelain (directeur) mettent au point les derniers détails de la soirée.

(Avispress R.C.)

au public : en chemise blanche et cravate. Ils se mirent immédiatement en évidence en interprétant avec une réelle facilité trois chansons populaires entraînantes : « Ce n'est qu'un chant » de Henri Devain et Paul Montavon, « Souffle » de Henri Devain et Paul-André Gaillard et « Joyeux enfants de la Bourgogne » de Paul Montavon.

Après une allocution plein d'humour du président Georges Robert, la Chorale du Locle attaqua avec la même sûreté la deuxième partie de son programme. Les chanteurs laissèrent à nouveau une excellente impression en exécutant tour à tour « Au loin de la plaine » de S. Colmann et S. François, « Pauvre pêcheur » de Louis Amadé et Gilbert Bécaud, « Dans un coin de mon pays » et « Si tous les gars du monde » de G. van Parys et M. Achard. Ce dernier morceau fut très justement bissé par un public satisfait et comblé.

En deuxième partie de la soirée, le Club littéraire de la Société des employés de commerce de la Chaux-de-Fonds interpréta une charmante comédie en 3 actes de M.-G. Sauvajon : « Treize à table » ou le « Héros de Zapatapam ». Cette pièce très alerte fut enlevée avec une belle maîtrise par des amateurs possédant des notions théâtrales très approfondies.

Parmi les huit personnages qui tirèrent la scène, la palme revient sans hésitation à Antoine qui démontra des qualités assez rares chez un amateur. Dolorès ne lui céda en rien et son étalage de paroles « espagnolisées » fut apprécié. Les autres acteurs méritent aussi des compliments.

AUJOUR'HUI DANS LES MONTAGNES

● A LA CHAUX-DE-FONDS

CINÉMAS. — Eden : L'Homme qui trahit la mafia, Robert Hossein.

Plaza : Mauvais garçons, Lautner - Audard.

Ritz : Les Demeiselles de Rochefort, J. Dery.

Corso : La Belle de jour, de Bunuel.

Palace, 15 h et 20 h 30 : Forum en folie ; 17 h 30 : Cultor, Chair de poule, de Duviols.

Scala : L'Ennemi No 1 du F.B.I.

Expositions. — Musée d'horlogerie, 19 à 21 h, 10 à 12 et 14 à 17 h : Les quatorze horloges de table du XVIIe siècle, de la collection Fremersdorf.

Galerie du Manoir : les quatorze affiches Air-France de Georges Mathieu.

Galerie du Club 44 : photographies d'art de Dominique Froidevaux.

Pharmacie d'office. — Coopérative, Paix 70. Dès 22 h, No 11.

Médecine - dentiste. — Tél. 2 10 17.

Main tendue. — Tél. 3 11 44.

Société protectrice des animaux. — Tél. 3 22 29.

● AU LOCLE

CINÉMA. — Lux, 20 h 30 : Le Petit Monde de don Camillo.

Pharmacie d'office. — Breguet.

Permanence médicale et dentaire. — Votre médecin habituel.

VAL-DE-RUZ - VAL-DE-RUZ

Dombresson, à son tour, accepte le règlement du futur collège secondaire régional du Val-de-Ruz

De notre correspondant :

Le Conseil général de Dombresson, sous la présidence de M. Samuel Fallet, s'est réuni vendredi au collège. Au cours d'une séance éclair qui n'a pas duré plus de 27 minutes, il a : accepté les budgets du home « Mon foyer » et de la commune pour 1968 ; autorisé l'exécutif à emprunter 250,000 fr. auprès de la caisse de pensions de l'Etat ; adopté le règlement du collège régional et voté un arrêté concernant la pose des compteurs d'eau. Une seule intervention dans les divers, de M. Jean-Louis Geiser qui a demandé que la route du Rin soit mieux signalée, notamment dans ses parcours sinueux.

BUDGET DU HOME. — Celui présenté aux recettes 518,000 fr. et aux dépenses 518,000 francs. Le bénéfice présumé s'élève donc à 50 francs.

BUDGET DE LA COMMUNE. — Les recettes atteignent 405,990 fr. dans ce budget et les dépenses 403,270 fr. ; le bénéfice brut s'élève à 2,700 fr., mais comme 13,200 fr. sont attribués au fonds des eaux, le budget présente un déficit de 10,280 francs. Le Conseil communal commente certains postes du budget. Au chapitre des forêts, on peut lire ce qui suit :

Nette diminution dans l'estimation du rendement des bois et des frais de façonnage. Cela provient du fait que nous n'avons marqué pour les coupes 1967-1968 que 644 syles sur 2000 conformément aux exigences de l'Etat, exigences dues aux tempêtes des 12 et 13 mars 1967 qui ont renversé des quantités énormes de bois en Suisse. Ainsi, le prix des grumes a baissé de quelque 30 fr. le mètre cube tandis que le bois de pâte baissait de 14 fr. par stère.

Pour le bois de feu, l'écoulement devient chaque année plus difficile. Ainsi donc, les perspectives du bois pour les années à venir sont extrêmement sombres et très inquiétantes. Un prélèvement de 45,000 fr. au fonds des excédents forestiers a été prévu pour compenser partiellement ce manque à gagner.

COMMUNIQUÉ

Rencontre des skieurs romands du Club alpin suisse à la Chaux-de-Fonds

La grande réunion des skieurs des sections romandes du Club alpin suisse aura lieu les samedi 10 et dimanche 11 février 1968, à la Chaux-de-Fonds.

Le premier jour, en fin d'après-midi, à l'issue de l'assemblée des délégués qui se tiendra au local du C.A.S., à l'hôtel de la Croix-d'Or, Me François Couchepin, de Martigny, prononcera une conférence sous le titre : « Protection et exploitation de la montagne. » Aujourd'hui, ce thème est particulièrement actuel et il devient angoissant quand on lui ajoute les effets d'un tourisme mécanisé de plus en plus envahissant.

Pour la course du dimanche, la section chaux-de-fonnière proposera à ses invités une excursion à la découverte des Montagnes neuchâteloises. Elle conduira les skieurs au Mont-d'Amin, dans un site inoubliable, où ils se retrouveront, pour le repas de midi, au chalet du Club.

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL
Réception des annonces et des abonnements
AU LOCLE
chez M. S. FAVRE
Rue D.-Jeanrichard 33
Tél. (039) 5 32 66
Discobar - Tabacs
Journaux

Protégez vos meubles du soleil ; tirez les rideaux !
Des rideaux signés VEGELI
naturellement !
Quai Philippe-Godet - Tél. 5 20 69 NEUCHÂTEL Parc à voitures au nord de l'immeuble

CORS
enlevés par Noxacorn à base d'HUILE DE RICIN
Finis les tripotages, comme par exemple les rasoirs dangereux. Le nouveau liquide NOXACORN stoppe la douleur rapidement. L'acide salicylique dessèche les durillons et les cors, y compris la racine. NOXACORN contient en plus de l'huile de ricin pure, de l'iode et de la benzocaïne qui supprime instantanément la douleur. Un flacon de NOXACORN à Fr. 2,90 vous soulage d'un vrai supplice.

Démessurée Sibérie
De la steppe à la lune
par **Claude Mossé** reporter
Salle des Conférences
Mercredi 31 janvier 20 h 15
Prix des places : 4 fr. non numérotées.
Entrée libre pour membres-amis du CEO et sociétaires de CO-OP Neuchâtel.
Organisation CEO - CO-OP.

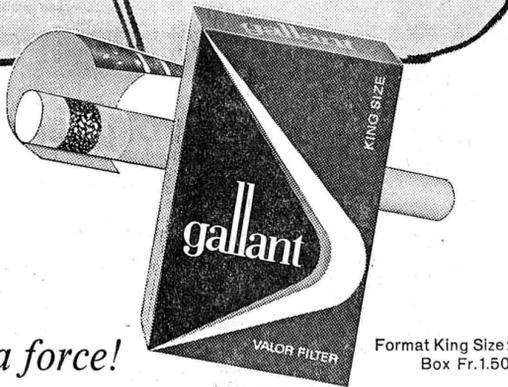
Pour tous les goûts, pour toutes les bourses... meubles Meyer

John Gallant smokes Gallant!



John Gallant est le type même de l'homme énergique et de bonne trempe: cultivé, capable, voyant loin et voyant grand. Au service d'une entreprise mondiale, il voyage à travers les cinq continents. Et où qu'il soit, où qu'il aille, il a toujours sur lui son paquet de Gallant, la cigarette de qualité exceptionnelle, munie du filtre VALOR — le seul filtre au monde contenant du Silimagnum*: unique dans son effet sélectif!

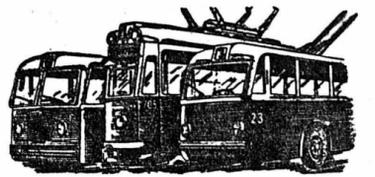
Sa douceur fait sa force!



Format King Size:
Box Fr. 1.50

* enregistré internationalement

OFFRES D'EMPLOIS



La Compagnie Genevoise des Tramways Electriques

a besoin de vous!
N'hésitez pas à vous engager comme

RECEVEUR-CONDUCTEUR

de cet important service public.
Formation accélérée. Salaire et sécurité sociale intéressants.
Conditions d'engagement et formules d'inscription disponibles sur demande téléphonique au numéro (022) 25 02 60.
Direction de la CGTE, La Jonction, Genève.

Les SERVICES INDUSTRIELS de la commune de COUVET cherchent:

1 MONTEUR ÉLECTRICIEN

qualifié et expérimenté;

1 homme de confiance

de préférence appareilleur, comme RESPONSABLE DU SERVICE DES EAUX et releveur des compteurs.

Adresser les offres manuscrites au CONSEIL COMMUNAL, 2108 COUVET.

JARDINIERS

jardiniers-paysagistes

et

manceuvres jardiniers

seraient engagés par ENTREPRISE DE PARCS ET JARDINS.

Bon salaire à l'heure. Avantages sociaux et vacances payées.

Faire offres sous chiffres 70026, à Publicitas, 2800 Delémont.

cggo NEUCHÂTEL engage

pour son nouveau magasin de textiles et d'habillement des RIVES DU LAC à NEUCHÂTEL:

chef de magasin chef adjoint caissières couturières marqueuses-manutentionnaires et étudiants

cggo offre

salaires intéressants
semaine de cinq jours
prestations sociales d'une grande entreprise

Faire offres à la Direction des grands magasins, Treille 4, Neuchâtel, tél. (038) 40202

Feuilleton de la « Feuille d'avis de Neuchâtel »

LES FIANCÉS DE « DOUBLE H »

ROMAN

par

EMILIE LORING

11

— Je suis certaine que vous ne pourrez vous plaire ici; vous serez beaucoup mieux à Mountain Lodge. Le pavillon n'est pas agencé pour de véritables séjours. Je ne puis m'imaginer deux dames telles que vous s'asseyant pour manger à la longue table où prennent place les vachers qui sentent le cheval, le savon noir et la brillantine. Et la contrainte de l'horaire, qui ne peut sous aucun prétexte être modifiée, car les bêtes n'attendent pas et chaque minute est précieuse.

Le rire de Mrs Langley perla avant qu'elle intervint: — Vraiment, Miss Marlowe, vous vivez de cette façon, vous et votre frère? On croirait lire un roman ou voir un film. J'adore les uns et les autres, et les cow-boys me fascinent. Cet hôtel nous semblerait effroyablement fade en comparaison de ce que nous trouverions ici, n'est-ce pas, Lois?

— Bien que Miss Carther vous en ait parlé avec enthousiasme, elle ne vous a pas tout dit de Mountain Lodge, affirma Danton qui parlait pour la première fois depuis l'arrivée des deux femmes.

Kit se demandait quels avaient été ses sentiments, en voyant Lois se jeter ainsi à la tête de son ex-fiancé. Maintenant, il dévoilait sa pensée. Naturellement, il désirait les avoir auprès de lui, plutôt qu'à « Double H », où il savait n'être pas le bienvenu.

— Des personnalités de premier plan s'y donnent rendez-vous. C'est un centre mondain. Avant la guerre, il en venait même du monde entier. Et c'est une sorte de Mecque pour les joueurs de bridge.

(Copyright Miralmonde)

Les yeux de Mrs Langley s'étaient mis à briller à cette évocation, et Rex bénit sa mémoire qui, au moment opportun, lui rappelait une confidence de Lois: « Maman est une enragée joueuse ». L'appât avait été avalé!

— Lois, vraiment, nous n'allons pas importuner Mr Marlowe, s'il existe un endroit où nous pouvons vivre décemment. Est-ce loin d'ici?

— Vingt miles seulement; ça pourrait sembler une grande distance, dans l'Est, mais nous sommes ici dans le pays où tout est vaste.

La voix de Sally débordait d'amabilité tandis qu'elle poursuivait:

— Nous y habitons. Notre voiture est à la grille. Vous pouvez nous suivre et vous n'aurez pas à chercher la route. Es-tu prête, maman?

— Je ne suis pas prête, moi! (La contrariété rendait pointue la réponse de Lois.) Je ne sais pourquoi, vous et l'importun colonel Danton, intervenez dans nos arrangements.

Les yeux de Dick s'ouvrirent de surprise jusqu'à évoquer ceux d'un chat. Ils se posèrent sur le visage impassible de Rex, revinrent à celui de la jeune fille implorant et presque anxieux, puis s'arrêtèrent sur Kit. Lois sauta sur ses pieds et passa la main sous le bras de son ex-fiancé:

— Vous désirez que je reste, n'est-ce pas, chéri?

Il ne la regarda pas et répéta:

— Kit est la maîtresse de maison. C'est à elle qu'il faut le demander.

« Je lui donnerais des gifles, pour se décharger sur moi de cette corvée, pensa-t-elle. Mais, aussi longtemps que cela dépendra de moi, cette femme ne restera pas au ranch ».

Et d'un ton très ferme, elle déclara:

— Puisque c'est à moi d'en décider, je dois dire non, Miss Langley. Il y a trop peu de temps que je suis à la tête de ce ménage pour désirer l'accroître. Et vous mourriez bientôt d'ennui. Vous avez eu la chance de trouver ici des voisins, mais c'est la première fois que cela se produit depuis que je suis arrivée, et ces deux semaines m'ont paru deux ans. Vous n'avez pas la moindre idée de ce que sera l'hiver à « Double H ». Souvent, dès novembre, la neige

recouvre les grilles. Nous pouvons être bloqués de longs jours, et tout annonce un hiver rude et précoce. Comparez cela à ce que vous offre Mountain Lodge, son luxe, sa musique, ses danses, ses jeux, sa grande route praticable en tout temps... Et peut-être ignorez-vous que le héros de ce pays, le colonel Danton ici présent, habite Mountain Lodge, dont il constitue pour l'instant l'attraction la plus remarquée.

Elle porta la main à sa joue, subitement brûlante et pensa: « On devrait m'arracher la langue pour ce mauvais coup porté à Rex ». Elle vit un regard de surprise, puis de reproche, dans les yeux de Mrs Carther, qui se leva et dit à sa fille:

— Nous devrions rentrer, chérie. (Sa voix brisa un silence menaçant.) Tu sais que ton père se fera du souci si nous sommes en retard. On a aperçu un puma, et il y a aussi ces prisonniers évadés qui errent dans la montagne. Si j'avais le choix, je préférerais rencontrer le fauve, naturellement, mais je me sentirai plus en sûreté chez nous que sur les routes si la nuit nous y surprend. Capitaine Marlowe, vous devriez nous amener Kit samedi soir pour dîner. Nous pouvons lui garantir de la musique, un excellent repas et un essaim de jeunes officiers pour la faire danser.

— Merci, Mrs Carther... Si vous pensez que des... citadins de notre espèce oseront se lancer dans la prairie en dépit du puma, des prisonniers et des voleurs de bestiaux, nous acceptons avec joie votre invitation.

Sa voix était restée grave, mais il sourit un peu ironiquement. Mrs Carther s'empressa d'ajouter:

— Vous n'aurez pas à rentrer de nuit, vous resterez avec nous pour le week-end, il ne manque pas de place, Sally vous l'a dit...

— Oh! il faut que vous restiez! s'écria impétueusement Sally... Je suis certaine que vous êtes un excellent danseur.

Il souriait franchement quand, se tournant vers la jeune fille, il lui dit:

— Je suis incapable de résister à la flatterie, c'est mon talon d'Achille. Nous resterons donc.

Mrs Langley se leva également:

— Lois, j'ai décidé que nous logerons à Mountain

Lodge. Nous n'abuserons pas de l'hospitalité de Richard, si nous pouvons nous en dispenser. Non, ne proteste pas, j'ai décidé!

— Comment peux-tu craindre d'abuser d'une chose qu'on ne nous offre même pas, maman? Eh bien, Miss Carther, vous avez gagné la première manche... Chéri, voulez-vous me donner mon manteau?

Sally prit le bras de Kit et lui glissa à l'oreille:

— Décorez-moi! J'ai accompli une bonne action. J'ai éloigné de Dick un grand danger. Je savais qu'on utilise ces méthodes, depuis que tant d'hommes sont à la guerre, mais je n'avais jamais vu opérer une de ces pêcheuses de maris. Maman est habilement venue à la rescousse avec ses histoires de prisonniers évadés, et vous n'avez pas mal tenu votre rôle. Votre description d'un hiver dans un ranch m'a donné des frissons. Mais c'est Rex qui a emporté la décision finalement...

« Parbleu, il désire que Lois soit auprès de lui... mais je me demande ce que Dick va penser; pourquoi faut-il qu'ils habitent le même hôtel! Je voudrais bien savoir si ça lui plaira! »

Pensait-elle à Dick, à Lois... ou à Rex? Aurait-elle pu le dire si elle avait eu le courage de s'interroger?

Pendant qu'elle revenait vers la bibliothèque, quelques mesures d'une valse lui parvinrent à travers la croisée. Assis au piano, Rex Danton laissait courir ses doigts sur le clavier. Il lui dit:

— J'ai pris la liberté de laisser pénétrer un peu d'air frais. Les dames Langley se parfument beaucoup trop pour mon goût. Je préfère l'odeur des pins.

— « Suivez-moi », si vous désirez savoir comment il s'appelle. Le nom est un programme. Comment avez-vous fait pour résister? Elles vont dans le même hôtel que vous.

Le sourire de l'officier lui donna, de nouveau, l'impression d'être une petite fille.

(À suivre.)

Servette perd encore un point

HOCKEY SUR GLACE

Grasshoppers rejoint à l'ultime minute

GRASSHOPPERS - GENÈVE SER-VETTE 5-5 (0-1 3-2 2-2). MARQUEURS : Naef 7me, Henry

26me, H. Heiniger 29me, Probst 29me, Piller 34me, K. Heiniger 37me, K. Heiniger 46me, Keller 47me, Joris 59me, Kast 59me.

GRASSHOPPERS : Meier ; Muller, Berner ; Spillmann, Secchi ; Eisele, Schurr ; Berry, Keller, Naef ; Thoma, K. Heiniger, H. Heiniger ; Schweizer, Probst, Friedli. Entraîneur : Muller.

GENÈVE SERVETTE : Clerc ; Muller, Conne ; Chappot ; Sprecher, Naef, Henry ; Rey, Piller, Bettiol ; Kast, Giroud, Joris. Entraîneur : Hajny.

ARBITRES : MM. Ehrensperger, de Kloten et Vuillemin, de Neuchâtel. NOTES : Patinoire du Dolder. Temps doux, glace rugueuse s'améliorant sur la fin. 2300 spectateurs. Genève Servette est privé des services des Rondelli et de Briffod et ne joue qu'à trois arrières. Grasshoppers note la rentrée de Schurr alors qu'il doit se passer de Torriani touché à un talon. L'équipe du Dolder évolue avec trois paires d'arrières. A la 15me minute, Henry marque un but que tout le monde a vu sauf les arbitres. Servette ne proteste cependant pas ; belle preuve de sportivité ! A la 46me minute, Keller réussit un but avec le patin. Aveugles les arbitres l'accordent. Pour les visiteurs qui viennent de voir Conne et Piller pénalisés à tort, la coupe est pleine et on les comprend. Chappot, Kast, Giroud protestent et écopent, c'est un comble, chacun de 10 minutes pour méconduite. Lors du cinquème but marqué par Servette, Kast est dans le but avec la crosse. Le but est tout de même accepté. Joris qui fait après coup une remarque à M. Vuillemin est à son tour expulsé pour dix minutes.

ARBITRAGE DÉPLORABLE Les arbitres ont failli faire perdre Genève Servette. Les notes qui précèdent sont édifiantes à ce sujet. Cette rencontre qui a été d'un niveau médiocre a toutefois permis aux maîtres de céans de récolter un point finalement mérité. Meilleurs techniciens, les visiteurs n'ont pas fait preuve de cette rage de vaincre qui aurait dû caractériser une équipe qui tient à défendre la seconde place du classement. En fait, les Genevois n'ont montré de la volonté que durant les dernières

minutes ce qui a suffi pour égaliser, en même temps ils démontrèrent que s'ils avaient vraiment voulu, ils auraient, malgré les arbitres, pu s'assurer la victoire au début du match.

Grasshoppers qui semblait perdu après avoir encaissé le second but eut le mérite de ne jamais se décourager. Il n'empêche que sur l'ensemble de la partie, cette formation n'a guère révélé de progrès. Bien qu'évoluant avec trois paires de défenseurs, c'est encore une fois la défense qui battit de l'aile. Il n'est vraiment pas permis de concéder deux buts dans les cent vingt dernières secondes d'un match. Cela veut tout dire !

G. Denis

Langnau maladroit

LANGNAU - VIÈGE 1-3 (0-2, 0-0, 1-1).

MARQUEURS : Bellwald, 2me ; K. Pfammatter, 19me ; G. Wittwer, 45me ; Salzmann, 53me.

LANGNAU : Burkhardt ; Aeschlimann, Brun ; P. Lehmann, Meier ; G. Wittwer, Wuthrich ; Wuthrich ; Bertschi, A. Lehmann, F. Lehmann ; Schenk, Tanner, H. Lehmann. Entraîneur : Bazzi.

VIÈGE : Bassani ; G. Furrer, R. Furrer ; O. Truffer ; Salzmann, Zehausen, G. Truffer ; A. Truffer, Ludi, K. Pfammatter ; H. Truffer, Bellwald, In Albon ; P. Pfammatter. Entraîneur : Nikka.

ARBITRES : MM. Hauri, de Genève, et Braun, de Saint-Gall. NOTES : Patinoire de Langnau. 2000 spectateurs. Temps agréable. Glace en bon état.

MALCHANCE Grâce à une tactique appropriée, Viège a mérité sa victoire face à un adversaire manquant de cohésion.

Dans les premières minutes, les Valaisais profitèrent d'une erreur d'un défenseur local pour ouvrir la marque. Par la suite, Langnau s'est acharné pour combler son retard. Malheureusement, les actions de ses joueurs étaient trop personnelles. Comble de malchance, F. Lehmann devint un tir de Pfammatter hors de portée de Burkhardt. Ainsi donc, les visiteurs avaient réussi leurs deux premiers buts avec la complicité des Bernois.

Pendant le deuxième tiers-temps, les gardiens se signalèrent à tour de rôle. Rien ne passa !

Au début de la dernière période, Langnau repréait espoir lorsque G. Wittwer réduisit la marque. Mais Viège se durcit en défense et réduisit à néant tous les efforts de son adversaire qui cherchait à tout prix l'égalisation. Et contre le cours du jeu, les Valaisais parvenaient à inscrire un troisième but. La cause était dès lors entendue.

A. M.

Grasshoppers mercredi aux Mélézes

● La situation ne s'étant pas améliorée en Engadine, le match La Chaux-de-Fonds - Davos a finalement été renvoyé au 14 février. De ce fait, le match (renvoyé La Chaux-de-Fonds - Grasshoppers, prévu pour cette date, a été avancé au 31 janvier.

Les sélectionnés russes pour Grenoble

Pour le tournoi olympique de Grenoble, la fédération soviétique a retenu les joueurs suivants :

Gardiens : Konovalenko et Zinger.— Arrières : Blinov, Ragouline, Kouzmine, Zaitzev, Romtchewski et Davydov.— Avants : Starsinov, Majorov, Vikounodve, Pouloupanov, Firzov, Moiseev, Ionov, Michakov, Alexandrov et Zimine.

Ambri Piotta handicapé par l'absence de C. Celio. Lausanne n'a pas pleinement convaincu

LAUSANNE - AMBRI PIOTTA 7-2 (1-2, 4-0).

MARQUEURS : R. Berra, 1re ; Genuzzi, M. Celio, 20me ; Neuhaus, 22me ; blaepi, 33me ; Wirz, 46me ; Wintger, 60me ; A. Berra, 59me ; Schenker, 60me. LAUSANNE : Roseng ; Pidox, Bernasini ; Martelli, Roccati ; Wirz, A. Berra, Berra ; Schlaeppli, Dubi, Schenker ; Neuis, Nussberger, Wintger. Entraîneur : Baud.

AMBRI : Grunig ; Scandella, Panzera ; nuzzi, Motini ; G. Celio, Juri, F. Ce ; Tiozzi, Cenci, Baldi ; Gendotti, Butti, rani. Entraîneur : Kern.

ARBITRES : MM. Faton, de Neuchâtel, Nussbaum, de Langnau.

NOTES : Patinoire de Montchoisi, 6500 spectateurs. Temps doux, glace un peu molle. Lausanne, dont les couleurs sont tirant rouge et blanc, arbore de beaux maillots jaunes affublés de nuos blanc (!) malaisés à distinguer. A Ambri Piotta manque Cipriano Celio, l'un des meilleurs attaquants. Blessé par palet à la lèvre supérieure au cours du

premier tiers-temps, Juri devra se faire poser neuf points de suture et ne reprendra le jeu qu'au cours de la dernière période. Pénalisations : F. Celio : 10 minutes pour méconduite. Deux minutes à G. Celio (2), Tiozzi, Scandella, Wintger, Genuzzi.

TENDANCE A COMPLICQUER Comme l'indiquent fort bien les résultats des trois périodes, l'équipe de la Vallée s'est peu à peu effritée devant un Lausanne dont les attaquants furent satisfaisants dans l'ensemble (malgré une tendance aux complications) tandis que les défenseurs confirmaient une faiblesse dont des adversaires meilleurs réalisateurs que ceux d'Ambri Piotta peuvent largement profiter.

Ambri Piotta n'a pas l'équipe d'une promotion. Ce que celle-ci montra à Montchoisi explique certains insuccès tésinois de cette saison. Batailleuse et vive, la formation du Haut-Tessin pratique la plupart du temps un jeu brouillon et surtout peu efficace : les tirs sont tardifs, faibles, voire maladroits. L'absence de Cipriano Celio se fit évidemment sentir, mais Ambri Piotta aurait certainement perdu aussi ce match s'il avait joué. A Lausanne, on a de nouveau remarqué aussi que les attaquants n'arrivent pas à se libérer de la hantise des faiblesses de leurs arrières, derrière lesquels veille de surcroît un gardien de but qui n'est pas de tout repos. Pour le moment, les paris restent ouverts : Lausanne sera-t-il promu ou non ? Il est bien difficile d'être absolument affirmatif.

S. R.

Nouvelle défaite de Thoune

KUSNACHT - THOUNE 5-2 (3-1, 1-1, 1-0).

MARQUEURS : Vogelsanger 1re, Baumgartner 6me, Schenkel 17me, Steuri 20me, Monga 30me, Stauffer 38me, Hurni 53me.

KUSNACHT : Brunschweiler ; Scheublin, Sperry ; Peter, Denzlikler ; Kradolfer, Sturzenegger, Jud ; Vogelsanger, Schenkel, Baumgartner ; Bandelli, Clamet, Monga, Hurni. Entraîneur : Peter.

THOUNE : Jaggi ; Baumgartner, Muller ; Kunzi, Schmidt ; Herren, Steuri, Arm ; Kenig, Stauffer, Kratzer ; Sengger, Kunz, Wulzer. Entraîneur : Kunzi.

ARBITRES : MM. Brenzikofer, de Berne et Keller, d'Herisau.

NOTES : patinoire de Kusnacht ; temps frais, glace en bon état, 1000 spectateurs. Pendant les tiers-temps, une collecte est faite pour les victimes des avalanches. On a récolté 1000 francs. Pénalités : 3 fois 2 minutes contre Kusnacht, 4 fois 2 minutes contre Thoune.

NIVEAU ACCEPTABLE Cette partie de liquidation a été d'un niveau très acceptable pour la ligue B. Libérées de tout souci et de toute prétention, les deux équipes se sont en effet efforcées de présenter un jeu bien construit, rapide et d'engagement physique fut très remarqué. Bien qu'assez limitée sur le plan technique, la formation locale laissa entrevoir des possibilités qu'elle n'avait pas extériorisées contre Sion. Bien disposés, les éléments qui la composèrent se révélèrent précis dans leurs passes, très à l'aise dans le jeu de puissance mais pas toujours très heureux dans leurs tirs au but. Ce fut toutefois le gardien qui laissa la meilleure impression. Avec son courage et la rapidité de ses réflexes, il annihilait la plupart des actions bien menées par les visiteurs.

De son côté, Thoune se donna beaucoup de peine pour justifier la bonne réputation qu'il avait acquise dans le tour de qualification. Il y parvint quelquefois, mais certains de ses éléments auraient gagné en efficacité s'ils avaient bien voulu se montrer plus altruistes. La défense de Kunzi a été décevante fut le point faible de cette équipe. Elle porte en tout cas une bonne part des responsabilités dans la défaite.

G.D.

Sion a su se ressaisir à temps

LANGENTHAL - SION 3-5 (2-1 1-2 0-2).

MARQUEURS : Rieder 6me, Dondainaz 18me, Rieder 20me, Gerber 27me, T. Micheloud 32me, Dondainaz 34me, Gianadda 56me, Dayer 59me.

SION : Heldner ; Zermatten, Fontannaz ; Moix, Germanier ; Gianadda, T. Micheloud, H. Micheloud ; Debons, Dayer, Dondainaz ; Fitze, Schrotzer, Cosseto. Entraîneur : Cosseto.

ARBITRES : MM. Gunzinger, de Courrendlin, et Tanner, d'Emms. NOTES : Patinoire de Langenthal, glace en bon état, temps couvert. 1500 spectateurs. Partie plaisante, aucune pénalité.

EN DANGER

La victoire des Valaisans a été longue à se dessiner. Il fallut attendre en effet le dernier tiers-temps pour voir les visiteurs prendre la mesure d'un adversaire qui avait fait mieux que de se défendre jusque-là. Langenthal ne menait-il pas par 3 à 1 à la 27me minute ? Sentant le danger, les Sionnois se ressaisirent grâce surtout à leur première ligne d'avants où Dondainaz se montra une fois de plus le meilleur. Dans le dernier tiers-temps, la meilleure condition physique des Valaisans prévalait et c'est finalement de manière méritée que la victoire revenait à l'équipe la plus homogène. Sion doit toutefois une fière chandelle à son gardien

A. C.



SANS BAVURE. — Le jeune Neuchâtelois Vuilleumier a trompé la défense prévôtaine et marque sans bavure.

(Avipress J.-P. Baillod)

La situation se précise dans les poules finales de ligue B

Young Sprinters a confirmé le pronostic

YOUNG SPRINTERS - MOUTIER 10-2 (3-1 1-0 6-1).

MARQUEURS : Reymond, 4me ; Stehlin, 6me ; Dreyer, 14me ; Vuilleumier, 15me et 33me ; Berney, 41me ; Dreyer, 49me ; Schmied, 51me ; Lanz, 52me ; Hostettler, 54me ; Berney, 56me ; Vuilleumier, 58me.

YOUNG SPRINTERS : Nagel ; E. Paroz, Martini ; Baertschy, Wittwer ; Berney, J.-J. Paroz, Schmied ; Santschi, Blank, Henrioud ; Reymond, Vuilleumier, Dreyer ; Hosteltler. Entraîneur : Kwong.

MOUTIER : Haeggli ; Cuénat, Beuret ; Lanz, Ast ; Geiser, Vuilleumier, Schutz ; Lardon, Stehlin, Rubin ; Schacher, Burkhard, Clémencen. Entraîneur : Pensyeres.

ARBITRES : MM. Bechten, de Kloten, et Spring, de Berg. NOTES : Patinoire de Monruz. Température douce, 1000 spectateurs. A la conférence de presse précédant la rencontre, on nous annonce un match international entre Young Sprinters et Slovan Bratislava pour le soir du 6 février. « Pompon » Muller, venu à pieds nus d'Yverdon, fait un tour de patinoire, puis une collecte au profit d'un jeune handicapé (204 fr. 50). Au cours du 2me tiers-temps, Reymond remplace Baertschy (blessé en défense ; Hostettler fait son entrée dans la 3me ligne d'attaque.

PÉNALITÉS : 2 minutes à Burkhard (2 fois), Lanz, Ast, Santschi, Geiser et Reymond, plus 10 minutes de méconduite à Burkhard.

SURNOMMÉ RINGO

A la 58me minute, alors que Young Sprinters évoluaient en infériorité numérique, Vuilleumier, en position d'ailier gauche, récupérait le palet, filait le long de la bande, pénétrait dans le camp de défense prévôtain et, défiant les lois de l'équilibre, dribblait les arrières, tombait ; alors qu'il était à plat ventre, il marquait le 10me but ! Le rappel de cette action ne fait que souligner l'énorme volonté et le jeu non conformiste de l'avant-centre de la troisième ligne neuchâteloise, d'une part, et la faiblesse de la riposte des Jurassiens. Il situe presque, également, ce qu'a été la rencontre : une lutte constante entre la génésique ligne de Vuilleumier (que le public a fait sympathiquement sien en le surnommant Ringo) et une formation prévôtaine manquant d'unité, d'idées et de combativité.

TROP DE FAIBLESSES

Il y avait de bons patineurs (notamment Lardon) dans l'équipe jurassienne, mais aussi beaucoup de faiblesses, trop de faiblesses pour qu'elle espère tenir tête à son adversaire.

Ce dernier n'était pas dans le meilleur de ses jours, loin de là. Pendant la première demi-heure, il a même été franchement mauvais, chaque joueur (à l'exception de ceux de la 3me ligne d'attaque) voulant exécuter son petit numéro. Et pourtant, Young Sprinters a remporté un succès très net. Indépendamment du fait que Nagel a été beaucoup plus efficace que

son vis-à-vis Haeggli, il faut donc trouver la raison du 10-2 dans l'état général déficient de l'équipe visitée, qui, telle que nous l'avons vu samedi soir, aurait perdu face à un nombre de formations de première ligue.

PAS DÉSAGRÉABLE

Cela revient à dire que les Neuchâtelois n'ont pas à bomber le torse. Donnés vain-

queurs avant le début du match, ils ont confirmé le pronostic, ce qui est bien. Mais ils n'ont que trop rarement justifié leur réputation, les plus anciens surtout. Si Young Sprinters avait battu Fribourg grâce à la routine de quelques-uns, il doit son dernier succès à la fougue et à l'enthousiasme de ses jeunes ; une constatation qui n'est pas désagréable à faire.

F. PAHUD

Fribourg a frappé au bon moment

MARTIGNY - FRIBOURG 0-7 (0-1 0-4 0-2).

MARQUEURS : Etienne 20me ; Schaller 22me et 31me ; Birbaum 35me ; Etienne 36me ; Lehmann 46me ; Grossrieder 49me.

MARTIGNY : Michelloud ; Schuler, Darlioli ; H. Pillet, Moulin, G. Pillet, Imboden ; R. Pillet, Puippe, Luy ; Grand, P.A. Pillet, Baumann. Entraîneur : Delnon.

FRIBOURG : Boschung ; Waeber, Marro ; Kaeser, Hubscher ; Grossrieder, Schaller, Etienne ; Gauch, Purro, Noth ; Lehmann I, Birbaum, Lehmann II. Entraîneur : Wehrli.

ARBITRES : MM. Cerini, de Berne et Tanner, d'Emms. NOTES : Patinoire de Martigny. Temps couvert. 300 spectateurs. Glace en bon état.

Durant le premier tiers-temps, Marti-

gny afficha une certaine supériorité, mais concéda un but dans la dernière minute. L'histoire se répète. Les occasions réelles de but ne sont pas exploitées et c'est l'adversaire qui marque. Cette carence de l'attaque explique la situation actuelle de Martigny. La rentrée des ex-entraîneurs H. Pillet et G. Pillet n'a pas suffi à sauver l'équipe. L'absence du meilleur arrière B. Grand, obligeant l'entraîneur Delnon à modifier ses lignes, a pesé lourdement dans la balance. Même le sursaut du deuxième tiers-temps ne fut pas payant. En signant le deuxième but, Birbaum sonna le glas de l'équipe locale. Celle-ci vaincue et résignée accepta son sort et le match se termina dans l'indifférence générale. En face, il y avait, il est vrai, une équipe unie et volontaire qui a su profiter des occasions et porter l'estocade au bon moment.

E. U.

Championnat de première ligue

Yverdon manque le coche

GENÈVE SERVETTE II - YVERDON 6-3 (3-2, 1-1, 2-0).

MARQUEURS : Gerber 6me, Ch. Burgisser 8me, Dirig 12me, Mayor 13me, Descombaz 16me, Gerber 24me, Cairoli 33me, Schneller 41me, Dirig 42me.

GENÈVE SERVETTE II : Kern ; Zeender, Bourgeois ; Ch. Burgisser, Cairoli ; Pooet, Schneller, Muster ; Descombaz, Dirig, Furrer ; Isler, Cevy, R. Burgisser ; Voide.

YVERDON : Jaccoud ; Morand, Denervaud ; Fahny, Marendaz ; Gerber, Gillieron, Mayor ; Winterreg, Perrier, Muhlenstein ; Hausamann.

ARBITRES : MM. Feller, du Locle, et Letch, Nidau. NOTES : Patinoire (en plein air) des Vernets, 250 spectateurs environ. Beaucoup de pénalités, sur la fin de la rencontre surtout : deux minutes à Denervaud, Dirig, Ch. Burgisser, Voide, Fahni, Dirig, Cairoli, plus dix minutes pour méconduite à Cairoli et Dirig.

DÉCEPTION VAUDOISE

Yverdon avait de gros intérêts dans l'issue de cette rencontre : le titre de champion de groupe était peut-être à la porte. Puis, quelques instants avant le début, on apprît avec satisfaction bien sûr, que Fleurier avait perdu contre Tramelan. Les Vaudois se lancèrent donc à corps perdu dans la bataille, contre des Genevois beaucoup plus calmes.

Ceci explique peut-être cela : la différence vint rapidement. Non pas quant au résultat, qui resta les deux tiers de la partie très serré, mais quant à la manière de faire.

Et tout naturellement, Genève prit l'avantage, en jouant mieux. En jouant l'un de ses meilleurs matches de la saison, selon les habitudes.

Yverdon, pour sa part, dans la troisième reprise surtout, laissa entendre des lacunes certaines, dues peut-être à la fatigue, à l'influx nerveux qui était parti. Toujours est-il que si les

visiteurs tiennent — comme ils le disaient à la fin — refaire le terrain perdu lors des deux derniers matches, il leur faudra se montrer plus à la hauteur qu'hier en fin d'après-midi sur la petite patinoire des Vernets.

S.D.

Succès de Saint-Imier

SAINT-IMIER - VALLÉE DE JOUX 8-3 (1-0 3-2 4-1).

MARQUEURS : P.-A. Perret (2), Schindler (2), Wittmer, Hurni, R. Perret et Gentil pour Saint-Imier ; Goly (2) Mathez, pour Vallée de Joux.

SAINT-IMIER : Voisin ; Diezi, Hurni ; Rufenacht, Gaffner ; Baume, R. Perret, P.-A. Perret ; Gentil, Schindler, Wittmer ; Oppliger.

ARBITRES : MM. Corpataux, de Sonceboz et von Kaelnel, de la Chaux-de-Fonds. NOTES : Patinoire de l'Erguel ; glace bonne ; temps doux, 200 spectateurs. Pénalités : Saint-Imier : 6 minutes ; Vallée de Joux : 4 minutes.

LIQUIDATION

Cette rencontre n'a été en fait qu'un simple match de liquidation. A quatre matches de la fin du championnat, on en est malheureusement là. Cette rencontre souffrit, en effet, du manque d'engagement des visiteurs : on ne peut parler de l'affaire comme leurs adversaires. Au cours du premier tiers-temps, Saint-Imier qui dominait n'arrivait pas à trouver le chemin des filets du gardien de la Vallée de Joux et il fallut attendre les toutes dernières minutes de cette période pour voir arriver le premier but local. Lors du second tiers-temps, chaque formation bénéficia d'occasions et Saint-Imier sut en tirer le meilleur profit, menant à l'issue de ce tiers-temps intermédiaire par 4-2. Les vingt dernières minutes furent les plus intéressantes, puisque Vallée de Joux réussit à remonter à 4-3. Cependant, Saint-Imier réagissait au bon moment et marquait quatre buts d'affilée.

F.-A. B.

Méritoire match nul de Young Sprinters II

SAINT-CERGUE - YOUNG SPRINTERS II 4-4 (2-3, 1-0, 1-1).

MARQUEURS : Fallet, Messerli, Sauthier et Baroni pour Young Sprinters ; Kuhnli, (2), Annen, Schaffner pour Saint-Cergue.

YOUNG SPRINTERS : Neipp ; Diveriois, Baroni ; Lauber, Calame ; Fallet, Messerli, Sauthier ; Grettillat, Geiser, Bolle ; Nicole.

ARBITRES : MM. Luy, de Charrat et Decourt, de Genève. NOTES : patinoire de Saint-Cergue rendue praticable grâce aux efforts du personnel de la patinoire, et ceci malgré de nombreuses chutes de neige. Cent spectateurs.

Young Sprinters débuta sur un rythme très rapide et obtint deux buts en moins de cinq minutes. Mais, loin de se décourager par cette entrée en matière, les gars de Saint-Cergue réagirent et c'est finalement avec un seul but de retard qu'ils terminèrent le premier tiers-temps. La domination des Vaudois au cours de la seconde période aurait dû se traduire par plus d'un but, mais Neipp et les poteaux empêchèrent plus de réussite. Ayant pris l'avantage au début de la dernière période, Saint-Cergue pensait bien fêter son premier succès. Hélas à la suite d'une erreur d'arbitrage, l'attentat réservé au gardien lorsqu'il égalisa, quant neuchâtelois se trouvait dans le rec-

J. R.

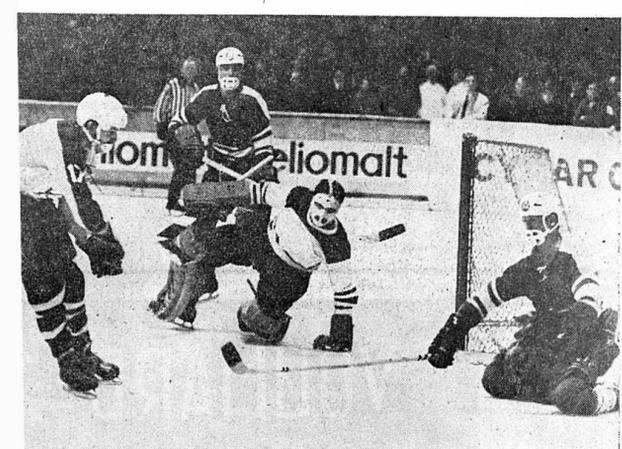
s de Chaux-de-Fonniers pour Suisse-Hongrie

ir les rencontres Suisse - Hongrie I et 2 février, à Lucerne et Berne la commission technique de la Li-suisse a mis sur pied une équipe née de jeunes éléments qui évoluera aux côtés d'internationaux cotés.

En raison des matches de chamamions des 31 janvier et 3 février, l'a pas été possible de sélectionner les joueurs ayant déjà participé précédents matches internationaux à saison.

Voici la liste des joueurs retenus : Gardiens : Aggelen (Davos) et Moli(Lugano). Arrières : J. Lott et Frei (ten), Henzen (Sierre), Ruff (Kloten), et Conne (Genève Servette). Avants : Piller, Giroud (Genève Servette), Pargaenzi, Fluri, Eggersdorfer (vos), Diebi, U. Lott, Rey (Langen), Kloten - Genève Servette), A. Berra, Wirz et Schlaeppli (Lau-)

e). Contre une équipe bernoise en nette reprise, les Valaisans ont imposé leur loi



REUX. — R. Berra paraît avoir perdu sa came lorsqu'il attaque la cage de Grunig, le gardien d'Ambri. (Photo ASL)

Sierre impose sa loi à Berne

SIERRE - BERNE 3-1 (1-0, 1-0, 1-1).

MARQUEURS : Zufferey, 9me ; R. Mathieu, 35me ; Chavaz, 58me ; P. Schmid, 60me.

SIERRE : Rollier ; Ogier, Enzen ; G. Mathieu, J.-C. Locher ; Faust, Imhof, Theler ; K. Locher, Zufferey, Waner ; N. Mathieu, R. Mathieu, Chavaz. Entraîneur : Meier.

BERNE : Kiener ; Becher, Soraviva ; Ziegler, Ruggé ; P. Schmid, R. Schmid, Kuhn ; Zurbruggen, Ochsenbein, Burki ; Herren, Munz, Dellspinger. Entraîneur : Moriss.

ARBITRES : MM. Aubort, de Lausanne, et Fleury, de Colombier. NOTES : Patinoire de Sierre. Glace en très bon état. Temps idéal. 3000 spectateurs.

ARRÊTS DE CLASSE

Contre une équipe bernoise en nette reprise, les Valaisans ont imposé leur loi

dès le début de la rencontre et ont remporté une victoire méritée. Le jeu rapide et les nombreuses attaques en direction de la cage de Kiener obligèrent ce dernier à faire des arrêts de grande classe.

La domination siéroise se fit plus pressante par la suite ; mais les visiteurs se défendaient avec ardeur et maintenaient la marque dans des proportions honorables. Grâce à une belle homogénéité, les hommes de l'entraîneur Meier ont montré qu'ils étaient capables de fournir d'excellentes prestations. C'est en définitive des lignes d'attaque qu'est ressortie la meilleure impression. La défense n'a pas eu un énorme travail. Il faudra donc attendre la rencontre au sommet ou à Lausanne le 6 février, pour voir si Sierre est digne de la ligue supérieure. En jouant avec une telle volonté, les Valaisans sont capables de combler leurs supporters.

A. C.



Mademoiselle Michèle Ebnet est programmatrice à notre siège central de Zurich. Cette profession requiert de la logique, de la compréhension pour les problèmes posés par la tech-

nique moderne et du goût pour les chiffres. La détente, Mademoiselle Ebnet la trouve en écoutant du Beethoven ou du Tchaïkovsky. Elle aime également beaucoup le théâtre.

68.109.1.301

le Crédit Suisse – le conseiller qu'il vous faut

De nos jours, toujours plus nombreuses sont les femmes intéressées par les questions financières. Nous les conseillons bien volontiers, car nous sommes à même de résoudre tous les problèmes de cette nature.

Economies judicieusement placées

CRÉDIT SUISSE

OFFRES D'EMPLOIS

OFFRES D'EMPLOIS

OFFRES D'EMPLOIS

Ebauches S.A.

cherche pour son département
Oscilloquartz ;



une employée de bureau

possédant le français, l'allemand et l'anglais, ayant quelques années de pratique ;

un employé de fabrication

sachant dactylographier ;

une jeune fille

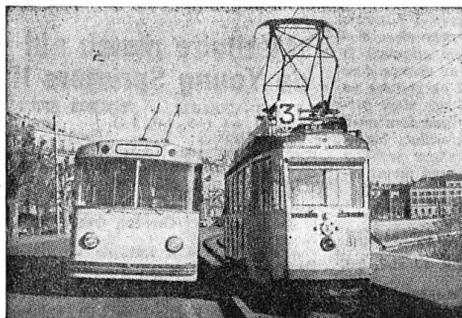
bilingue, pour le central téléphonique ;

un ouvrier

pour un travail d'ajustement et de mesure.

S'adresser à ÉBAUCHES S.A.

Département Oscilloquartz
2001 Neuchâtel - Tél. (038) 5 85 01, Interne 22



La Compagnie
des Tramways
de Neuchâtel

cherche, pour le contrôle et la conduite de ses véhicules

quelques agents d'exploitation

Les candidats, âgés de 22 à 30 ans, si possible en possession d'un permis de conduire, désirant se créer une situation stable, peuvent se présenter ou écrire à la Direction, quai Philippe-Godet 6.

Pour le kiosque de la gare de Neuchâtel, nous cherchons une

VENDEUSE

Des connaissances particulières de la branche ne sont pas exigées, car, nous pouvons prévoir une période d'introduction.

Nous prions les intéressés de bien vouloir faire parvenir leurs offres au département du personnel des dépôts de la

Société Anonyme LE KIOSQUE, case postale, 3001 Berne. Tél. (031) 25 24 61, interne 42.

Importante entreprise des Montagnes neuchâteloises cherche

UNE SECRÉTAIRE QUALIFIÉE

possédant si possible quelque expérience des travaux d'un secrétariat de direction.

Age minimum 25 ans.

Langue maternelle française, parfaites connaissances de l'anglais, connaissances d'allemand souhaitées. Après une période de mise au courant, cette collaboratrice se verra confier la rédaction de certains procès-verbaux, la responsabilité du dossier général des brevets, ainsi que la correspondance d'une manière indépendante.

Elle devra faire preuve d'initiative, d'ordre et de discrétion.

Entrée en fonction : à convenir.

Faire offres manuscrites, accompagnées d'une photo et d'un curriculum vitae complet, sous chiffres P 600021 N à Publicitas S.A., 2300 la Chaux-de-Fonds.

Nous cherchons

REPRÉSENTANT

pour belle clientèle déjà existante dans la branche viande fraîche et charcuterie en gros. Rayon : canton de Neuchâtel et région d'Yverdon.

Reprise d'un dépôt nécessaire. Fixe, frais, voiture de la maison et commission progressive intéressante. Expérience pratique de représentant et connaissances de la branche indispensables.

Faire offres, avec photo et curriculum vitae, à : GRANDE BOUCHERIE BIGLER S.A., 3294 Büren-sur-l'Aar. Tél. (032) 81 23 45.

Il est temps de faire le point...

Le rythme accéléré de notre vie quotidienne ne nous donne que rarement l'occasion de « faire le point ».

Voici trois questions révélatrices :

- Votre gain mensuel vous satisfait-il et avez-vous la possibilité de gagner davantage dans un prochain avenir ?
- Votre travail actuel vous procure-t-il toutes les satisfactions ?
- Reconnait-on toujours vos qualités et vos mérites ?

Si vous avez répondu NON à deux de ces questions, écrivez-nous ! Notre société d'importance économique nationale est prête à engager deux

délégués

qui seront rattachés à notre service externe.

Une importante rémunération, un travail intéressant et de réelles possibilités de promotion sont offertes aux candidats.

Envoyez-nous tous détails vous concernant sous chiffre ci-dessous, nous vous inviterons à un entretien d'information.

Ecrire sous chiffres AS 35'059 N aux Annonces Suisses S.A. « ASSA », 2001 NEUCHÂTEL.

Nous cherchons pour le 15 avril,

2 jeunes filles

sortant de l'école, pour aider au buffet et au ménage. Bonne occasion d'apprendre l'allemand. Occasion d'apprendre l'allemand. Faire offres à P. Siegenthaler, café-confiserie Caprice, 4450 SISSACH (BL).

On cherche, dès le 6 février :

- 1 cuisinier
- 1 garçon de cuisine
- 3 filles d'office
- 1 sommelière (brasserie)

Nourris, logés, blanchis.

Se présenter à l'hôtel du Lac, Auvenerier.

Tél. (038) 8 21 94.

On cherche, pour entrée après Pâques, une

JEUNE FILLE

libérée des écoles, pour aider au ménage. Bonne occasion d'apprendre l'allemand. Vie de famille et collègues réguliers assurés. Faire offres à Mme Güdel, laiterie, 3211 Ried, sur/Châtres. Tél. (031) 95 52 97.

VOUMARD

cherche

UN EMPLOYÉ TECHNIQUE

pour son service de vente.

Langues désirées : français-anglais.

Poste intéressant et varié offrant d'excellentes perspectives à personne qualifiée.

Faire offres détaillées à VOUMARD MACHINES CO S.A., rue Jardinière 158, 2301 la Chaux-de-Fonds.



ÉCRITEAUX en vente au bureau du journal

Assemblée de l'Association suisse à Berne Aucune solution à l'affaire Foni-Ballabio

L'assemblée ordinaire des délégués de l'Association suisse de football s'est tenue à Berne sous la direction du président central Victor de Werra.

Ce dernier ouvrit la séance en rendant hommage à la mémoire du membre d'honneur Ernest B. Thommen, décédé l'an dernier. M. de Werra constata avec satisfaction le bon travail accompli par le nouveau département technique surtout sur le plan du mouvement des juniors et des jeunes talents. Il se félicita également de la bonne

tenue de l'équipe nationale au cours de cette année 1967. Il rompit une lance en faveur d'un meilleur esprit de jeu, les règles du « fair play » ayant été trop souvent transgressées. M. de Werra tint à attirer l'attention des délégués sur une situation financière de l'ASF assez précaire, il demanda à chaque responsable de faire preuve d'une vigilance accrue en ce domaine. M. de Werra aborda également l'affaire Ballabio-Foni. Il déclara exténué : « Les examens se poursuivent à un rythme

précipité. Il faut faire confiance au comité central, il ne prend pas cette affaire à la légère... » Malheureusement, aucune solution satisfaisante n'a été trouvée, du moins pour l'instant.

NOUVEAU CLUB

A la majorité des trois quarts, un nouveau club, FC Etoile Fribourg, contre lequel une opposition avait été formulée, a été admis. M. Erlach, membre du comité central désigné pour présider une commission chargée d'étudier la création d'un organe de presse de l'ASF, demanda aux délégués de prolonger son mandat d'une année, aucun projet n'ayant encore été élaboré.

Les délégués, à la demande de représentants Zurichois de la ZUS, furent invités à se prononcer sur une modification de l'art. 24 (al. 3) disant : « Les membres des autorités sont élus pour un mandat de

deux ans ». La majorité des trois quarts ne fut pas atteinte. De ce fait, le mandat des membres du comité central ne porte que sur une année. Le président central Victor de Werra a été réélu par acclamation. Pour remplacer MM. Haenni et Nageff démissionnaires, MM. Marcel Jordan (FC Servette) et Walter Fullemann (FC Aarau) ont été élus au comité central. M. Joseph Guide (Saint-Gall) remplace M. Fritz Schorer (Thoune) à la tête de la commission des arbitres.

Les délégués adoptèrent les dispositions sur le dopage, telles que l'ANEP les a édictées dans son règlement. Une modification dans l'organisation de jeu des juniors entraîne l'introduction d'une seconde catégorie dans le championnat interrégional juniors A pour la saison 1968-69. Enfin, le championnat 1968-69 débutera le 17 août 1968.

FOOTBALL À L'ÉTRANGER

ALLEMAGNE

CAUPE D'ALLEMAGNE. — Seizièmes de finale: Borussia Neunkirchen - Eintracht Brunschwig 2-3; Duisbourg - Hanovre 4-1; Stuttgart - Kaiserslautern 1-0; Leverkusen - Nuremberg 0-2; Bochum - Carlsruhe 3-2; Schwabing - Eintracht Frankfurt 1-2 ap. prol.; Bielefeld - Schalke 0-1; Bayern Hof-Borussia Mönchengladbach 0-1; Hambourg - Cologne 1-4; Lubeck - Munich 0-1; Reckling Velkingen - Werder Brême 4-2; Preussen Munster - Alemannia Aix-la-Chapelle 2-1; Regensburg - Bayern Munich 1-4 ap. prol.; Hertha Berlin - Hambourg 1-0 ap. prol.

ANGLETERRE

COUPE D'ANGLETERRE. — Troisième tour: Aston Villa - Millwall 3-0; Barrow - Leicester City 1-2; Blackpool - Chesterfield 2-1; Bournemouth - Liverpool 0-0; Bristol City - Bristol Rovers 0-0; Burnley - West Ham 1-3; Chelsea - Ipswich 3-0; Colchester - West Bromwich 1-1; Coventry - Charlton 3-0; Doncaster Rovers - Swansea 0-2; Fulham - MacClesfield 3-2; Halifax - Birmingham 2-4; Leeds - Derby County 2-0; Manchester City - Reading 0-0; Manchester United - Tottenham 2-2; Middlesbrough - Hull City 1-1; Newcastle -

Carlisle 0-1; Norwich - Sunderland 1-1; Nottingham - Bolton 4-2; Orient - Bury 1-0; Peterborough - Portsmouth 0-1; Queens Park - Preston 1-3; Rotherham - Wolverhampton 1-0; Sheffield - Plymouth 3-0; Shrewsbury - Arsenal 1-1; Southampton - Newport 1-1; Southport - Everton 0-1; Stoke - Cardiff 4-1; Swindon - Blackburn 1-0; Tranmere - Huddersfield 2-1; Walsall - Crystal Palace 1-1; Watford - Sheffield 0-1.

FRANCE

Vingt-deuxième journée: Rouen - Nantes 1-2; Ajaccio - Sedan 2-0; Bordeaux - Strasbourg 1-2; Nice - Monaco 0-2; Cannes - Angers 1-1; Red Star - Saint-Etienne 1-1; Lille - Marseille 2-0; Lyon - Sochaux 2-2; Valenciennes - Lens 1-1; Aix - Metz renvoyé. **Classement:** 1. Saint-Etienne 22-33; 2. Marseille 22-26; 3. Sochaux 22-25; 4. Ajaccio 22-25; 5. Bordeaux 21-24.

ITALIE

Dix-septième journée: Brescia - Torino 0-5; Cagliari - Bologne 1-1; Fiorentina - Milan 0-2; Inter - Mantoue 3-0; Naples - Rome 2-0; Sampdoria - Varese 1-1; Spal - Vicenza 3-0; Juventus - Atalant a2-1. **Classement:** 1. Milan 25; 2. Torino, Juventus et Varese 21; 5. Naples 20.

SPORT-TOTO

Aston Villa - Millwall	3-0
Burnley - West Ham	1-3
Chelsea - Ipswich Town	3-0
Manchester U. - Tottenham	2-2
Norwich C. - Sunderland	1-1
Nottingham - Bolton	4-2
B. Neukirchen - E. Brunswig	2-3
Duisbourg - Hanovre	4-1
Stuttgart - Kaiserslautern	1-0
Brescia - Torino	0-5
Cagliari - Bologne	1-1
Fiorentina - Milan	0-2
Sampdoria - Varese	1-1

COLONNE DES GAGNANTS
1 2 1 - x x 1 - 2 1 1 - 2 x 2 x

Amez-Droz force la victoire pour Servette Xamax n'a tenu qu'une mi-temps

SERVETTE - XAMAX 4-1 (1-1)
MARQUEURS: Reisch, 8me; Amez-Droz, 44me et 83me; Heuri, 55me et 86me.
SERVETTE: Barlie, Maffiolo, Piguet, Pazmandy, Mocellin; Sundermann, Pottier; Nemeth, Desbiolles, Amez-Droz, Kvcinsky. Entraîneur: Snella.
XAMAX: Favre; Frutig, Mantoan, Merlo, Vogt; Sandoz, Stutz; Bonny, Daina, Reisch, Fragnière. Entraîneur: Humpal.
ARBITRE: M. David, de Lausanne.
NOTES: Stade des Charmilles, en bon état pour la saison. Au repos, Heuri entre pour Sundermann et Schindler pour Desbiolles, alors que Porret remplace Frutig et Jacotet vient dans la cage. Auparavant (19me), Maffiolo, légèrement blessé, avait cédé son poste à Marignago. Coups de coin: 7-3 (5-2).

UNE MI-TEMPS
Le spectacle n'a duré qu'une mi-temps: après, Servette, beaucoup plus avancé dans sa préparation, fit cavalier seul. En deuxième

Les auditeurs romands ont désigné le meilleur footballeur pour 1967

Avec un nombre record de voix Ely Tacchella succède à Baeni

Comme chaque année, le service sportif de la radio suisse romande a organisé une vaste consultation parmi les auditeurs afin qu'ils désignent le meilleur footballeur suisse pour 1967. La médaille d'or qui récompense le lauréat sera remise au capitaine de l'équipe nationale, Ely Tacchella, de Lausanne, qui a réuni 6103 points. Plus de deux mille trois cents auditeurs ont pris part à cette consultation dont le résultat est le suivant:

1. Ely Tacchella, 6103 p.; 2.

Odermatt, 3990; 3. Quentin, 3283; 4. Kunzli, 3019; 5. Blaettler, 3005; 6. Durr, 2110; 7. Kuhn, 1404; 8. Perroud, 986; 9. Kunz, 935; 10. Barlie, 624.
Ely Tacchella, qui a recueilli un nombre record de voix, succède ainsi à Charly Antenen, Heinz Schneider et Heinz Baeni. Il recevra la médaille d'or offerte par la radio romande au cours d'une manifestation à laquelle prendront part les dirigeants de l'A.S.F. et ceux de Lausanne.

PATINAGE SURPRISE AUX CHAMPIONNATS D'EUROPE

Gabriele Seyfert perd le titre féminin

Bien que l'Allemande de l'est Gabriele Seyfert ait obtenu le plus grand nombre de points dans les figures libres qui ont



ÉLÉGANCE. — La nouvelle championne d'Europe Hana Maskova ne manque pas de charme dans son numéro. (Photo Keystone)

mis fin aux championnats d'Europe de patinage artistique, à Vaasteraas, elle n'a pu conserver le titre de championne. D'Europe qu'elle avait remporté l'an dernier à Ljubljana. C'est la Tchèque Hana Maskova qui lui a ravi ce titre, après avoir été deuxième l'an dernier et quatrième en 1966. Hana Maskova a terminé avec 2.215,9 points après avoir exécuté un programme de figures libres sans aucune faute. Le jury, pourtant, ne lui accorda que la deuxième place pour les figures libres, avec deux points de moins que Gabriele Seyfert.

PERSONNALITÉ REMARQUABLE
La nouvelle championne n'avait que 13 ans lorsqu'elle fit ses débuts dans les championnats d'Europe; elle fêtera bientôt son 19me anniversaire. Sa minceur, célèbre lors de ses débuts, a maintenant disparu en même temps qu'elle améliorait sa technique et augmentait nettement sa puissance. Une personnalité remarquable s'est dégagée de l'exécution de son programme libre. Elle a patiné apparemment sans la moindre fatigue et elle a exécuté des sauts extrêmement brillants. Son programme, basé sur une musique du compositeur tchèque Smetana (La Moldau) n'était peut-être pas ce qui correspondait le mieux à son style mais elle ne l'en a pas moins exécuté avec une discipline et un rythme parfaits.
Gabriele Seyfert, qui défendait son titre, fit tout ce qui était pratiquement pos-

sible pour combler le retard qu'elle avait concédé à Hana Maskova et à l'Autrichienne Beatrix Schuba. A l'issue des figures libres, elle a réussi à devancer largement l'Autrichienne et à remonter son retard sur la Tchèque, sans toutefois parvenir à la rejoindre. L'une des surprises de l'ultime soirée a été la remontée de la Soviétique Galina Grizhovskaya qui, de la 17me place après les figures imposées, a passé 12me au classement final après avoir obtenu la 5me place pour les figures libres. Beatrix Schuba, troisième au classement final, n'a pu faire mieux que sixième dans les figures libres. De même, Sally-Ann Stapelford, qui ne s'est classée que treizième dans les figures libres, a reculé d'une place au classement général pour ne terminer que cinquième, dépassée par la Hongroise Szasa Almasy, qui a fait une exhibition remarquable.

LA JOIE D'HANA
Après la cérémonie de remise des médailles, la nouvelle championne a laissé éclater sa joie: « Je suis la fille la plus heureuse du monde. Je n'aurais jamais cru, en venant à Vaasteraas, que je pourrais battre Gabriele Seyfert. Et je ne suis pas du tout sûre de pouvoir triompher d'elle à nouveau à Grenoble ou aux championnats du monde de Genève. D'ailleurs, si j'ai gagné, c'est en grande partie du fait de la malchance de Gabriele dans les figures imposées ». L'entraîneur de la championne a, par contre, déclaré: « Hana est en ce moment la meilleure patineuse du monde; elle a pris le titre de championne pour le garder ».

Au cours de cette dernière soirée qui s'est déroulée devant 5000 spectateurs, la Suissesse Charlotte Walter a pris la 15me place sur 25 concurrentes classées.

LE CLASSEMENT

1. Hana Maskova (Tch) 10/2.215,9;
2. Gabriele Seyfert (Al-E) 21/2.174,9;
3. Beatrix Schuba (Aut) 27/2.143,1;
4. Szasa Almasy (Hon) 33/2.116,7;
5. Sally-Ann Stapelford (GB) 52/2.043,8;
6. Elena Cheglova (URSS) 52/2.045,8;
7. Elisabeth Nestler (Aut) 66/2.019,2;
8. Monika Feldmann (Al) 70/2.006,9;
9. Patricia Dodd (GB) 94/1.969,3;
10. Petra Rührmann (Al) 101/1.951,6. Puis: 15. Charlotte Walter (S) 130/1.893.

OLYMPIQUE Jusqu'au 15 mars prochain

Le président du C.I.O. devra répondre à plusieurs questions

A Lausanne, les fédérations sportives internationales ont terminé les réunions communes qu'elles ont eues avec la commission exécutive du C.I.O. Elles ont remis à M. Avery Brundage, président du C.I.O., un certain nombre de questions qui seront soumises à la 66me session du C.I.O., du 1er au 5 février à Grenoble. Elles ont demandé que des réponses leur soient données avant le 15 mars prochain. Les principales questions portent sur:

- répartition plus équitable des droits de télévision lors des Jeux;
- suppression du patronage du C.I.I. aux Jeux régionaux (les fédérations ont confirmé leur opposition aux Jeux européens);
- une définition plus claire du mot « équipe » dans l'article du règlement du C.I.O. concernant la drogue: « Si un membre d'une équipe se drogue, toute l'équipe sera disqualifiée »;
- poser comme principe que toutes les

fédérations nationales remplissant les conditions requises par les fédérations internationales puissent participer aux Jeux olympiques.

Message de M. Brundage

Depuis Lausanne, M. Avery Brundage, président du C.I.O., a adressé le message suivant à toutes les nations à l'occasion des Jeux olympiques:

« Le flambeau de la fraternité sportive des jeunes du monde brûle déjà sur les chemins de Mexico. Cette année 1968 verra la célébration, plus grandiose que jamais, des Jeux olympiques d'hiver et d'été. Nos fêtes éclatantes ne doivent pas seulement être pour les acteurs et pour les spectateurs des cinq continents une magnifique évasion, une distraction. Elles doivent être une leçon de progrès, de confiance et de communion entre tous les peuples. Si trop souvent l'homme est un loup pour l'homme, chez nous, l'homme est un frère pour l'homme. La famille olympique est largement ouverte à tous, mais elle a, comme chaque famille, ses règles. Que ceux qui veulent y entrer soient les bienvenus mais qu'ils respectent nos usages et nos lois.

Notre enseignement en 1968 sera encore une fois que l'essentiel n'est pas de gagner mais de participer, que l'effort loyal et sain apporte à lui seul la plénitude de la satisfaction. A l'âge des idoles, choisissez bien les vôtres, au temps de la mécanisation et de la spécialisation systématique que cette année vous accorde de tremper vos énergies, de respecter votre esprit et votre corps et de savoir qu'il n'est pas de vraie culture sans la diversité. Le sport éducatif doit contribuer à vous faire devenir des hommes. »

BASKET Tournoi international de Lörrach

Double victoire de la Suisse

Au tournoi international de Lörrach, après avoir battu samedi l'Allemagne A par 78-76 (38-34), la Suisse a remporté une seconde victoire contre l'Allemagne B par 68-65 (34-30). L'adresse du Syrien Zakar (en instance de naturalisation) fut déterminante. En compagnie de l'Ugésiste Fornerone, Zakar forma une excellente paire d'arrière.

Les deux hommes trouvèrent le concours le plus efficace auprès des ailiers Baillif-Hengger et des pivots Kund-Nicolet. Les Allemands, désireux de venger leurs aînés battus la veille, firent preuve d'une grande combativité et aussi d'une surprenante adresse. La rencontre fut animée et très équilibrée.

Suisse A: Dizerens (0 point), Baillif (12), Hengger (11), Steiner (0), Boillat (0), Zakar (22), Fornerone (5), Mermilod (0), J. Forrer (2), Kund (9), Kiener (5), Nicolet (2).
Allemagne B: Bock (4), Schwiager (2), Schithauff (6), Schmidt (12), Gaber (1), Kollmann (12), Hamm (10), Breitbach (8), Rifling (8), Jarre (2).
En lever de rideau, en match international junior, l'Allemagne a confirmé sa victoire de la veille à Birsfelden, battant la Suisse par 79-69 (37-25).
L'avantage de la taille fut déterminant. Chez les Suisses, l'aïlier lausannois Crotatz, étonnant de précision dans ses tirs en extension, réussit le total remarquable de 36 points.

Cantonal agréablement surpris à Genève

URANIA - CANTONAL 2-2 (0-2)
MARQUEURS: Planas, 1re; Kiener, 37me; Henriod, 57me; Imbach, 70me.
URANIA: De Blaivreille; Lamielle, Talent, Ernst, Schildknecht; Romaldini, Sambach; Olivier, Gely, Josserson, Keller. Entraîneur: Châtelain.
CANTONAL: Gautschi; Ballaman, De-forel, Christin; Planas, Paulsson; Aeschbach, Kiener, Rumo, Zingaro, Roth. Entraîneur: Morand.
ARBITRE: M. Tschannen.
NOTES: Stade de Frontenex, gras, mais sans neige. 150 spectateurs. Plusieurs changements au repos: Martin pour Ernst, Guinchard pour Romaldini, Henriod pour Gely et Imbach pour Josserson chez Urania, Baumann pour Fienièr à Cantonal. A la dernière minute, Henriod tire en force, le gardien neuchâtelais est battu, mais la barre transversale renvoie. Coups de coin: 7-7 (2-4).

LA LOGIQUE BAFOUÉE
La logique voudrait que l'on pensât que l'équipe de catégorie supérieure domine cette rencontre d'entraînement. Il n'en fut rien. C'est Cantonal en effet qui fit le jeu, qui domina, qui montra les plus belles phases de la rencontre. Mais le résultat — qui était de 2-0 en faveur des visiteurs — ne resta pas ainsi: avec un peu de chance, il passa à 2-2 après le repos.

Les Neuchâtelais étonnèrent donc les quelques courageux qui avaient pris le chemin du stade: voilà une formation déjà bien au point. Quant aux Genevois, les quelques promesses qu'ils avaient laissées entrevoir il y a une semaine contre Servette avaient disparu samedi après-midi. Contre une formation réputée plus faible, c'est un peu grave... S. D.

AUTO Grand prix d'Invercargill McLaren le plus rapide

Le Néo-Zélandais Bruce McLaren a remporté au volant de sa « BRM » la course d'Invercargill, quatrième épreuve comptant pour le championnat de Tasmanie des conducteurs. Bruce McLaren a couvert les

TENNIS L'Association suisse favorable aux tournois « open »

Au cours de l'assemblée générale de l'Association suisse de tennis, les délégués se sont prononcés en faveur des tournois « open », prenant ainsi position dans la différend qui oppose la Fédération britannique à la Fédération internationale. Dans un long exposé, M. A. Ab Egg (Bâle), président central de l'association, a déclaré qu'à l'avenir les règlements ne devaient plus comporter que le mot

Les professionnels s'organisent

A Los-Angeles, M. George McCall a annoncé officiellement la création de la « National tennis league », association professionnelle qui groupera les plus grands noms du tennis professionnel; Ken Rose-wall, Rod Laver, Fred Stolle, Pancho Gonzales et Andrés Gimeno. Selon M. McCall, ancien capitaine non joueur de l'équipe des Etats-Unis de coupe Davis, Rod Laver a reçu une garantie de 500.000 dollars pour une période de cinq ans. Les championnats britanniques sur terre battue, prévus pour le 22 avril à Bournemouth, premier tournoi « open » organisé par les Anglais, est inscrit au programme de la ligue.

Un autre Américain, Charles Dixon, a formé un groupe similaire sur la côte est des Etats-Unis, la « World championship tennis inc. », qui rassemble actuellement huit joueurs, dont la plupart viennent de passer professionnels: Nicolas Pilic (You), Cliff Drysdale (AS), John Newcombe, Anthony Roche et probablement Roy Emerson (Aus).

BOXE Pour le titre mondial Cokes opposé à Lopez

L'Américain Curtis Cokes, champion du monde des poids welters, a accepté de mettre son titre en jeu devant son compatriote Arnie Lopez, le 18 mars au Madison Square Garden de New York. L'entraîneur du champion Saint-Louis, qui rassemble actuellement un précés qu'il avait refusé une offre du Madison Square Garden de New York proposant à son protégé de mettre sa couronne en jeu, devant le Portoricain Carlos Ortiz, champion du monde des poids légers, pour des raisons financières et de principe. Les responsables du Madison Square avaient offert 300.000 francs à Ortiz et 200.000 francs à Cokes. A Saint-Louis, Cokes touchera une bourse de 200.000 francs.
● La Fédération allemande a annoncé que l'EBU avait désigné comme adversaire officiel de l'Espagnol Carlos Duran, champion d'Europe des poids moyens, l'Allemand Jupp Elze.

Profitez en ce moment... faites nettoyer tous vos vêtements.

POUR 32 C'EST BAECHLER

Magasins partout et:

Neuchâtel: 3, rue du Seyon tél. 5 49 12
Pesieux: 8, Grand-Rue tél. 8 46 55
Le Locle: 4, rue du Pont tél. 5 86 50
La Chaux-de-Fonds: 24, rue du Locle tél. 2 88 83 place du Marché tél. 3 23 92

SOLDES DES FOURRURES

Canton

20, rue de Bourg LAUSANNE 16.1 - 29.1



SKI Alors que Christl Haas mesurait sa forme à Saint-Gervais Penz force la porte de l'équipe de France

Les Françaises ont été l'élément dominant — en nombre et en qualité — de l'épreuve de descente du Grand prix féminin de Saint-Gervais: une course que l'épaisse couche de neige avait rendue relativement facile du point de vue technique.

A Bad-Gastein, les Autrichiennes avaient triomphé sur neige dure et même glacée. A Saint-Gervais, les Françaises ont gagné sur une piste tendre recouverte de neige légère.

C'est le paradoxe que les techniciens du ski alpin doivent nous faire admettre, en particulier ceux qui nous ont expliqué la faiblesse des performances des skieurs français par le fait que les équipes de France se sont préparées sur une neige très dure et que les compétitions ont presque toujours eu lieu jusqu'à maintenant sur neige tendre.

Victoire des Françaises, réapparition d'Annie Famose (championne du monde) dont c'est la meilleure performance cette saison: deuxième place. Mais aussi, troisième rang très significatif de Christl Haas, qui est allée à Saint-Gervais spécialement pour cette descente. Après Grindelwald, elle croyait de son devoir de se retirer pour manque de forme. Maintenant, deuxième à Bad Gastein, troisième à Saint-Gervais, sur une piste où ses qualités ne pouvaient pas s'exprimer entièrement, elle fait partie du groupe des favorites de la course de descente olympique.

Fernande Bochotay (seizième) a moins bien réussi qu'Anneroesli Zryd (dixième). Ça c'était déjà produit à Bad-Gastein, une fois en descente précisément et ça montre très bien ceux, sous les horizons de ces deux skieuses qui forment à elles seules l'équipe nationale suisse.

rillat 6me), il a prouvé qu'il avait sa place en équipe de France aussi bien que quiconque.

D'ailleurs, à part Giovanoli, Schranz, Matt, Nenning et Killy, l'élite mondiale du slalom spécial était rassemblée à Megève.

Les Suisses n'ont pas très bien réussi. Andreas Sprecher, douzième. On est pour ainsi dire revenu au temps précédent l'avènement de Giovanoli. Il ne faut tout de même pas l'oublier.

Guy CURDY



RAGE DE VAINCRE. — Isabelle Mir, gagnante de la descente s'accroche pour grignoter de précieuses dixièmes de seconde. (Téléphoto AP)

CONCENTRATION. — Le Français Alain Penz, vainqueur du slalom spécial de Megève fait preuve d'un style excellent. (Téléphoto AP)

A huit jours des Jeux olympiques Principales sélections alpines

Les fédérations française, italienne, autrichienne et américaine ont donné connaissance de leurs sélections pour les Jeux olympiques de Grenoble. Elles sont les suivantes:

France

Sélection française pour Chamrousse: Dames: Marielle Goitschel, Isabelle Mir, Annie Famose et Florence Steurer participent aux trois épreuves. Remplaçante: Christine Béranger-Goitschel (slalom et slalom géant). Remplaçantes à domicile: Michèle Jacot et Ingrid Lafforgue.

Messieurs: — Descente: Killy, Périllat, Orcel et Lacroix ou Rossat-Mignod. Slalom géant: Killy, Périllat, Orcel et Mauduit. Slalom spécial: Killy, Périllat, Penz et Augert. Remplaçant de l'équipe à Chamrousse: Rossat-Mignod. Remplaçants à domicile: Melquiond et Jauffret.

Autriche

Sélection féminine: Descente: Olga Pall, Christl Haas, Brigitte Seiwald et Gertraud Gabl. Slalom géant: Gertraud Gabl, Olga Pall, Brigitte Seiwald, Liesl Pall ou Berni Rauter. Slalom spécial: Gertraud Gabl, Olga Pall, Brigitte Seiwald, Berni Rauter ou Liesl Pall.

Italie

Dames: Glorianda Cipolla, Giustina Demetz, Clotilde Fasoli et Notte Noggler.

Messieurs: Ivo Mahlknecht, Gerardo Mussner, Carlo Senoner, Bruno Piazzalunga, Teresio Vachet et Renato Valentini.

Etats-Unis

Messieurs: — Descente: Kidd, Barrows, Elliott, Mccoy. Slalom géant: Kidd, Heuga, Sabich, Elliott ou Mccoy. Slalom spécial: Kidd, Heuga, Chaffee et Sabich. Remplaçant: Phelps.

Dames: — Descente: Kiki Cutter, Suzan Chaffee, Karen Budge et Robyn Morning ou Judy Nagel. Slalom géant: Kiki Cutter, Judy Nagel, Suzan Chaffee et Robyn Morning et Karen Budge. Slalom spécial: Kiki Cutter, Wendy Allen, Rosi Forina, Judy Nagel. Remplaçantes: Sandra Shellworth et Penny Mccoy.

Suisse

Rappelons la sélection helvétique que nous avons déjà fait paraître: Messieurs: — Descente: Bruggmann, Giovanoli, Daetwyler, Minsch. Slalom géant: Bruggmann, Giovanoli, Favre, S. Kaelin. Slalom spécial: Bruggmann, Giovanoli, Sprecher, Fret. Combiné: Bruggmann, Giovanoli. Dames: Fernande Bochotay, Anneroesli Zryd, Edith Hiltbrand, Vreni Inaebnit, Madeleine Wuilloud.

Les championnats nordiques jurassiens bien organisés par Le Noirmont

Le Verrisan Denis Mast fait cavalier seul

Hier, par un temps idéal, se sont déroulés, au Noirmont, les championnats jurassiens de ski nordiques, du Giron jurassien. Il fut un temps, pas très lointain, où les joutes annuelles jurassiennes avaient lieu uniquement au Locle, à La Chaux-de-Fonds, Saint-Imier et Bienne. Il fallait se battre sérieusement pour les obtenir. Aujourd'hui, tout a changé, ce n'est plus la peine à trouver des organisateurs. C'est ainsi que depuis quelques années, les petits clubs, et c'est heureux, ont le plaisir d'organiser eux aussi des championnats jurassiens. Dimanche c'était le sympathique et dynamique Ski-club du Noirmont qui avait cet honneur. Il a bien fait les choses et nous ne pouvons que le féliciter.

Les gens de l'élite et seniors et une fois pour les dames et juniors.

Les départs ont eu lieu dès 14 heures, hier, dans l'ordre dames, juniors, seniors et élite. La piste, de mouillée qu'elle était encore samedi, se présentait dans des conditions très spéciales. Mouillée au départ, glacée à mi-parcours, poussiéreuse en altitude, elle a donné du fil à retordre aux concurrents dont le partage a joué certainement un rôle prépondérant.

Le jury était composé de M.M. Egger (les Cernets-Verrières), von Kaenel (Bienne), Villemont (les Hauts-Geneveys), Paratte et Thiévent (le Noirmont).

COSETTE DÉCOIT

Chez les dames, quatre concurrentes. On misait beaucoup sur la récente championne suisse, Cosette Québatte, des Cernets-Verrières, qui, depuis son succès à la Lenk, n'a plus chassé ses skis. Ce manque d'entraînement lui a valu de perdre ce championnat jurassien au profit de la jeune et fragile Christine Grimm, de Neuchâtel, devant Jacqueline Frey et Jocelyne Cosandey, du Mont-Soleil.

Chez les juniors, trente-huit partants. La lutte fut magnifique entre les gars des Cernets-Verrières et ceux de la Brévine. Les premiers ont classé trois des leurs dans les six premiers alors que la Brévine plaçait deux de ses hommes en laissant aux Breuleux intercaler un coureur. Fritz Keller, des Cernets-Verrières, obtient le meilleur temps avec trente secondes d'avance sur Jean-Pierre Schneider, de la Brévine.

Chez les vétérans, dix-neuf partants. Relevons la présence de Jean Piaget du Locle (53 ans), Charles Schnyder, de la Brévine (50 ans), Benoit Barusselli de Saignelégier, toujours jeune. C'est Frédy Huguenin, de la Brévine, qui l'emporte devant Jean-Bernard Huguenin, de la Brévine également, suivi de Marcel Huguenin.

Chez les seniors et élite, cinquante partants. La lutte est vive dès le départ, entre Denis Mast, des Cernets-Verrières, notre représentant à Grenoble, et Alphonse Baume, de la Brévine, qui s'est fait souffler un onzième titre de champion jurassien de fond pour quarante secondes seulement.

RÉSULTATS

Dames: 1. Christiane Grimm, Neuchâtel, 38'42"; 2. Jacqueline Frey, Mont-Soleil, 39'59"; 3. Jocelyne Cosandey, Mont-Soleil, 40'42"; 4. Cosette Québatte, les Cernets, 42'08".

Slalom spécial. — Dames: 1. Claudine von Gunten 93.24; 2. Martine Blum 97.00; 3. Geneviève Gobat (Bienne) 101.13; 4. Claudine d'Espagnier (la Chaux-de-Fonds) 121.95.

Juniors: 1. Wirz 29.27; 2. Meyer (Saint-Imier) 80.77; 3. Cosandier (la Chaux-de-Fonds) 81.41.

Messieurs: 1. Besson (la Chaux-de-Fonds) 79.70; 2. Gobat (81.60); 3. Frêne 81.83; 4. Vernez 83.36; 5. Liengme 83.83; 6. Calame 83.68.

Combiné. — Dames: 1. Claudine von Gunten, 888.19 p.; 2. Martine Blum, 892.08 p.; 3. Geneviève Gobat, 937.01.

Messieurs: 1. Besson, 8032.5; 2. Wirz, 8183.6; 3. Calame, 8235.9.

Slalom géant. — Dames: 1. Martine Blum (la Chaux-de-Fonds), 1'47"3; 2. Micheline Hostettler (Tête-de-Ran), 1'47"6; 3. Claudine von Gunten (la Chaux-de-Fonds), 1'50"5; 4. Edmée Tuche (Dombrèson), 1'54"4; 5. Denise Thiébaud (Tête-de-Ran), 1'57".

Juniors: 1. Willy Liechti (Tête-de-Ran), 1'40"; 2. Dominique Manigley (Bienne), 1'41"3; 3. François Wirz (le Locle), 1'43"7.

Seniors: 1. Daniel Besson (Tête-de-Ran), 1'38"3; 2. Jacques Calame (le Locle), 1'39"9; 3. Bernard Liengme (le Locle), 1'40"4; 4. Frédy Vernez (Mallery), 1'42"2; 5. Jean-Bernard Dubois (le Locle), 1'42"7; 6. André Gobat (Moutier), 1'43"1; 7. Robert Frêne (Bienne), 1'43"5.

Slalom géant. — Dames: 1. Martine Blum (la Chaux-de-Fonds), 1'47"3; 2. Micheline Hostettler (Tête-de-Ran), 1'47"6; 3. Claudine von Gunten (la Chaux-de-Fonds), 1'50"5; 4. Edmée Tuche (Dombrèson), 1'54"4; 5. Denise Thiébaud (Tête-de-Ran), 1'57".

Juniors: 1. Willy Liechti (Tête-de-Ran), 1'40"; 2. Dominique Manigley (Bienne), 1'41"3; 3. François Wirz (le Locle), 1'43"7.

Seniors: 1. Daniel Besson (Tête-de-Ran), 1'38"3; 2. Jacques Calame (le Locle), 1'39"9; 3. Bernard Liengme (le Locle), 1'40"4; 4. Frédy Vernez (Mallery), 1'42"2; 5. Jean-Bernard Dubois (le Locle), 1'42"7; 6. André Gobat (Moutier), 1'43"1; 7. Robert Frêne (Bienne), 1'43"5.

ATHLÉTISME Escalade dans la guerre des fédérations

Jim Ryun prend la tête du mouvement de révolte des athlètes américains

En raison de sa notoriété dans le monde de l'athlétisme, Jim Ryun, détenteur des records du monde du 1500 m et du mile, a pris la tête du mouvement de révolte des athlètes américains qui s'est déclenché au début de la semaine contre les dirigeants du sport amateur aux Etats-Unis.

Pour prendre part le 9 février à New-York aux championnats en salle de la fédération universitaire, lesquels ont été « interdits » par l'A.A.U., l'étudiant du Kansas s'est décidé à courir deux miles en 24 heures à quelque 1300 km de distance. Il courra en effet le mile de New-York le 9 février en tant qu'individu et la même distance le lendemain avec son université lors des relais du Michigan à East Lansing.

Cross pédestre national de Zurich Net succès de Doesseger

Le cross pédestre national de Zurich, organisé par TV Unterstrass, a permis à l'Argovien Werner Doesseger d'affirmer une nouvelle fois sa supériorité. En effet, Werner Doesseger a nettement dominé cette épreuve, qu'il a courue du départ à l'arrivée en tête. Sur la ligne, au terme des 9 km 900, il a devancé le Lucernois Reto Berthel de seize secondes. Le Lausannois Jean-François Pahud, premier Romand, a pris le neuvième rang à une minute du vainqueur. Environ 250 concurrents ont participé à cette épreuve dont voici les résultats:

Elite (9 km 900): 1. Werner Doesseger (Aarau) 31'17"; 2. Reto Berthel (Lucerne) 31'33"; 3. Walter Dietiker (Bâle) 31'53"; 4. Walter Huss (Zurich) 31'58"; 5. Hansrudil Knill (Saint-Gall) 32'00"; 6. Hans Rudisulhi (Saint-Gall) 32'01".

Catégorie « B » (6 km 400): 1. Walter Leiser (Aarau) 21'49"; 2. Max Walti (Aarau) 22'06"; 3. A. Beggert (Zurich) 22'31". Seniors (6 km 400): 1. Oskar Leupi (Kloten) 22'08". Juniors (4 km 800): 1. Toni Feldmann (Berne) 15'35"; 2. Jürg Fumey (Baden) 15'57"; 3. Andreas Jürg (Kirchberg) 15'59". Pistards (3 km 200): 1. Guido Knickenberg (Zurich) 10'44". Dames (1 km 600): 1. Ursi Brodbeck (Zurich) 6'01"8; 2. Vreni Markstaller (Bâle) 6'21"8.

Classement général provisoire après la quatrième manche: 1. Walter Dietiker, 70 points; 2. Hans Rudisulhi et Hansrudil Knill, 66; 4. Werner Doesseger, 62; 5. Alfons Sidler, 61; 6. Jean-François Pahud, 52.

Juniors: 1. Toni Feldmann, 82; 2. Andreas Jürg, 78; 3. Jürg Fumey, 71; 4. Toni Theus (Coire) 69.

Championnats romands (Vaud-Genève-Fribourg) à Vaulion Performance de Michel Haymoz au fond

Une centaine de concurrents ont participé aux épreuves de la première journée des championnats romands (Vaud-Genève-Fribourg) à Vaulion. Michel Haymoz (Riaz), qui court en seniors II, a réussi la performance de battre ses adversaires dans la course de fond de 15 km.

Les championnats nordiques se sont terminés hier par la très nette victoire de Jacky Rochat dans le combiné nordique ainsi que dans le concours de saut. Auparavant, le Ski-club Riaz avait ravi le titre du relais au Ski-club im Fang. Voici les résultats:

Fond. — Juniors (7 km 500): 1. Jaggi (im Fang), 27'51"; 2. Schuwey (im Fang), 29'29"; 3. Buchs (im Fang), 29'42"; 4. Beaud (Albeuve), 29'43"; 5. Pesenti (Le Brassus), 30'40". — Seniors et élites (15 km): 1. Haymoz (Riaz/seniors II), 56'04"; 2. Overney (Charmey), 57'26"; 3. Piller (Riaz/élite), 59'03"; 4. Berney (Orient-Sentiers/seniors I), 59'47"; 5. Pignet (Le Brassus), 60'11"; 6. Haymoz (Riaz), 60'35"; 7. Schuwey (im Fang), 61'15"; 8. Praz (Nyvon), 61'25"; 9. Bugnard (Charmey), 61'52"; 10. Rochat (Le Brassus), 62'16".

Relais 4 fois 5 km (17 équipes): 1. Ski-club Riaz (M. Haymoz, L. Haymoz, Piller et R. Haymoz) 1 h 50'54"; 2. Ski-club im Fang (J.C. Schouwey, Jaggi, Buchs, A. Schouwey) 1 h 52'50"; 3. Ski-club Charmey, 1 h 55'05"; 4. Ski-club Le Brassus, 1 h 56'22"; 5. Ski-club Albeuve, 1 h 57'07"; 6. Ski-club Grattavache, 2 h 01'33"; 7. Ski-club Vaulion 2 h 02'53".

Saut, juniors: 1. Aebischer (Le Brassus) 192 p. (47/48); 2. Guignard (Le Brassus) 180,4 (44/55); 3. Magnin (Le Brassus) 162,0 (43/42); 4. Bugnon (Sainte-Croix) 159,2 (43/41). — Seniors: 1. J. Rochat (Le Brassus) 206,7 (48/49); 2. Petermann (Sainte-Croix) 184,6 (46/45); 3. Barrière (Sainte-Croix), 183,9 (45/45); 4. Pignat (Le Brassus) 141,1 (37/46); 5. Meylan (Le Brassus) 130,1 (35/37). — Invités: 1. José Wirth (Le Locle) 201,7 (48/47); 2. Michel Robert (La Chaux-de-Fonds) 196 (47/48); 3. Serge Wirth (Le Locle) 195,0 (46/49).

Combiné nordique, juniors: 1. Locatelli (Le Brassus) 388,30; 2. Guignard (Le Brassus) 365,13; 3. Bugnon (Sainte-Croix) 309,05. Seniors: 1. Rochat (Le Brassus) 483,70; 2. Meylan (Le Brassus) 325,79; 3. Petermann (Sainte-Croix) 252,20.

Les championnats valaisans Toujours Konrad Hischier

A Thyon, les championnats valaisans se sont poursuivis par un temps ensoleillé. En ski alpin, le slalom géant a été remporté par Marie-Paule Coquery et Jean-François Bonvin. La course de fond des 14 km a été dominée par l'international Konrad Hischier malgré une pointe de ski brisée lors de la première boucle.

Distinction pour le «révolté»

Jim Ryun, détenteur des records du monde du 1500 et du mile, a été nommé « athlète mondial de l'année 1967 » par la revue américaine spécialisée « Track and field ». Randy Matson, lauréat du prix Sullivan, a été désigné comme numéro un dans les concours. Ryun et Matson devançaient dans l'ordre Tommie Smith, le lanceur de javelot soviétique Janis Lusiis, l'australien Ron Clarke et le Kenyan Kipchoge Keino.

Déjà des exploits aux Etats-Unis

Albuquerque, dans le Nouveau-Mexique, l'étudiant américain George Woods a lancé le poids à 20 m 40, réalisant ainsi la meilleure performance de l'année et la deuxième meilleur jet en salle de tous les temps derrière les 20 m 67 de Neal Steinhauer. Au cours de la même réunion, Jim Hines a été battu sur 60 yards par Mel Pender (6" pour les deux) et Earl McCullough s'inclina devant Roy Hicks (7" sur 60 yards).

SPORTS dernière

FOOTBALL
Environ 2000 spectateurs ont assisté, au palais de Beaulieu à Lausanne, aux finales du deuxième tournoi en salle. Déjà vainqueur du tournoi de Genève, Lausanne-Sport, en battant La Chaux-de-Fonds 4-3, après prolongations, a remporté un nouveau succès. Pour la troisième place, Vevey a battu Chailly Lausanne 3-2.

HOCKEY SUR GLACE
Allemagne occidentale - Etats-Unis 1-3. Le premier des deux matches internationaux Allemagne occidentale - Etats-Unis s'est terminé à Bad Toelz, devant 3000 spectateurs seulement, par une victoire américaine sur le résultat de 3-1 (0-1 2-0 1-0).

RÉSULTATS
Slalom géant. — Dames: 1. Martine Blum (la Chaux-de-Fonds), 1'47"3; 2. Micheline Hostettler (Tête-de-Ran), 1'47"6; 3. Claudine von Gunten (la Chaux-de-Fonds), 1'50"5; 4. Edmée Tuche (Dombrèson), 1'54"4; 5. Denise Thiébaud (Tête-de-Ran), 1'57".

Juniors: 1. Willy Liechti (Tête-de-Ran), 1'40"; 2. Dominique Manigley (Bienne), 1'41"3; 3. François Wirz (le Locle), 1'43"7.

Seniors: 1. Daniel Besson (Tête-de-Ran), 1'38"3; 2. Jacques Calame (le Locle), 1'39"9; 3. Bernard Liengme (le Locle), 1'40"4; 4. Frédy Vernez (Mallery), 1'42"2; 5. Jean-Bernard Dubois (le Locle), 1'42"7; 6. André Gobat (Moutier), 1'43"1; 7. Robert Frêne (Bienne), 1'43"5.

CYCLISME Séance du comité national

Vers une équipe mixte Suisse-Luxembourg au Tour de France

Au cours d'une séance tenue à Berne, le comité national de cyclisme a désigné son bureau pour 1968. La présidence sera assurée par M. Stampfli (S.R.B.) et le secrétaire général par M. Jazy (U.C.S.). Le comité a ensuite procédé à la sélection des équipes suisses qui prendront part aux championnats du monde de cyclocross, le 25 février à Luxembourg. Ces équipes seront les suivantes:

Professionnels: E. Plattner, H. Gretenner, M. Gretenner, H. Zweifel. Remplaçant: G. Egolf.

Amateurs: E. Boller, P. Frischknecht. Les deux autres coureurs seront désignés à l'issue du cyclocross de Zurich (4 février). Par ailleurs, le comité national a pris connaissance d'une invitation des organisateurs du Tour de France 1968, qu'il a acceptée. Il a formé le vœu que la formule

ATHLÉTISME

de l'équipe mixte Suisse - Luxembourg dirigée par un Suisse soit renouvelée. Il a encore examiné les conditions de participations des coureurs cyclistes aux Jeux olympiques de Mexico, dont il a pris acte. Seuls seront admis à prendre part aux Jeux olympiques les coureurs suisses ayant réalisé, par équipes ou individuellement, des performances déterminées par le comité national pour le sport d'élite et ratifiés par le Bureau du comité olympique suisse.

Le comité national a enfin décidé d'inviter prochainement les maisons intéressées au cyclisme professionnel, de même que les organisateurs de courses cyclistes pour professionnels, à une entrevue au cours de laquelle seront étudiés les problèmes les concernant. Ultérieurement, une telle rencontre est aussi prévue pour le secteur amateur.

OFFRES D'EMPLOIS

IMPORTANTE CAISSE DE MALADIE
cherche, pour son agence de Neuchâtel,

employé (e)

Nous demandons :

- Une bonne formation commerciale
- Facilité d'adaptation

Nous offrons :

- Mise au courant approfondie
- Travail intéressant et varié
- Place stable
- Bonnes conditions de salaire
- Allocation de renchérissement
- Semaine de 5 jours
- Caisse de retraite, de prévoyance et autres prestations sociales.

Entrée : immédiate ou pour date à convenir.

Préférence sera donnée à une personne désireuse de faire carrière dans une profession dont l'activité est en constante évolution.

Faire offres détaillées, avec prétentions de salaire, sous chiffres AS 64.595 N, aux Annonces Suisses S.A., 2001 Neuchâtel.



cherche pour son agence générale de Neuchâtel.

employé (e) de bureau

de langue maternelle française dactylographe, pour tenir à jour la cartothèque des assurés. Place stable et bien rétribuée. Caisse de retraite et semaine de 5 jours.

Adresser offres manuscrites, avec curriculum vitae, copies de certificats, références et photographie à M. André Berthoud, agent général, Saint-Honoré 2, 2000 Neuchâtel.



cherche :

une secrétaire du chef d'administration

de langue française, ayant de bonnes notions d'allemand, habile sténodactylographe, discrète et possédant si possible, quelques années de pratique ;

aide-comptable

pour la tenue des comptes courants débiteurs et créanciers ;

facturiste

de langue française, habile dactylographe, sachant bien calculer.

Faire offres manuscrites, avec prétentions de salaire, date d'entrée, curriculum vitae et photo, à :



Monruz 34 Tél. (038) 5 66 01

DEMANDES D'EMPLOIS

EMPLOYÉ DE BANQUE

28 ans, marié, langue maternelle française ; allemand parlé et écrit ; connaissances d'anglais et d'espagnol ; diplôme de l'école de commerce, cherche place d'avenir en Suisse romande ou en Suisse allemande dans industrie, fiduciaire ou banque.

Faire offres sous chiffres P 5171 E, à Publicitas, 1401 Yverdon.

Secrétaire diplômée

cherche travail de bureau à domicile. Adresser offres écrites à MC 3019 au bureau du journal.

Véhicules à moteur et accessoires

A vendre de particulier
Ford Corsair
1964, verte, en très bon état.
Tél. 3 39 77, dès 10 heures.

VW Combi 1500

excellent état.
Téléphone (038) 6 22 10.

A vendre, pour cause de double emploi,
OPEL Record
1900, 1967-68, 2 portes luxe, sièges-couchettes, bleu foncé. Garantie 3 mois. Prix intéressant. Reprise. Facilités de paiement. Téléphoner aux heures des repas au No (039) 5 11 55.

SPITFIRE M K III

1967 - 1968 - 13.000 km, état de neuf. Tél. (039) 2 18 01.

AVIS AUX COMMERÇANTS

A vendre
BREAK = voitures commerciales
VW 1500 S 1964 Variant Fr. 4400.—
Fiat 1800 1964 5 portes, 47.000 km Fr. 5900.—
Fiat 2300 1964 5 portes, 50.000 km Fr. 6100.—
Opel Kadett 1967 Caravan, 22.000 km Fr. 5900.—

Crédit sur la totalité avec 6% d'intérêt par an. Remboursement en 30 mois. Reprise intéressante.
Garage du Rallye W. Dumont
Le Locle Distributeur General Motors
Tél. (039) 5 44 55.

A vendre
Morris 850
Modèle 1966 superbe occasion de première main.
29.000 km. Expertisée
Garage R. WASER rue du Seyon 34-38 Neuchâtel

AVIS DIVERS

COUTURE
Transformations, remise à la taille. Robes, jupes, manteaux.
Pittetoud Temple-Neuf 4 Neuchâtel Tél. 5 41 23

Reblochon extra
H. Maire, Fleury 16

PANNE DE COURANT

Vous ne vous affolerez plus à la première occasion venue lorsque vous aurez pris connaissance du livre pratique intitulé :

Installez et réparez votre électricité vous-même

livre que vous obtiendrez au prix de 6 fr. 15 à la librairie

REYMOND
5, rue Saint-Honoré à Neuchâtel, ou expédition sans frais de port dans toute la Suisse.

Petits transports

Tél. (038) 3 39 92 - 3 26 69



OPTIQUE MARTIN LUTHER
MAÎTRE OPTICIEN
Maison fondée en 1852
Passeo Pury 7 2001-NEUCHÂTEL
Exécute soigneusement et rapidement l'ordonnance de votre oculiste Téléphone 5 13 67

Mécontent de votre radio ou téléviseur !

Téléphonez au 5 54 93

REOS

F. STIEGER
Bercles 5
Seulement la réparation

Morbiers,

Commodes, tables et chaises Louis XIII, glaces, cuivres, étains, ainsi que tableaux et dessins de maîtres régionaux.

S'adresser à ARTS et STYLES, terminus du trolleybus, Saint-Blaise.

DAIM-CUIR

Toutes transformations, remise à la taille.
Pittetoud Temple-Neuf 4 Neuchâtel Tél. 5 41 23



L'annonce reflet vivant du marché

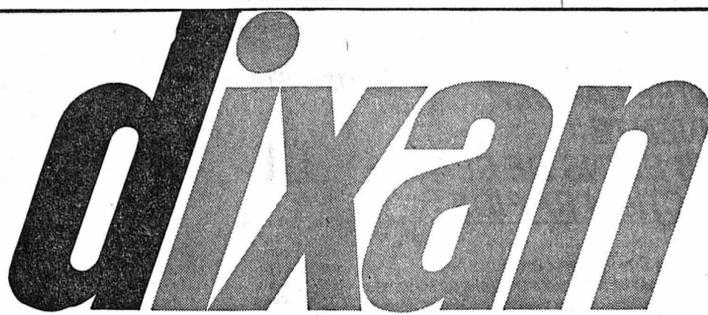
Auto-école Simcu 1000

Double commande
Petite voiture - Parcage facile
J. Rindisbacher Tél. (038) 8 42 21

Tailleur-Couture N. Pittetoud Neuchâtel Tél. 5 41 23
transforme, remet à la taille tous vêtements Dames - Messieurs robe, jupe, manteau, complet ainsi que Daim et Cuir
Même maison Yverdon et Lausanne

HÔTEL DES PLATANES

CHEZ-LE-BART (NE)
Tél. (038) 6 79 96
Jeux de quilles automatiques



économie

2 paquets Dixan 440 maintenant au lieu de 5.40

VESTES DE DAIM

Confiez le nettoyage de vos vêtements en daim à une maison spécialisée qui ne traite que le daim, mais le traite bien !

RENOVA DAIM S.A.

Case postale - 2000 Neuchâtel 8

PRÊTS
Fr. 1000 à 10 000
Discrètement!
Promptement!
Simplement!
Avantageusement!
BANQUE ABRI BERNE
Morbijoustr. 29
Tél. 031-25 74 33

PNEUS
neufs et regommés à prix Migros.
Occasions à partir de 10 fr.
Echanges, reprises
Station-Service Migros, Cernier.
Tél. 7 18 44.

Val-de-Ruz

La distillerie Sydlar avise sa clientèle que le camion passera dès mercredi 31 janvier, pour le ramassage des fruits.

Demandez la carte de distillation tout de suite.

Aucun fût ne sera pris sans l'autorisation.

S'inscrire : tél. (038) 8 21 62.

PRÊTS Rapides Discrets Sans caution
EXEL BANQUE EXEL
Rousseau 5 Neuchâtel
(038) 5 44 04

Ouvert le samedi matin

Radio Luder

TÉLÉVISION

Vente et réparations soignées de toutes marques
NEUCHÂTEL, Sablons 48, tél. 5 34 64

Margot
Tous les lundis et mardis
Boudin frais

Tous vos billets de train

(couchette, wagon-lit, TEE)

chez **Natural**

2, rue St. Honoré Tél. 4 28 28

A beaux vêtements

le meilleur des nettoyeurs



NORGE

(produits brevetés) et vêtements toujours apprêtés

NETTOYAGE CHIMIQUE A SEC

Centre Prébarreau 7
Mme M. E. SÛMI Tél. 5 25 44

Prof. médicales

DOCTEUR Pierre Berthoud

ABSENT

jusqu'au 4 février.

Prof. médicales auxiliaires

YVES REBER

Bandagiste-orthopédiste

ne reçoit pas le mardi

DEMANDES À ACHETER

Je cherche à acheter

Bijoux anciens

Tél. (037) 2 98 18.

COMMERCES

Je cherche à reprendre à Neuchâtel (ou environs),

SALON DE COIFFURE MESSIEURS

Adresser offres écrites à AP 3025 au bureau du journal.

APPRENTISSAGES

Les Garages Apollo S.A.

19, fbg du Lac 2000 Neuchâtel

cherchent pour leur service « pièces détachées »

Citroën BMW NSU

à Clos-Brochet - Vieux-Châtel

1 apprenti vendeur

en pièces de rechange

L'apprentissage commencerait au printemps 1968 pour une durée de 2 ans jusqu'à l'examen. Le candidat doit avoir suivi l'école secondaire ou posséder une bonne instruction.

Faire offres manuscrites ou se présenter, après avoir pris rendez-vous par téléphone au 5 48 16.

Importante maison d'importation de Neuchâtel cherche, pour le printemps prochain,

APPRENTI

ayant suivi une école secondaire. Nous offrons une formation complète dans nos différents services d'expédition, laboratoire, achats, ventes, transports, comptabilité et secrétariat.

Faire offres écrites à la Direction de la maison AMANN & Cie S.A., importation de vins en gros, 2002 Neuchâtel.

MIGROS

engage pour le printemps 1968

APPRENTIES VENDEUSES

et

APPRENTIS VENDEURS

en alimentation

pour toutes ses succursales du canton de Neuchâtel

Formation pratique et théorique complète, avec stages successifs dans tous les rayons. Transferts possibles dans d'autres régions du pays à la fin de l'apprentissage.

Carrière assurée dans l'entreprise pour de bons éléments, pouvant accéder aux postes de responsables de rayons, premiers vendeurs (premières vendeuses), gérants (gérantes) de succursales et Marché-MIGROS (voire postes supérieurs).

Salaires élevés et, au terme de l'apprentissage, un carnet d'épargne selon mérite et d'après les résultats obtenus à l'examen final.

Aucune profession n'offre autant de possibilités

après deux ans d'apprentissage seulement

Cours professionnels par l'entreprise, et naturellement à l'Ecole professionnelle (écolage et matériel à nos frais), avec certificat de capacité.

A détacher ici, s.v.p.

et à retourner à la Société Coopérative Migros Neuchâtel, dép. du personnel, case postale 228, 2002 Neuchâtel.

Je m'intéresse à un apprentissage de vente à MIGROS à la succursale de

Veillez me faire parvenir vos conditions détaillées, ainsi qu'une feuille d'inscription :

Nom : Prénom : Age :

Rue :

Numéro postal : Localité :

Si, par hasard, vous avez besoin

d'argent

...parce qu'un imprévu vous force à agir

L'expérience le démontre: Avec de l'argent liquide on peut défendre ses intérêts! L'action rapide est décisive. Le Prêt-Rohner permet aux gens capables de profiter sans retard de toutes les bonnes occasions. Vous aussi, vous pouvez en obtenir un. Ecrivez ou téléphonez-nous encore aujourd'hui!

Banque Rohner-Cie S.A.
8021 Zurich, Strahlgasse 33, tél. 051 230330
9001 St-Gall, Neugasse 26, tél. 071 233922

Profitez de notre Service du soir, récemment introduit pour vous. Télé-
phonez sous No 071 233922 entre 19 h.
et 21 h. et nous vous donnons tous les
renseignements désirés sur nos prêts.

Depuis plus de 30 ans, la Banque Rohner
accorde des prêts rapides, discrets et
favorables.

Nom: _____
Rue: _____
Localité: _____ IV 344



Nouveauté!
une permanente
«Jolistar»
pour la vie...
... pour la vie
de vos cheveux

Jeunesse Coiffures

6 spécialistes pour soins
des cheveux vous attendent

Saint-Honoré 2
11e étage Tél. 5 31 33 Ascenseur

Ouvert sans interruption
Prix très étudiés

PRETS rapides et discrets

Renseignements contre envoi de ce bon

Nom: _____
Adresse: _____
Localité: _____

COFINANCESA

9, rue de Berne, 1211 Genève

AU TÉLÉSKI DU CRÊT-MEURON

durant l'hiver
les lundis, mardis, jeudis et
vendredis,

journées spéciales pour écoles,

libre parcours 4 fr. par jour,
avec soupe, thé et pain, dans
restaurant de campagne à proxi-
mité du téléski.

Renseignements :
Tél. (038) 7 03 40.

Baux à loyer en vente au bureau du journal

VOS CANONS DE PANTALONS

sont rétrécis et mo-
dernes par le spé-
cialiste :

R. POFFET
tailleur
Ecluse 10, Neuchâtel
Tél. (038) 5 90 17

**PRÊTS et
ESCOMPTES SA**
LAUSANNE
Rue
Haldimand 14
Sans caution
Fr. 500.-
à 3000.-
modes de
remboursement
variés
Tél. (021)
23 92 57 - 58
(3 lignes)

PETITES ANNONCES

au tarif réduit de 20 c. le mot (minimum dix mots)

à l'exclusion de toute annonce commerciale, non occasionnelle ou ayant
une certaine importance.

A vendre

UNE CUISINIÈRE A GAZ, modèle Le
Rêve, en très bon état, 3 feux. Prix inté-
ressant. Tél. 5 73 08.
LIT D'ENFANT 70 x 140 cm, avec lite-
rie et draps, en bon état. Tél. (038)
4 04 39.
MACHINE A COUDRE, pédalier, Singer,
façon meuble, bas prix. Tél. (038) 3 35 85.
MACHINE A LAYER Tempo, 200 fr. Télé-
phone 4 37 56.
COMMUNES, BIBLIOTHÈQUES, tables de
salon, de radio, télévision, fauteuils, bureaux,
petits meubles divers, meubles d'exposition
cédés avec rabais. Tél. 5 30 62.

POUSSETTE WISA GLORIA démontable,

en bon état. Tél. 8 68 13.

3 CHAMBRES A COUCHER, 3 salons,
5 salles à manger, meubles d'exposition cé-
dés avec gros rabais. Tél. 5 30 62.

2 CASQUES POUR MOTO. Etat de neuf,
50 fr. Tél. 4 00 78.

MIEL DU PAYS, bidons 2 kg net, franco
22 fr. Bruno Reithlisberger, Wavre. Téléphone
(032) 83 15 35.

AGENCEMENT DE MAGASIN, moderne
(7 mètres), avec éclairage. Tél. 8 67 20 ou
4 16 34.
FRIGO ELAN, bon état, 200 francs. Télé-
phone 8 67 20 ou 4 16 34.

A louer

JOLIE CHAMBRE, tout confort, à jeune
fille sérieuse. Tél. (038) 5 46 84.

CHAMBRE avec confort, à employé, pour
début février. Tél. (038) 4 17 88, aux
heures des repas.

CHAMBRE MEUBLÉE à jeune homme
tranquille. Hautier, Saint-Honoré 8.

CHAMBRE à monsieur, libre tout de suite.
Kocher, Fahys 29, Neuchâtel.

CHAMBRE vacante dans bonne maison,
au bord du lac, à monsieur sérieux. 120 fr.
plus charges, 15 fr. Saint-Blaise, tél. (038)
3 23 79.

CHAMBRES à 1 et 2 lits, indépendantes,
chauffées, part à la cuisine; douches.
Tél. 5 06 35.

JOLIE CHAMBRE à jeune fille, part à
la salle de bains. Quartier tranquille, proxi-
mité gare et université. Tél. 5 34 61.

CHAMBRE A JEUNE FILLE pour le 1er
février, chauffage central, bains. Av. du 1er-
Mars 6, 4me étage à droite.

JOLIE CHAMBRE MEUBLÉE à jeune
homme sérieux. Tél. 5 98 57.

BELLE CHAMBRE INDÉPENDANTE

pour jeune fille, haut de la ville. Tél. 4 24 02.

CHAMBRE TOUT CONFORT, avec pen-
sion, pour étudiant ou employé. Tél. 5 75 62.

A MARIN, belle chambre indépendante,
avec douche. Salon Richard, tél. 3 17 49 ou
le soir au 3 10 65.

BELLE CHAMBRE INDÉPENDANTE,

2 lits, confort, douche, possibilité de cuisiner.
Tél. 5 60 48 (repas).

Demandes à louer

APPARTEMENT DE 3 PIÈCES, pour
jeune couple, confort ou mi-confort, ré-
gion la Coudre, Hauterive, Saint-Blaise,
pour février, mars ou avril. Loyer men-
suel jusqu'à 300 fr. Tél. (038) 5 16 03.

Offres d'emplois

APPRENTIE COIFFEUSE est cherchée à
Pesex. Tél. 8 40 87.

Demandes d'emplois

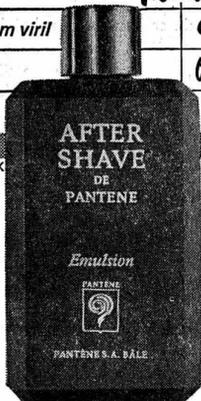
COUTURIÈRE cherche travail à domicile,
pour maison ou atelier: tabliers, salopet-
tes d'enfants, jupes. Tél. (038) 3 35 85.

Voici l'After-Shave de Pantene

une lotion comme une autre	non
une émulsion qui soigne la peau	oui
protège la peau du soleil et du froid	
accélère le bronzage	
désinfecte la peau et active la guérison des éraflures	oui
irrite la peau	jamais
flatte par son parfum viril	
à base de vitamine	oui

PAA-10

PANTENE = TRADE MARK



flacon incassable,
particulièrement
commode en voyage

Fr. 6.50

LOTÉRIE ROMANDE

plus que 5 jours!

à Gland

CARROSSERIE DROZ

Exécution rapide et soignée
de tous travaux de carrosserie

VAUSEYON-NEUCHÂTEL

LES PROGRAMMES DE LA TV

DU LUNDI 29 JANVIER

SUISSE ROMANDE

17.00 Entrez dans la ronde.
 17.25 Emission pour la jeunesse de la Suisse italienne.
 18.30 Guten Tag.
 18.45 Bulletin de nouvelles.
 18.50 Publicité.
 18.55 De la jungle à la piste: Les Lions.
 19.10 Horizons.
 19.25 Publicité.
 19.30 Trois petits tours et puis s'en vont.
 19.35 Sur l'antenne.
 19.55 Publicité.
 20.00 Téléjournal.
 20.15 Publicité.
 20.20 Carrefour.
 20.35 Profils 68.
 21.10 Interférence.
 Film de la série Chapeau melon et Bottes de cuir.
 22.00 En toutes lettres.
 22.40 Téléjournal.

FRANCE 1^{re} CHAÎNE

10.12 Télévision scolaire.
 12.30 L'Ouest aux deux visages.
 13.00 Actualités télévisées.
 14.03 Télévision scolaire.
 18.25 Magazine féminin.
 18.55 Livre mon ami.
 19.20 La Maison de touton.
 19.25 Actualités régionales.
 19.40 Sylvie des Trois-Ormes.
 20.00 Actualités télévisées.
 20.35 En direct avec.
 21.35 Pas une seconde à perdre.
 22.15 Le monde parallèle.
 23.10 Actualités télévisées.
 Télé-nuit.

FRANCE 2^{me} CHAÎNE

18.00 Cours professionnels télévisés.
 18.20 Cours professionnels télévisés.
 19.40 Les Aventures de Joé.
 19.45 24 heures d'actualités.
 20.00 Soirée cinéma.
 20.00 Présentation.
 20.05 Monsieur Cinéma.
 20.35 Halleluyah.
 22.05 Thèmes et variations du cinéma.
 22.35 24 heures d'actualités.

SUISSE ALÉMANIQUE

18.15, benvenuti in Italia. 18.45, fin de journée, publicité. 18.55, téléjournal, l'antenne, publicité. 19.25, télé-sports, publicité. 20, téléjournal, publicité. 20.20, théâtre noir. 21.05, prisme. 22.05, téléjournal.

ALLEMAGNE

16.40, téléjournal. 16.45, confort n'est pas luxe. 17.05, un sou est un sou. 17.20, confection d'un chapeau. 18 h, téléjournal. 18.05, programmes régionaux. 20 h, téléjournal, météo. 20.15, panorama de l'actualité. 21 h, à l'académie des bons mots. 21.45, L'Allemagne d'après guerre. 22.45, téléjournal, commentaires, météo. 23.05, Erroll Garner à Berlin.

SÉLECTION QUOTIDIENNE

De la jungle à la piste (Suisse, 18 h 55): La suite du reportage consacré aux lions.
 Horizons (Suisse, 19 h 10): Armand Caviczel fait œuvre d'ethnologue.
 Profil 68 (Suisse, 20 h 35): L'émission consacrée au cinéma: seule valeur sûre de la productrice.
 J.-C. L.



Une nouvelle série

PERSPECTIVES HUMAINES (Suisse romande). — Cette nouvelle série de télé-débats, présentés et conduits par Alexandre Burger et ses collaborateurs directs, sera programmée tous les quinze jours à l'heure habituelle du culte. L'objectif des animateurs et producteurs de l'émission est d'éclairer les grands problèmes humains d'une manière qui permette à chacun d'y réfléchir et de les résoudre selon ses propres conceptions de la vie. De hautes aspirations qui répondent à une idée de télévision adulte, consciente de son influence et de sa responsabilité dans le monde moderne.

Malheureusement, un regrettable incident est venu troubler la première émission de la série. Ne s'est-on pas trompé d'émission? Mais quel est l'opérateur qui n'a jamais intéressé les bobines ou l'ordre d'un programme? Aucun, à ma connaissance. Cependant, celui-ci ne met pas cinq minutes à s'en apercevoir et, dans la dernière éventualité, il n'interrompt pas la séance. La programmation erronée avait déjà capté toute notre attention. Le problème des cercueils électronique était clairement posé lorsque la présentatrice de service nous a pris d'excuser l'erreur commise. Pourquoi ne pas avoir tout simplement continué? Ainsi, l'on aurait aussi évité de priver nos amis italiens de cinq minutes de l'émission qui leur est spécialement destinée une fois par semaine.

Le problème de la vieillesse intéresse chacun. La manière de le traiter est plaisante. Les documents illustrent les thèses déjantées; les personnalités présentes en parlent clairement et honnêtement. Je souhaite que Mme Laurence Hutin ait été à l'écoute lorsque l'on s'attendait à l'aspect de la préparation de la retraite. L'habitude de la lecture s'apprend très jeune dit-on. Un argument supplémentaire pour la programmation d'une nouvelle série préparée et animée par M. Claude Bron — notre collaborateur — un spécialiste reconnu, sur le plan romand, de ces questions d'éducation.

LES HOTESSES (Suisse romande). — En pensant à la pauvre Madeleine qui s'est vu contrainte de présenter les programmes de samedi et dimanche, alors qu'elle était visiblement malade, on peut imaginer l'attente qui règne au sein des collaborateurs de la TV romande. Comment est-il possible que personne, homme ou femme, ne se soit proposé pour la remplacer? Encore heureux qu'un responsable, en règle, ait accepté de présenter le programme du lendemain en images...

OBJECTIF 6000 (Suisse romande). — La première candidate a gagné le gros lot. Bravo! Le jeu est lancé et il ne fait aucun doute qu'il obtiendra un très grand succès. Sa formule, un compromis entre le jeu à participation et le jeu des mémoires, retient avec raison l'attention de chacun. Après le jeu des jetons, le téléspectateur peut s'interroger sur un service postal qui n'est pas capable, après trois minutes de recherches et de réflexion, d'indiquer le montant d'un affranchissement exprès pour les îles Kouriles, avec un «K». Quant au jeu de Roland Jay, nous le suivons avec plaisir, car il correspond à l'instrument utilisé et non aux caractéristiques d'une émission radiophonique, comme ses prédécesseurs.

J.-C. LEUBA

SUPERMAN



MOTS CROISÉS

Problème No 400

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1									
2									
3									
4									
5									
6									
7									
8									
9									
10									

HORIZONTALEMENT
 1. Ses recherches tendaient à trouver un moyen de multiplier l'or. 2. Dans le titre d'un film de Charlot. — Fut, à Rome, donné par des oies. 3. On veille en attendant sa fin. — Tracer. 4. Un pied plus léger à l'automne. — Adverbe. — Point de départ. 5. Travaille aux pièces. 6. Sert à serrer un objet. — Si longtemps. 7. Guide de pointe. — Pronom. — Partie interne. 8. Gratée. 9. Plante carnivore. — Symbole. 10. Est à son poste. — Détruit le sommet d'un rempart.

Solution du No 399

1	I	R	R	E	F	L	E	C	H	I
2	L	E	E	O	U	T	R	E	S	
3	S	C	I	E	C	R	A	N		
4	E	D	I	T	E	N	N	A		
5	N	P	R	O	I	T	E	L		
6	A	T	T	E	I	N	T	E		
7	T	I	R	T	E	R	R	E	S	
8	T	O	U	L	S	I	L	E		
9	E	N	C	A	N	E	P	I	E	
10	S	S	C	I	E	R	I	E	S	

HOROSCOPE

LUNDI 29 JANVIER 1968
 La matinée sera assez favorable. Très bonnes influences l'après-midi favorisant les conceptions originales. La fin de la soirée sera moins bonne et incitera à l'indolence.
Naissances: Les enfants de ce jour n'auront guère de goût pour les études et préféreront le sport.

BÉLIER (21/3-19/4)

Santé: Vous avez assez peu de cheveux. Portez un chapeau. **Amour:** Ne modifiez pas votre façon d'agir. **Affaires:** Prenez tout votre temps.

TAUREAU (20/4-20/5)

Santé: Vous devriez soigner votre gorge. **Amour:** Ne laissez pas les gens médire sur vous. **Affaires:** Prenez une certaine avance dans votre travail.

GÉMEAUX (21/5-21/6)

Santé: Ne dépassez pas la limite de vos forces. **Amour:** Soyez un peu plus indulgent avec vos proches. **Affaires:** Avant de fixer votre choix, cherchez votre voie.

CANCER (22/6-22/7)

Santé: Surveillez attentivement votre nourriture. **Amour:** Vous êtes bon et généreux et souvent dupé. **Affaires:** Ne vous laissez pas entraîner par vos rêves.

LION (23/7-23/8)

Santé: Ménagez un peu plus votre cœur. **Amour:** Soyez diplomate pour convaincre l'être aimé. **Affaires:** Ne soyez pas aussi autoritaire, ni cassant.

VIERGE (24/8-23/9)

Santé: Surveillez de très près vos intestins. **Amour:** Très bonnes dispositions de l'être aimé envers vous. **Affaires:** La critique que vous guette et ne vous fera pas de cadeaux.

BALANCE (24/9-23/10)

Santé: Les boissons trop fortes ne vous conviennent pas. **Amour:** Mettez les choses au point rapidement. **Affaires:** Améliorez vos relations avec vos collègues.

SCORPION (24/10-22/11)

Santé: Ne faites aucun abus de nourriture ou de boissons. **Amour:** Des heurts risquent de brouiller votre soirée. **Affaires:** Vous aurez à dénouer certaines difficultés.

SAGITTAIRE (23/11-21/12)

Santé: De nombreux maux proviennent de votre tension. **Amour:** N'attendez pas pour annoncer une bonne nouvelle. **Affaires:** La journée semble favorable pour un nouveau bond en avant.

CAPRICORNE (22/12-19/1)

Santé: Consultez un spécialiste pour vos articulations. **Amour:** Gardez la tête froide et ne vous laissez pas emporter. **Affaires:** Vous devez fournir un travail impeccable.

VERSEAU (20/1-18/2)

Santé: Faites quelques exercices physiques quotidiens. **Amour:** Vos amis vous aideront à sortir d'une situation embarrassante. **Affaires:** Cherchez parmi vos relations les concours utiles.

POISSONS (19/2-20/3)

Santé: Vous êtes fatigué actuellement, prenez du repos. **Amour:** Ne dissimulez pas vos affections. **Affaires:** Les difficultés sont lourdes, vous rencontrerez des obstacles.

Pour vos loisirs, nous vous proposons nos cours de:

- CÉRAMIQUE** Vendredi 19 h 45 - 21 h 45, 4 leçons de 2 h: Fr. 16.-
- COUTURE** Lundi 20 h - 22 h, 8 leçons de 2 h: Fr. 32.-
- ÉQUITATION** Vendredi, 6 leçons de 1 h: 55.-
- PEINTURE SUR PORCELAINE** Mardi 19 h 30 - 21 h 30, 4 leçons de 2 h: Fr. 16.-
- PHOTO** Jeudi 20 h - 22 h, 8 leçons de 2 h: Fr. 32.-
- SAVOIR-VIVRE** Mercredi 20 h 15 - 21 h 45, 4 leçons de 1 h 30: Fr. 12.-
- STÉNOGRAPHIE** Vendredi 19 h - 20 h 30, 4 leçons de 1 h 30: Fr. 12.-
- BRIDGE** 8 leçons de 2 h: Fr. 32.-

----- BULLETIN D'INSCRIPTION -----

Nom Prénom

Rue c/o

Localité Tél.

S'inscrit pour le (s) cours de:

ÉCOLE-CLUB MIGROS
 11, rue de l'Hôpital — 2000 Neuchâtel — Tél. 5 83 48

Mercredi 31 janvier, 20 h 30,

au Théâtre de Neuchâtel

LE CAPITAINE KARAGHEUZ
 de Louis Gaulis

par

LE CENTRE DRAMATIQUE ROMAND
 (Abonnement II)

Encore des places disponibles à tous les prix (de 3 fr. 50 à 16 fr.) à l'Agence Strübin, librairie Reymond.

A. N. A. T.

COUTURE POUR TOUS
 Grand choix de Jersey-tricot au mètre

JERSEY-TRICOT

Seyon 5c
 Tél. 5 61 91
 Neuchâtel

TROUSSEAUX TEXTILES

Notre choix d'articles textiles de qualité est des plus réussis

Draps blancs - couleurs - Enfourrages - Articles éponge - Nappages - Linges, etc. Broderies - Monogrammes

Un exemple de nos prix: 6 linges-éponges en couleurs

Fr. 10.-

avantageusement chez
 Voyez nos vitrines

UNITEX SA

NEUCHÂTEL
 Avenue de la Gare 39

COIFFURE Roger
 Moulin-Neuf tél. 5.29.82/83

Coiffe au goût du jour

Pour vous Madame...

Coupe coiffante...
 Teinture minute...
 Permanente
Zotos-Vitalizer
 Mini-vague
 Pour vos postiches:
Patrick Nancey
 de Paris et ses 80 coloris et nuances.

Manucure

Pour vous Monsieur...

Coupe au rasoir classique ou « dans le vent »
 Service rapide

«Le coiffeur de toute la famille»

Maculature en vente au bureau du journal

Quo vadis?

Où passer nos vacances? Faisons déjà des projets...

Demandez notre programme de voyages 1968; cent pages!

- Croisières en méditerranée** dès Fr. 8 jours Tunisie/Libye 338.- 15 jours Grèce/Turquie 769.-
 Nouveau: croisière en Israël pour automobilistes 14 jours 1245.-
- Bungalows au bord de la mer**
 4 ou 5 lits, 1 semaine 70.-
- Pour les jeunes**
 Croisière Seadler 143.- Vacances équestres à Lipizza 345.-
- Vacances balnéaires**
 Italie, Yougoslavie, Espagne/pension complète par jour, en hôtel 12.50

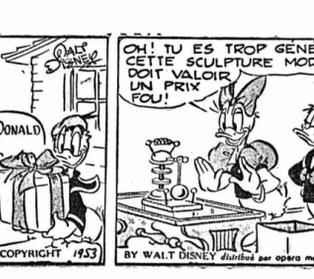
Popularis Tours
 -Au Centre-, 28 rue St-Laurent 1000 Lausanne 9
 téléphone (021) 23 15 23

sacs de dame à bas prix

Profitez de nos superbes soldes
 Vente autorisée

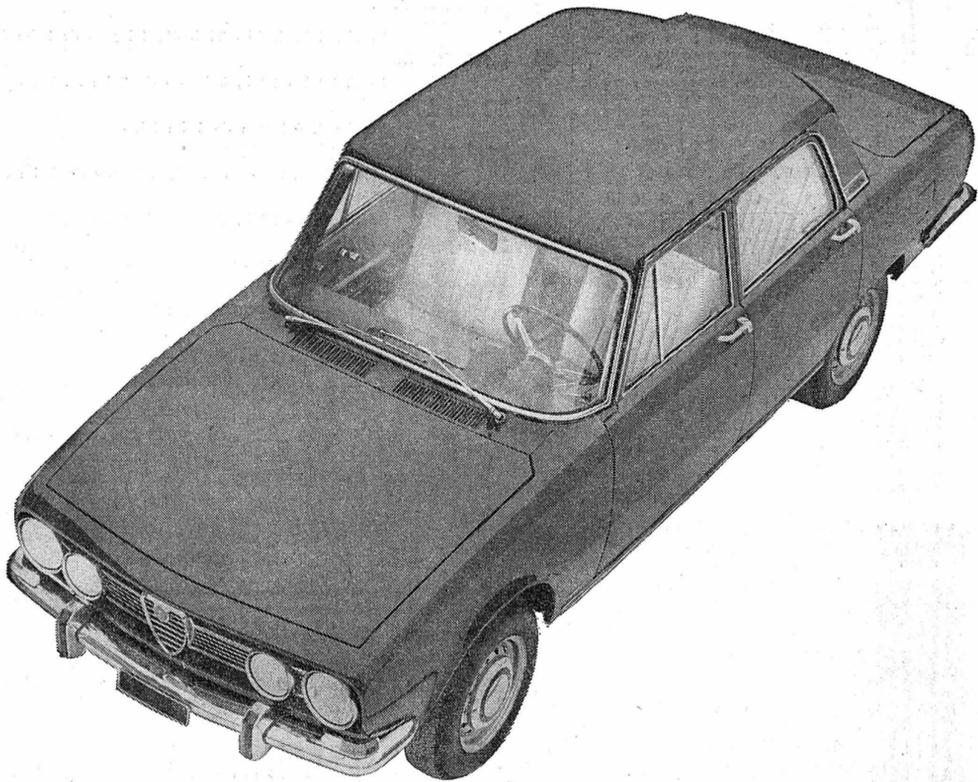
Biedermann
 Neuchâtel

SUPERMAN



DONALD DUCK





1750

LA GLORIEUSE 1750 DONNE SON NOM

AUX NOUVELLES ALFA ROMEO

La voici! Beaucoup de chic, de charme et de confort. Ceci pour l'extérieur. Et l'intérieur? De la classe, mais toujours sport. Par exemple, le tableau de bord: hormis le compteur de vitesse et le compte-tours, tous les instruments et les commandes se trouvent sur la console médiane. Le tout plaqué bois véritable. Ce qui ne se trouve en général que sur les voitures d'un prix beaucoup plus élevé. De la place pour 5 personnes. Des sièges-couchettes. Un moteur de 1800 cc avec vilebrequin à cinq paliers et double arbre à cames en tête, développant une puissance de 132 CV SAE. Sa vitesse est d'environ 180 km/h. La 1750 possède également cinq vitesses synchronisées et une marche AR. Cela la rend souple et nerveuse (1 km départ arrêté: 32,8 sec.). Quatre (servo) freins à disques. La 1750 d'Alfa Romeo est une «Européenne» de classe. Prenez rendez-vous dès aujourd'hui avec le représentant Alfa Romeo le plus proche.



Voici la gamme de la nouvelle 1750:

1750 Spider Veloce
plus de 190 km/h
5 vitesses synchronisées
+ marche AR
Fr. 15 900.-

1750 GT Veloce
plus de 190 km/h
5 vitesses synchronisées
+ marche AR
Fr. 16 900.-

1750 Berlina
plus de 180 km/h
5 vitesses synchronisées
+ marche AR
Fr. 13 900.-

Alfa Romeo (Suisse) S.A. - 170 Concessionnaires et Agents officiels dans toute la Suisse.

Neuchâtel: A. Schweizer, exposition et bureau de vente, Gouttes-d'Or 17 (038) 5 80 04.

Neuchâtel: Eugen Knecht, Garage Elite, faubourg du Lac 29 (038) 5 05 61.

La Chaux-de-Fonds: Ets du Grand-Pont S.A., M. Schneider, av. L.-Robert 165 (039) 2 31 35.

Boudevilliers: Garage du Val-de-Ruz, H. Vuarras (038) 6 91 90.

Buttes: Garage Tivoli, A. Grandjean (038) 9 05 22.

Les ménagères profitent
du succès de
Mollo

Importante

baisse de prix

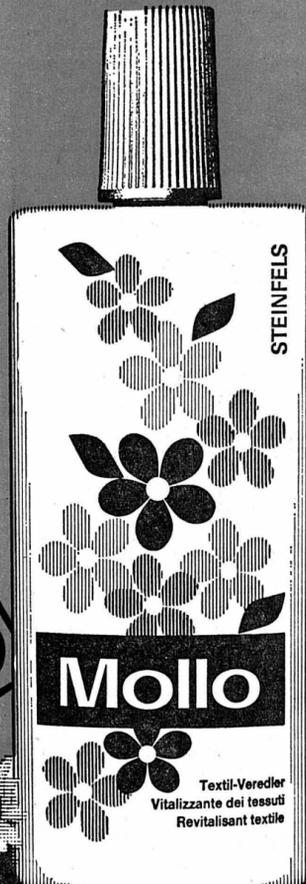
au lieu de

~~2.80~~

maintenant

2.20

Profitez
aujourd'hui
même du
nouveau prix!



Votre linge
revivra

Frédéric Steinfels SA,
8023 Zurich

WILLY MAIRE
Coiffeur, Seyon 19
répare et vend
des rasoirs électriques

Pour vous dépanner
combien vous
faut-il:

500 ?
1000 ?
2000 fr.

rapidement et
sans formalités?
Alors envoyez ce
coupon à la
Banque de Prêts et
de Participations sa
11 rue Pichard
1003 Lausanne
Tél. (021) 22 52 77
Nom et prénom:

Adresse exacte:

FAN

PARENTS

si vos enfants
désirent apprendre
la

danse folklorique

adressez-vous à la

**Chanson
Neuchâteloise**

Tél. (038) 5 66 64.

SALLE DES CONFÉRENCES - NEUCHÂTEL



Samedi 3 février, 20 h30

Le plus grand succès du

**JAZZ NEW ORLEANS
CHRIS
BARBER
JAZZ BAND**

dans son concert-show dynamique!
DIXIELAND - GOSPEL - BLUES

Location: Agence Strübin, librairie Reymond,
tél. 5 44 66 - Prix: Fr. 6.- à 12.-

Le traditionnel voyage MIGROS du 1^{er} MARS

3 jours à Paris

en train, couchette 2me classe, au départ de Neu-
châtel.

Tout compris, par personne: 185 fr.

Supplément pour chambre à 1 lit: 20 francs (nombre très limité).
11, rue de l'Hôpital - 2001 Neuchâtel

Excursions: Paris historique et Paris moderne com-
biné - Versailles.

Facultatif: spectacle Folies Bergère, place au
balcon, 36 fr.

Programme détaillé dans tous les magasins Migros et dans les
écoles-clubs.

Renseignements et inscriptions jusqu'au 10 février 1968 à:

VOYAGE-CLUB MIGROS



Tous comptes faits... nous choisirons des meubles Meyer!

Visitez, vous aussi,
le paradis des fiancés

Un choix grandiose de mobiliers
aux prix les plus avantageux

Exposition sur 6 étages - 30 vitrines

meubles MEYER

NEUCHÂTEL Fbg de l'Hôpital Tél. (038) 5 75 05

SUITE La mort blanche a frappé

Un hélicoptère de la garde aérienne de sauvetage a évacué, dimanche, seize habitants du village de Golzern, dans la vallée de Maderan, dans le canton d'Uri, qui a été partiellement détruit par les avalanches.

Dans le Bisstal, des ouvriers sont bloqués dans une centrale électrique. Un hélicoptère de la GASS les a ravitaillés. Un autre hélicoptère de secours a procédé à des évacuations de la station d'Arosa, elle aussi accessible uniquement par les airs.

LA VÉRITABLE CATASTROPHE A DAVOS

Une véritable catastrophe a frappé Davos-Village, où une dizaine d'avalanches sont descendues des hauteurs de la Schatzalp. Un hôtelier a trouvé la mort devant son hôtel, à Frauenkirch. Dans une scierie, près de Davos, le propriétaire a été trouvé mort dimanche matin, tandis qu'une autre personne a pu être dégagée.

Une maman et ses deux fils de 12 et

15 ans ont été surpris et tués par l'avalanche qui s'est abattue sur une colonie de vacances d'Allemands. Cette colonie avait déjà été l'objet de critiques de la part des autorités locales, à cause de la situation de l'immeuble jugé trop exposé.

LA RONDE DES HELICOPTÈRES

Depuis samedi, trois hélicoptères font sans cesse la navette entre Coire et Davos, qui reste coupé de l'extérieur, la voie ferrée et la route étant coupées par d'énormes masses de neige.

ROUTES BLOQUÉES

Tandis qu'un ciel bleu a régné dimanche

sur les Grisons, les routes menant dans les vallées sont demeurées pour la plupart bloquées par les avalanches de vendredi et de samedi.

DÉGÂTS

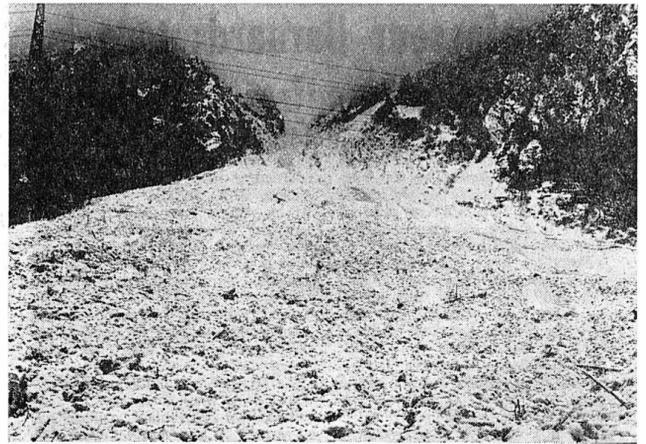
L'avalanche qui a fait de nombreuses victimes aux « Breden », près de Davos, a également emporté un pont du chemin de fer de la Parsenn. L'avalanche qui a détruit la station de plaine du skilift de la Parsenn-Furka a blessé quelques skieurs qui purent trouver refuge à la cabane de la Parsenn, avant d'être transportés à Coire par hélicoptère.

A Frauenkirch, où l'hôtelier Hans Conrad a péri au rez-de-chaussée de son hôtel, l'église a évité un désastre. L'avalanche s'est

abimée sur elle et, par le coin avancé qu'elle forme, la masse de neige s'est scindée en deux parties, de sorte que les maisons se trouvant derrière l'édifice ont été épargnées.

Par ailleurs, d'épaisses couches de neige et l'accumulation de nombreuses avalanches ont totalement isolé les vallées latérales du canton de Glaris. L'accès du Serfental est bloqué depuis vendredi matin. Dans le Kiental, il y a 3 semaines que la population (25 personnes) est bloquée. Elle sera ravitaillée dès aujourd'hui par hélicoptère.

En outre, la vallée du Letschental a été isolée par une avalanche, qui a également privé la région d'électricité. Des installations de la gare de Goppenstein ont été détruites par la neige, qui a également recouvert la rampe de chargement, la rendant inutilisable. A Kandersteg, une avalanche a causé de gros dégâts à un hôtel.



On peut se rendre compte de l'ampleur des dégâts : cette avalanche est descendue au-dessus de Silenen dans le canton d'Uri et devait faire plusieurs victimes.

(Photo Keystone)

Les victimes de Davos

Voici la liste des victimes de Davos : Christian Frei, né en 1931, de Davos-Platz, marié, agriculteur ; sa fille Anna, née en 1962 ; Hans Conrad, né en 1900, de Davos-Frauenkirch, hôtelier, veuf ; Meinrad Nuesch, né en 1908, de Davos ; Elisabeth-Magdalena Kohlen, née en 1935, de Cuxhagen (Allemagne) ; ses deux fils, Holger, né en 1963, et Thilo, né en 1966 ; Martha Hubfeld, environ 56 ans, de Cuxhagen.

Celles du canton d'Uri

Voici les noms des victimes des avalanches dans le canton d'Uri : Rosa Arnold-Imholz, née en 1918, de Holzerberg, commune de Spiringen, mère de cinq enfants ; Emil Bricker, né en 1912, agriculteur, d'Unterbaech, près de Spiringen ; son fils Josef, âgé de 24 ans ; Josef Arnold, né en 1917, agriculteur d'Unterbaech ; Oswald Indergrand, guide, né en 1932, et le jeune Anton Zraggen, de Silenen.

D'autre part, à Silenen, les sauveteurs et deux chiens d'avalanches ont découvert samedi soir, les corps

de Mme Annermarie Zraggen-Zraggen, 35 ans ans et de ses cinq enfants : Franz, né en 1956, les jumeaux Anton et Annaroes, nés en 1959, Paul, né en 1961, et Martha, née en 1966.

Les corps ont été retrouvés dans la chambre commode du rez-de-chaussée. Ils formaient un groupe compact dans un coin de la pièce. La mort semble avoir été instantanée.

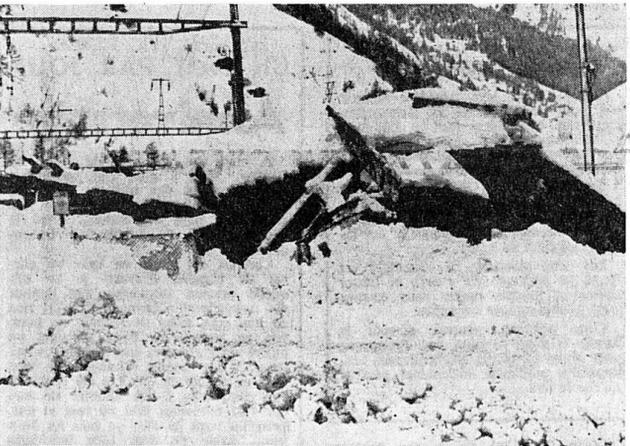
Le nombre des victimes dans le canton d'Uri est ainsi de onze.

Une dizaine de chalets détruits par plusieurs avalanches en Valais

Pas de victime - Un hôtel endommagé

Plusieurs avalanches étaient signalées dimanche en Valais. Les plus graves se sont produites dans la vallée de la Loesch en laquelle est isolée du reste du canton depuis plusieurs jours et qui fut, de surcroît, privée d'électricité et de téléphone durant une partie du week-end.

Ces chalets, dont certains étaient neufs, étaient situés dans la région de la « Gletscheralp », au-dessus de Blatten. Heureusement, ne se trouvant sur les lieux au moment où les avalanches sont descendues. Tout a été détruit.



Pendant le week-end, le Valais n'a pas été épargné. Plusieurs avalanches sont descendues de la montagne. Il n'y a heureusement pas eu de victime. Notre photo : la gare des marchandises de Goppenstein, dans le Letschental littéralement balayée par la masse.

(Photopress)

Une compagnie d'infanterie cantonnée à l'hospice du Gothard a pu regagner Andermatt

ANDERMATT — Profitant du beau temps qui s'est installé dimanche sur les Alpes, une compagnie du régiment d'infanterie de montagne 29 en service dans la région du Gothard a regagné Andermatt dans l'après-midi à ski. Elle avait dû trouver refuge à l'hospice, où les hommes n'ont manqué de rien. Samedi, d'autres unités du régiment avaient reçu l'ordre de ne pas quitter leurs cantonnements de campagne jusqu'à nouvel avis, en raison du danger d'avalanches.

GRISONS : situation ferroviaire

COIRE — Le trafic ferroviaire se rétablit lentement dans les Grisons, sur le réseau des chemins de fer rhétiques. Les lignes de Coire-Pontresina et Saint-Moritz à Tirano sont ouvertes normalement. Les services des lignes Coire-Kneblis, Coire-Trun circulent selon un horaire spécial. Les lignes Trun-Dilisnis, Bever-Scuols, Kneblis-Davos-Filisur restent coupées. Samedi, une avalanche, en coupant la voie dans le val Bever, a bloqué quatre trains. Les travaux de déblaiement ont duré six heures. Les chemins de fer rhétiques ont annulé les trains de nuit sur les lignes de montagne.

Vingt trains détournés par le Letschberg

BERNE — Le trafic du Saint-Gothard a dû être détourné par le Letschberg, samedi et dimanche. Ce sont vingt trains qui ont emprunté la ligne des Alpes bernoises, pour se rendre vers le Sud.

Le Saint-Gothard a été rouvert dimanche matin à 8 heures.

Le trafic a repris sur un tronçon du Furka-Oberalp

Sur la ligne de la Furka, le trafic a repris sur le tronçon Gschenen-Andermatt. Les trains circulent normalement depuis dimanche matin à 11 heures.

(ATS-UPI)

VAUD

Un hélicoptère s'abat au sommet de la Dôle

Pilote et passagère indemnes

(sp) Un hélicoptère, immatriculé HB-X-CC, piloté par M. Richard Hadjas, domicilié à Ferney-Voltaire (Ain), avait quitté l'aéroport de Cointrin hier, après 16 heures, en direction du Jura.

M. Hadjas avait un passagère à bord. Vers 16 h 30, la gendarmerie vaudoise était avisée que l'appareil venait de s'écraser près du sommet de la Dôle, probablement à la suite d'une avarie de l'hélice de queue. Fort heureusement, les deux occupants en sortirent indemnes et ils ont pu gagner la station de la radio suisse par leurs propres moyens. La gendarmerie de Nyon est venue les chercher pour les ramener en plaine. L'appareil est démolí.

M. Hadjas est un pilote entraîné, nous a-t-on dit à Saint-Cergue, où il a fait quelques atterrissages avec cet appareil ces derniers temps, s'entraînant pour des sauvetages. Il est membre de l'Aéro-Club de Genève.

Un jeune cycliste meurt dans un accident à Saint-Sulpice

(sp) Le jeune Daniel Hofstetter, 13 ans, dont les parents habitent Ecublens, près de Lausanne, s'était jeté à bicyclette samedi après-midi sur la route suisse contre une automobile à Saint-Sulpice. Il avait rebondi sur le capot de la voiture, traversé le pare-brise et était retombé sur les occupants de la banquette avant. On l'avait transporté à l'hôpital cantonal où il est décédé dimanche après-midi des suites, entre autre, de graves lésions à la tête.

Chevreuils en difficulté

LAUSANNE (ATS) — Dimanche après-midi, un habitant de Bex a signalé à la gendarmerie qu'une bande de chevreuils était prise dans la neige au Pars, au-dessus de Bex. Une patrouille de gendarmes est partie au secours des animaux.

Conférence des évêques suisses : appel en faveur des sinistrés

LUCERNE — Mgr Johannes Wucher, évêque de Coire et Président de la Conférence des évêques suisses, a lancé dimanche un appel, en faveur des victimes des avalanches. Le prélat, se référant à la campagne de secours lancée par « Caritas », exprime le vœu que la population suisse se montrera charitable, envers des compatriotes touchés par le malheur.

LAIDE DE LA CROIX-ROUGE

BERNE — La Croix-Rouge suisse a mis les colonnes de Croix-Rouge de Lucerne et de Sargans à la disposition des cantons d'Uri et des Grisons, pour porter secours aux victimes des avalanches.

La Croix-Rouge suisse a ouvert une collecte, afin de couvrir les frais des secours d'urgence et ceux de l'aide à long terme. Les dons doivent être versés au compte de chèques 30-4200 (avalanches).

SUITE La station de Davos isolée

Revenons à la catastrophe. Vendredi soir, entre 22 h 30 et 24 h, ainsi que nous l'avons annoncé, il est au moins descendu huit avalanches sur Davos. La première est tombée à Davos-Dorf, et a rasé pas moins de cinq petites habitations, pour ensuite traverser l'hôtel Hermann de part en part. Il y a eu là beaucoup de blessés, mais il ne semble pas qu'il y ait eu de victimes. Peu après, une avalanche descendait à Davos-Platz, à l'extrémité est de la localité, ramassant sur son passage maisons et végétation. L'avalanche s'arrêta devant l'hôpital de Davos. Cette masse formée de neige, d'arbres et de matériaux boucha complètement l'entrée de l'édifice hospitalier.

DES HEURES ET DES HEURES DE TRAVAIL

Il ne fallut pas moins d'une heure, aux trax et fraiseuses pour dégager l'entrée, afin d'acheminer les blessés. A cinquante mètres de l'hôpital, au lieu dit Faerbi, une ferme était complètement détruite. Cette ferme appartenait à la famille Frey. Quand les sauveteurs arrivèrent sur les lieux, ils purent dégager tout de suite le corps du

chef de famille, mais celui-ci avait déjà cessé de vivre, étouffé par son matelas. On devait ensuite retrouver la mère, grièvement blessée. Ce n'est que beaucoup plus tard, que l'on devait découvrir les deux jeunes enfants : un garçon et une fille. Celle-ci avait, elle aussi, cessé de vivre quand les sauveteurs la retrouvèrent. Dans la matinée de samedi matin, on pouvait sauver de cette ferme le bétail, 12 vaches et 4 chevaux.

Presque simultanément, une autre avalanche descendait sur Davos-Frauenkirch, hameau distant de quelques kilomètres de Platz. Il semble que cette avalanche n'ait fait qu'une victime, en la personne de M. Conrad, la masse de neige l'ayant trouvé sur son chemin, alors qu'il regagnait son domicile. M. Conrad est le père de Hirsch Conrad, ancien gardien de notre équipe nationale de hockey sur glace.

Peu après, une autre coulée de neige descendait à l'extrémité est de la station, au lieu dit Davos-Wolfgang. Plusieurs habitations furent détruites, et de nombreux morts sont à déplorer.

Plus de trois cents sauveteurs étaient sur les lieux samedi matin. Parmi ces 300 personnes, les pompiers, la police, les moniteurs de ski ainsi que les membres du Club alpin.

A ces effectifs sont à ajouter les employés de la commune. Comme la neige continuait à tomber en abondance, on a fait appel aux élèves des écoles pour la débayer dans la station. Or, pendant que les services de sauvetage travaillaient encore sous les ordres du Dr Jost, président de commune, une avalanche descendait à Dunkel-Sage, à l'entrée de la vallée de la Dischma. Cette coulée de neige rasait une scierie et menuiserie, complètement reconstruite l'été passé, cette usine ayant été détruite l'an passé par le feu.

Partout des barrages de police interdisaient aux touristes ainsi qu'à la presse de se rendre sur les lieux. Mais nous, nous sommes rendu sur l'emplacement même de la ferme qui appartenait à la famille Frey. Le spectacle était d'une désolation extrême. Tout a été rasé et enseveli par la masse de neige. Seules les écuries avaient été épargnées.

Le bilan de cette catastrophe était, samedi soir, de neuf morts et de nombreux blessés, ainsi que de nombreux blessés. Près de trois cents personnes ont été évacuées de leurs habitations. Heureusement, la neige a cessé de tomber sur Davos, mais tout danger n'est pas encore écarté, la température étant sensiblement montée.

Jacques ROBERT

SUITE

LES IDÉES ET LES FAITS

L'éternelle controverse laitière

Elle se déclare, du même coup, adversaire du système de taxes et surtaxes à l'importation dont, en définitive, le consommateur fait les frais.

Trouvera-t-on une voie médiane, entre ces deux positions extrêmes ? Le prochain débat aux Chambres s'annonce plutôt comme un nouveau dialogue de sœurs, chacun apportant à la tribune des arguments conçus, médités, agencés, polis et affinis à la lumière d'intérêts bien déterminés et sans tenir le moindre compte de ce qu'il peut y avoir d'acceptable dans l'autre thèse.

Une chose est certaine cependant et c'est qu'il ne sera pas possible de cheminer longtemps encore dans une direction qui ne conduit à rien, sinon à des affrontements périodiques, à des éclats, le seul effet se retrouvant dans les millions et les dizaines de millions qui chargent les comptes de la Confédération. Il faudra bien que l'on songe une bonne fois à d'autres mesures, à une autre politique. Mais, de grâce, qu'on applique, pour l'élaborer, d'autres méthodes que celles dont l'inefficacité est aujourd'hui patente, que l'on renonce à cette procédure de consultation qui consiste à mettre « en loge » les experts et les penseurs de chacun

des groupes intéressés pour leur demander de composer, entre quatre murs, leurs recettes spécifiques qui, forcément, ne seront pas celles du voisin.

C'est d'une confrontation ouverte, d'une véritable discussion, d'un examen en commun des raisons avancées de part et d'autre que pourrait se dégager une solution raisonnable. Il vaudrait en tout cas la peine de tenter une expérience, dont le résultat ne pourrait se payer plus cher qu'aujourd'hui.

Georges PERRIN

GENÈVE

Il débouche à 60 kmh sur une route prioritaire

(sp) Une voiture pilotée par M. Alfred Vernet a fait irruption à plus de 60 kilomètres à l'heure, sortant d'une voie secondaire, sur une route prioritaire et à grand trafic : celle de Chancy. Une autre auto survenait au même instant, ce fut donc le choc, violent au possible, qui disloqua les deux véhicules. Grièvement commotionné et blessé, M. Vernet a été hospitalisé d'urgence. Le conducteur de la deuxième voiture, M. Yves Bertholet, étudiant, a également été blessé. Le permis de conduire du fauteur a été retiré.

Violente collision : cinq blessés dont deux employés du CERN

(sp) Deux employés du CERN, MM. Natalie Zanin et Paul Miana, qui roulaient chacun en voiture, devant l'entrée de la centrale nucléaire, sont entrés en violente collision, le premier ayant coupé la route au second. Bilan : deux auto conducteurs, ainsi que la femme et deux enfants de M. Miana furent hospitalisés.

TESSIN

Un enfant tué

MENDRISIO (ATS) — Un enfant âgé de quatre ans, Mirko Manzoni, de Gesterio, dans le Mendrisiotto, a été happé, samedi après-midi, par une voiture sur la route cantonale Stabio-Gesterio. Grièvement blessé, il a été aussitôt hospitalisé à Mendrisio où il devait décéder tard dans la soirée.



A Davos, les sauveteurs recherchent des corps. Ici l'avalanche de la Dorbach a fait deux morts.

(Téléphoto AP)

SILENEN : plusieurs maisons évacuées Nouveaux disparus à Davos

ALTDORF (ATS) — Les habitants de Golzern, dans la vallée de Maderan, dans le canton d'Uri, sont isolés du reste du monde depuis vendredi, toutes les routes d'accès au village étant coupées à la suite des nombreuses chutes de neige et des avalanches qui se sont abattues dans la région.

En outre, ils sont privés d'électricité et les liaisons téléphoniques sont coupées. Les autorités communales de Silenen ont décidé de ravitailler la population du village situé à 1400 mètres par hélicoptères.

Le danger d'avalanches subsistant, les autorités de Silenen ont décidé d'ordonner l'évacuation de plusieurs maisons. Ainsi, au courant de la journée de dimanche, 16 personnes dont une douzaine d'enfants ont été conduites dans la vallée.

A Davos, les travaux de secours se sont poursuivis toute la journée de dimanche. Vers 16 heures, la dixième victime a été découverte. Il s'agit de Mme Grete Oldenbourg, née en 1923, de nationalité allemande. Les recherches se poursuivent pour retrouver son mari. Dans la journée, on apprenait qu'un couple de nationalité allemande se trouvait sur le tracé de l'avalanche qui s'est abattue dans la région d'Eggga-Boeden. Aucune des deux personnes ne s'est annoncée ni à Davos, ni à leur domicile. Il est à craindre qu'elles ne se trouvent sous la masse de neige. D'autre part, on déplore encore la disparition de trois autres personnes. En collaboration avec les autorités allemandes, on tente actuellement d'obtenir de plus amples renseignements. Il a néanmoins été possible d'établir l'identité de deux des trois disparus : Albrecht Kaiser, environ 44 ans, sa femme Lilly, née Schreckensberger, environ 40 ans, tous deux domiciliés à Hanovre.

CONFÉDÉRATION

Distinction américaine pour les PTT suisses

NEW-YORK (Du correspondant de l'ATS) — Le Club de la presse philatélienne, sous la forme d'une plaquette, reprendra suisse des PTT sa distinction ténue des Etats-Unis a décerné à l'enquie a été remis à notre ambassadeur, M. Félix Schwyder.

En récompensant ainsi notre pays, le Club de la presse philatélienne entend rendre hommage à l'esprit de la Suisse, qui fut le premier pays à disposer d'un service de presse philatélienne. En outre, le club veut souligner la qualité artistique et typographique des timbres suisses.

LE DANGER DIMINUE

En ce qui concerne le trafic ferroviaire, il faut signaler que les chemins de fer rhétiques ont décidé de suspendre encore pendant quelques jours la circulation des trains entre Klosters et Davos à cause de nombreuses chutes de neige. Il est prévu d'organiser un service d'autobus, la route de Wolfgang étant de nouveau ouverte à la circulation. La température s'étant abaissée à Davos, dans la soirée la couche de neige se stabilise, ce qui a pour conséquence de diminuer le danger d'avalanches. Toutefois, les mesures d'évacuation sont maintenues. (ATS)

Dernières dépêches de la nuit

Le professeur Barnard: tous les humains sont sujets à l'erreur

MUNICH (AP). — Les deux greffes du cœur pratiquées à l'hôpital de Groote Schuur n'étaient pas des « expériences », a déclaré le professeur Barnard, dans une interview à la télévision, à l'issue de son voyage de quatre jours en Allemagne.

« Dans les deux cas, nous étions certains que nous réussirions à greffer le cœur d'un patient mort sur un autre patient et certains que nous réussirions à faire battre de nouveau ce cœur », a-t-il souligné.

Le journaliste allemand a fait remarquer au professeur que ses greffes avaient été jugées prématurées par certains membres du corps médical et par un prix Nobel et il a signalé le cas où deux patients gravement blessés étaient revenus à la vie après être restés dans un coma profond.

DES QUESTIONS

« Etes-vous tout à fait sûr, a demandé le journaliste, que vous ne pouvez pas faire un mauvais diagnostic lorsque vous tranchez la question de la mort du malade ? »

« Je vois, a répondu le professeur, le problème de cette façon. Tous les humains peuvent faire des erreurs. Nous sommes tous humains et par conséquent nous avons tous des faiblesses. Mais je n'ai encore jamais vu un patient être guéri lorsque des fonctions de son cœur se sont arrêtées, lorsque la circulation du sang dans le cerveau ne se fait plus et ceci pendant cinq minutes à une température normale ».

« Je crois que le public devrait avoir confiance dans les médecins et penser qu'ils feront tout pour éviter des erreurs ».

Le journaliste a fait remarquer que des patients dont le cerveau est irréparablement endommagé, peuvent survivre pendant des semaines grâce à la respiration artificielle. Pensez-vous que le médecin devrait arrêter la machine ? », a-t-il demandé.

« Oui, a répondu le professeur Barnard. Je crois qu'il le doit. C'est son devoir. C'est le devoir du médecin de poursuivre le traitement jusqu'à ce qu'il ait la conviction qu'il ne peut plus rien faire pour le patient. Son devoir finit là. En tant que chirurgiens-cardiologues nous devons prendre de telles décisions fréquemment ».

Combats meurtriers près de Khe-sanh entre les communistes et les marines

SAIGON (AP). — Les marines ont livré combat pendant deux heures et demie à des forces nord-vietnamiennes retranchées à 25 km de Khe-sanh.

Il s'agit du premier accrochage important depuis mercredi dans ce secteur où deux divisions nord-vietnamiennes seraient déployées autour du camp des « marines ».

Les combats qui se sont produits samedi, ont fait 19 tués et 90 blessés dans les rangs américains et 15 tués du côté des Nord-Vietnamiens. Les soldats participaient à une opération de nettoyage sur la seule route reliant leurs bases principales dans ce secteur lorsqu'ils ont rencontré les forces nord-vietnamiennes, à un peu plus d'un kilomètre du camp Carroll, importante base d'artillerie des marines.

A Khe-sanh, malgré la trêve d'une semaine annoncée par le Vietcong pour les fêtes du Têt, les tirs de mortiers se sont poursuivis faisant quatre morts et 43 blessés parmi les marines au cours des dernières vingt-quatre heures.

Les artilleurs communistes ont réussi à atteindre le terrain d'aviation, endommageant assez sérieusement la piste au moment où un avion de transport décollait.

Les Nord-Vietnamiens ont également abattu dans cette région leur quatrième appareil américain en une semaine.

14 LIBÉRATIONS

De leur côté, l'artillerie et l'aviation américaines ont poursuivi leur pilonnage des forces communistes qui menacent Khe-sanh. Une trentaine de positions nord-vietnamiennes et de dépôts de munitions auraient été touchés lors des bombardements. Les « B-52 » ont opéré plusieurs raids sur des concentrations de troupes repérées à une dizaine de kilomètres au nord de Khe-sanh, juste au-dessous de la zone démilitarisée.

À l'occasion de la trêve du Têt, les forces communistes ont annoncé la libération de 14 prisonniers militaires sud-vietnamiens: treize officiers et un volontaire.

Dirigeants cubains arrêtés pour complot

LA HAVANE (AP). — Le parti communiste cubain a annoncé la découverte d'un groupe anti-parti dans ses propres rangs comprenant deux membres du comité central.

Le groupe anti-parti était dirigé par M. Escalante, un dirigeant communiste d'obédience soviétique, annonce un communiqué publié par le comité central au terme d'une réunion de trois jours. M. Escalante et huit autres membres du groupe seront jugés par un tribunal révolutionnaire.

Les deux membres du comité central ont été expulsés.

Le bruit avait couru en décembre que M. Escalante avait été arrêté il y a plusieurs mois pour complot contre le gouvernement.

11 personnes meurent de la grippe en Allemagne

OBERHAUSEN (ATS-DPA). — Onze personnes sont décédées à Oberhausen en Allemagne, des suites d'une grippe, due à un virus « A 2 ». En outre, le chef du service sanitaire d'Oberhausen a déclaré que plusieurs autres personnes se trouvaient en danger de mort.

En 1957, le même microbe avait été découvert alors que la grippe asiatique avait envahi l'Allemagne.

SUITE Sous-marins disparus

Les espoirs de retrouver le bâtiment s'amenuisent au fur et à mesure que les heures passent. Deux catastrophes à peu près semblables se sont produites ces 20 dernières années. En décembre 1946, le sous-marin « 23-26 » avait disparu avec 22 hommes à bord et en septembre 1952, le « Sybille » s'était abîmé par un fonds de 700 mètres avec 48 hommes à bord.

LE « DAKAR »

Les recherches pour retrouver le sous-marin « Dakar » disparu depuis jeudi à 200 km à l'ouest du Tchad se révèlent également vaines. Plus de 30 bâtiments et avions de cinq pays différents participent

Une jeune Anglaise victime d'un accident est assassinée

DROXFORD (AP). — Une soixantaine de détectives ont commencé à passer au crible dimanche les environs de Droxford, localité du Hampshire, à la recherche d'un chauffeur de poids lourd, soupçonné d'avoir violé et sauvagement assassiné une jeune fille de 16 ans, Carol Mavis Heath. Carol, qui était allée faire une promenade avec son chien avant d'être blessée par un chauffeur. Une automobiliste Mme Olivia Macmillan l'ayant aperçue gisant sur la route, demanda au conducteur d'un camion qui passait de hisser la jeune fille dans son véhicule et de se rendre jusqu'au poste de police le plus proche.

Le camionneur, un homme d'une trentaine d'années, lui faussa compagnie.

Une heure et demie plus tard, les policiers découvrirent le cadavre dénudé de la jeune fille qui avait été violée et étranglée avec une corde. La victime avait dû lutter désespérément contre son assassin car des pièces de ses vêtements étaient éparpillées sur une distance de 300 mètres. Selon le signalement donné par Mme Macmillan, le chauffeur est un homme

Double greffe de valvules du cœur à Johannesburg

JOHANNESBURG (AP). — Une double greffe de valvules du cœur, probablement la première qui ait jamais été pratiquée sur un être humain, a été faite mardi dernier à l'hôpital général de Johannesburg, annonce un communiqué de l'hôpital.

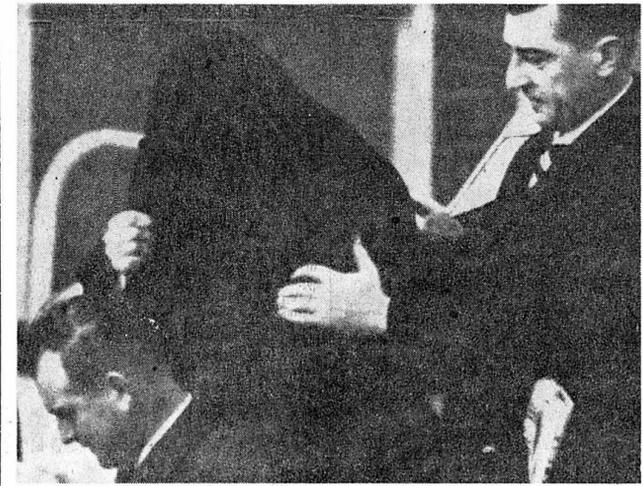
Durant cette opération, qui a duré sept heures et demie, les valvules mitrales et aortique ont été remplacées par celles d'un donneur ayant les mêmes caractéristiques que le patient.

L'opération a été faite sur une femme blanche adulte, sur laquelle l'hôpital ne donne aucune précision.

La patiente est maintenant dans un état satisfaisant.

Le communiqué déclare que l'opération a été faite par une équipe de médecins appartenant au département de chirurgie cardio-thoracique et à l'Université de Johannesburg.

Charles Wilson, le pirate du rail, a été ramené en Grande-Bretagne



C'est le pirate du rail rentrant au bercail. (Téléphoto AP)

LONDRES (AP). — Les officiers de Scotland Yard ont ramené dimanche sous bonne garde Charles Wilson, « cerveau » du vol du train postal, et espèrent bientôt retrouver la trace des millions disparus.

Les détectives pensent que la filière qui a conduit à l'arrestation de Charles Wilson au Canada pourrait les conduire jusqu'au butin. Le vol, rappelés-le, avait rapporté 2,5 millions de livres aux malfaiteurs. Sur ce chiffre, environ 2 millions de livres sont encore cachées, réparties vraisemblablement dans plusieurs banques.

SOURIANT

Charles Wilson avait réussi à s'évader de la prison britannique où il était incarcéré, en 1964, un an après le vol. Afin de prévenir toute nouvelle tentative d'évasion, des mesures de sécurité très strictes avaient été prises à Londres.

Plusieurs dizaines de policiers, certains armés, d'autres équipés de postes radio émetteurs-récepteurs, étaient en faction à l'aéroport lorsque Charles Wilson est arrivé.

La tête couverte de son manteau, il est monté dans une voiture de la police qui l'a conduit à la prison de Parkhurst, sur l'île de Wight où il finira de purger sa peine de 30 ans de prison. Quatre autres membres du « gang » du train postal sont également détenus à l'île de Wight. Charles Wilson semblait de bonne humeur à son arrivée à la prison. Il a bavardé avec les gardiens.

POURCENTAGE

Selon un renseignement fourni par un membre du milieu, Wilson recevait chaque semaine de Londres une somme de 100 livres, montant des intérêts de sa part de butin. Il semble que ce soient les contact financiers que le malfaiteur entretenait avec Londres qui ont causé sa perte. Il aurait notamment écrit une lettre de protestation contre les pertes qui lui causaient la dévaluation de la livre.

SUR LA PISTE

Scotland Yard espère également que l'arrestation de Charles Wilson mettra la police sur la piste des deux autres membres du « gang » toujours en fuite: Ronald Biggs et Bruce Reynolds.

Biggs, membre mineur du « gang », s'était échappé de la prison de Wandsworth, en juillet 1965. Il se trouverait toujours en Grande-Bretagne.

Reynolds, 44 ans, l'autre cerveau du vol, aurait, selon certaines informations, rencontré plusieurs fois Wilson, au cours des dernières années, à New-York notamment.

Les libéraux du Québec pour la république

MONTREAL (ATS-AFP). — Abolition de la monarchie, suppression des fonctions de gouverneur général et de souverain du Canada en faveur d'un président de la République élu pour 5 ans par le parlement d'Ottawa, suppression du statut de sujet britannique dont jouissent automatiquement tous les citoyens canadiens et « serment à la reine » imposé aux députés fédéraux et provinciaux ainsi qu'aux hauts fonctionnaires, remplacement du « God save the Queen » par l'hymne « O Canada », reconnaissance de la Chine continentale et l'établissement de liens diplomatiques avec Pékin, telles sont les résolutions qui ont été adoptées en assemblée plénière par les 1500 délégués de la fédération libérale du Canada, section du Québec.

Ces motions ont été adoptées le plus souvent à l'unanimité.

Le congrès du parti socialiste donne raison à M. Guy Mollet

PARIS (AP). — Le congrès du parti socialiste SFIO a terminé ses travaux par le vote d'une résolution finale recommandant de hâter la fusion des familles politiques de la gauche et de procéder à la création du parti démocrate-socialiste en 1969.

Cette résolution finale adoptée à l'unanimité moins une voix constitue un succès pour M. Guy Mollet, secrétaire général du parti dont l'autorité se voit renforcée par l'ampleur du vote et un demi-échec pour M. Gaston Defferre, député-maire de Marseille, qui avait proposé une fusion partielle entre la SFIO et les clubs.

Le grand vainqueur de ce vote est M. François Mitterrand, président de la fédération de la gauche démocrate et socialiste. Sous l'impulsion, en effet, de M. Gaston Defferre, la date de la fusion des formations se voit avancée d'un an ainsi qu'il le souhaitait.

C'est M. Guy Mollet qui a rapporté le texte sorti des délibérations de la commis-

Avant la reprise du débat aux Nations unies «Pueblo»: des rumeurs de solution pacifique commencent maintenant à circuler ici et là

En cas d'échec: nouvelles mesures militaires américaines

WASHINGTON (AP). — Le Conseil de sécurité, sur la proposition du Canada, a suspendu samedi pour environ 24 heures l'examen de la plainte américaine sur la capture du « Pueblo » pour permettre à ses membres de procéder à des consultations privées sur les moyens possibles de résoudre la crise.

Les Etats-Unis, de leur côté, poursuivent leurs efforts, sur le plan diplomatique et sollicitent les « bons offices » de plusieurs pays en vue d'obtenir la restitution du navire et de son équipage, mais dans les milieux officiels de Washington on s'attend que si l'affaire n'est pas réglée dans un délai de quelques jours, le président Johnson prenne des mesures militaires supplémentaires.

CHIEN ET CHAT

Il a déjà ordonné le rappel de 14.787 réservistes de l'armée de l'air et de l'aéronavale et, si besoin était, il pourrait, dit-on

INTRANSIGEANCE

Le gouvernement de Pyongyang, de son côté, a fait montre jusqu'ici d'une intransigeance absolue, dénonçant à l'avance toute résolution du Conseil de sécurité et déclarant que la Corée du Nord est prête à infliger « un coup exterminateur » aux Etats-Unis, si elle est attaquée.

Il maintient que le « Pueblo » a été arraisonné dans les eaux territoriales nord-coréennes et que « si les Etats-Unis veulent agir conformément à leur charte et

à leur mission, elles doivent condamner des actes d'agression perpétrés par les impérialistes américains contre la Corée du Nord et prendre les mesures nécessaires pour faire échec à leurs manœuvres en vue de provoquer une nouvelle guerre ».

Pékin et Moscou ont fait chorus aux protestations de Pyongyang, mais bien que les dirigeants soviétiques aient officiellement refusé de jouer un rôle de médiateur dans cette crise, le ton des critiques parues dans la presse soviétique a été moins violent que celui des commentaires de la presse communiste chinoise.

CÉPENTAND

D'après deux journaux américains, le « Washington Post » et le « Baltimore Sun », on aurait laissé entendre dans l'entourage de M. Kossyguine, actuellement en visite à la Nouvelle-Delhi, que l'Union soviétique ne désintéresserait pas de la libération du « Pueblo » et de son équipage.

A la Nouvelle-Delhi même, un porte-parole du gouvernement indien a déclaré qu'au cours de ses entretiens avec les dirigeants indiens, le chef du gouvernement soviétique avait déclaré que l'incident du « Pueblo » ne « constituait pas une grave menace pour la paix du monde » et qu'il « s'agissait d'une affaire de routine à régler entre les Etats-Unis et la Corée du Nord ».

Il existe un autre moyen de solution: un échange de soldats nord-coréens capturés lors du récent raid opéré par un commando à Séoul et qui sont accusés d'avoir cherché à assassiner le président sud-coréen, contre l'équipage du « Pueblo ».

A la Nouvelle-Delhi, un porte-parole du consulat nord-coréen a déclaré dimanche qu'il ne voyait pas la raison qui s'opposerait à un tel échange.

Kossyguine fait marche arrière et Washington prend des mesures

HARDWAR (ATS - Reuter). — Le premier ministre de l'Union soviétique, M. Kossyguine, a déclaré lors d'une interview accordée après la visite d'une usine électrique construite avec l'aide de l'Union soviétique à Hardwar, à 160 km au nord de la Nouvelle-Delhi, que le navire américain « Pueblo » avait violé les eaux territoriales nord-coréennes. M. Kossyguine a par cette déclaration, coupé toute possibilité à l'Union soviétique d'intervenir auprès de la Corée du Nord. Le premier ministre a ajouté que les agissements de Enfin, des avions à réaction seront égale-

ment envoyés en Corée du Nord pour renforcer les forces de l'armée de l'air. « Le gouvernement et le peuple chinois soutiennent fermement la position juste du gouvernement et du peuple coréens dans leur résistance à la provocation flagrante de l'impérialisme américain », dit une déclaration du gouvernement de Pékin diffusée par l'agence « Chine nouvelle ».

« En essayant d'intimidier le peuple coréen par le chantage à la guerre, l'impérialisme américain a oublié la leçon qui lui avait été donnée durant la guerre de Corée. »

Bons procédés

Que l'incident soit considéré comme peu grave de la part de M. Kossyguine, cela peut s'expliquer par le fait que l'URSS, comme les Etats-Unis utilise des navires-espions semblables en de nombreux points du globe.

Selon les experts du Pentagone, les Etats-Unis pourraient, s'ils le voulaient, s'emparer en une nuit d'une vingtaine de bateaux-espions soviétiques, et les russes en faire de même.

Les deux puissances respectent, à cet égard, la politique du « vivre et laisser vivre » et laissent opérer sans entrave leurs navires-espions respectifs.

Cette politique pourrait amener la Russie à faire pression sur Pyongyang pour régler l'incident. D'importantes personnalités politiques américaines pensent qu'elle le fera.

A cinq ans, on est loin d'être un homme. Mais à cinq ans, quand on a derrière soi des millions de morts et de femmes en deuil, on porte tout de même, bien des espoirs. C'est le cas du traité de coopération franco-allemand.

Certains ont voulu en faire un cheval de bataille, d'autres, je ne sais quelle menace suspendue sur l'avenir des autres pays d'Europe: ce n'est rien de tout cela. C'est simplement un pont, jeté en travers du Rhin, et dont on espère qu'il résistera aux mauvaises saisons et aux sautes d'humeur de tous ceux en faveur de qui il a été construit.

A cinq ans, il est illusoire de dire que l'on deviendra ceci ou cela et que, lorsqu'on aura 20 ans, on sera un beau jeune, avide du seul bien qui jadis fit tant défaut: la paix. Si, le traité franco-allemand n'est encore qu'une plante fragile, il faut espérer qu'elle grandira.

Qui donc, dans cette Europe qui balbutie encore, pourrait s'estimer blâmé, menacé par cet accord? La coopération entre nos deux voisins ne signifie qu'une chose: la paix, la paix en lettres majuscules, la paix pour les gens qui ne sont ni ceci, ni cela, pour ceux qui ne sont ni contre ceci, ni contre cela; la paix pour ceux dont le rêve est d'être heureux.

Est-ce donc si difficile pour certains Machiavels, ou pour être plus précis, pour certains intérêts? Est-ce donc si grave aussi pour certains calculs, que cette nouvelle ère qui commence?

Il se peut, en effet, que ces deux mains qui se serrent, après s'être tant maudites, génent quelques ambitions, mettent en danger certaines manœuvres, qui ont, maintenant, pris de la bouteille. Il se peut que certaines diplomaties expertes dans l'art de faire des châteaux de cartes avec l'équilibre européen ne retrouvent plus dans la situation présente, les pages d'histoire qui, jadis, les divertissaient fort.

Quelles étaient entravées ces lectures de textes, où avec un soupçon d'adresse et une bonne pincée de perfidie, on arrivait à faire ou à défaire des alliances, des coalitions, des blocs. Il se peut en effet, que certaines capitales se trouvent aujourd'hui démunies.

Mais quel fut donc pendant des siècles le résultat le plus clair de toutes ces manœuvres? Un fleuve de sang dans le lit du Rhin, un fleuve de sang sur l'Europe.

Décliner ces pages-là de l'histoire européenne, c'est le véritable mérite du traité franco-allemand. Il donne à notre continent — sur le plan occidental — les moyens de s'écrire une nouvelle histoire, où, cette fois-ci, l'envers vaudra l'endroit. Qu'après s'être fait tant de mal, Allemands et Français s'en aillent ensemble par la même route, caillouteuse encore, ce n'est pas une source de crainte pour l'Europe, mais un espoir.

L'espoir qu'à Bruxelles, à la Haye, à Vienne, en Suisse, les guerres franco-allemandes n'iront pas allumer leurs incendies.

C'est aussi l'espoir de l'Europe. C'est la paix, pas le renoncement; c'est la paix: pas un Munich, c'est la paix: pas un ordre moral.

Que beau cadeau, n'est-ce pas, que celui offert déjà par cet enfant de cinq ans qui ne demande qu'à grandir.

Comme pourront grandir sous peu, aussi, pour la première fois depuis un siècle, les 500.000 Allemands qui, l'an dernier, ont passé de longues semaines de part et d'autre du fleuve tant de fois traversé en vain.

L. GRANGER

UN FAIT PAR JOUR Anniversaire

A cinq ans, on est loin d'être un homme. Mais à cinq ans, quand on a derrière soi des millions de morts et de femmes en deuil, on porte tout de même, bien des espoirs. C'est le cas du traité de coopération franco-allemand.

Certains ont voulu en faire un cheval de bataille, d'autres, je ne sais quelle menace suspendue sur l'avenir des autres pays d'Europe: ce n'est rien de tout cela. C'est simplement un pont, jeté en travers du Rhin, et dont on espère qu'il résistera aux mauvaises saisons et aux sautes d'humeur de tous ceux en faveur de qui il a été construit.

A cinq ans, on est loin d'être un homme. Mais à cinq ans, quand on a derrière soi des millions de morts et de femmes en deuil, on porte tout de même, bien des espoirs. C'est le cas du traité de coopération franco-allemand.

Certains ont voulu en faire un cheval de bataille, d'autres, je ne sais quelle menace suspendue sur l'avenir des autres pays d'Europe: ce n'est rien de tout cela. C'est simplement un pont, jeté en travers du Rhin, et dont on espère qu'il résistera aux mauvaises saisons et aux sautes d'humeur de tous ceux en faveur de qui il a été construit.

A cinq ans, on est loin d'être un homme. Mais à cinq ans, quand on a derrière soi des millions de morts et de femmes en deuil, on porte tout de même, bien des espoirs. C'est le cas du traité de coopération franco-allemand.

Certains ont voulu en faire un cheval de bataille, d'autres, je ne sais quelle menace suspendue sur l'avenir des autres pays d'Europe: ce n'est rien de tout cela. C'est simplement un pont, jeté en travers du Rhin, et dont on espère qu'il résistera aux mauvaises saisons et aux sautes d'humeur de tous ceux en faveur de qui il a été construit.

A cinq ans, on est loin d'être un homme. Mais à cinq ans, quand on a derrière soi des millions de morts et de femmes en deuil, on porte tout de même, bien des espoirs. C'est le cas du traité de coopération franco-allemand.

Certains ont voulu en faire un cheval de bataille, d'autres, je ne sais quelle menace suspendue sur l'avenir des autres pays d'Europe: ce n'est rien de tout cela. C'est simplement un pont, jeté en travers du Rhin, et dont on espère qu'il résistera aux mauvaises saisons et aux sautes d'humeur de tous ceux en faveur de qui il a été construit.

A cinq ans, on est loin d'être un homme. Mais à cinq ans, quand on a derrière soi des millions de morts et de femmes en deuil, on porte tout de même, bien des espoirs. C'est le cas du traité de coopération franco-allemand.

Certains ont voulu en faire un cheval de bataille, d'autres, je ne sais quelle menace suspendue sur l'avenir des autres pays d'Europe: ce n'est rien de tout cela. C'est simplement un pont, jeté en travers du Rhin, et dont on espère qu'il résistera aux mauvaises saisons et aux sautes d'humeur de tous ceux en faveur de qui il a été construit.

A cinq ans, on est loin d'être un homme. Mais à cinq ans, quand on a derrière soi des millions de morts et de femmes en deuil, on porte tout de même, bien des espoirs. C'est le cas du traité de coopération franco-allemand.

Certains ont voulu en faire un cheval de bataille, d'autres, je ne sais quelle menace suspendue sur l'avenir des autres pays d'Europe: ce n'est rien de tout cela. C'est simplement un pont, jeté en travers du Rhin, et dont on espère qu'il résistera aux mauvaises saisons et aux sautes d'humeur de tous ceux en faveur de qui il a été construit.

A cinq ans, on est loin d'être un homme. Mais à cinq ans, quand on a derrière soi des millions de morts et de femmes en deuil, on porte tout de même, bien des espoirs. C'est le cas du traité de coopération franco-allemand.

Certains ont voulu en faire un cheval de bataille, d'autres, je ne sais quelle menace suspendue sur l'avenir des autres pays d'Europe: ce n'est rien de tout cela. C'est simplement un pont, jeté en travers du Rhin, et dont on espère qu'il résistera aux mauvaises saisons et aux sautes d'humeur de tous ceux en faveur de qui il a été construit.

A cinq ans, on est loin d'être un homme. Mais à cinq ans, quand on a derrière soi des millions de morts et de femmes en deuil, on porte tout de même, bien des espoirs. C'est le cas du traité de coopération franco-allemand.

Certains ont voulu en faire un cheval de bataille, d'autres, je ne sais quelle menace suspendue sur l'avenir des autres pays d'Europe: ce n'est rien de tout cela. C'est simplement un pont, jeté en travers du Rhin, et dont on espère qu'il résistera aux mauvaises saisons et aux sautes d'humeur de tous ceux en faveur de qui il a été construit.

A cinq ans, on est loin d'être un homme. Mais à cinq ans, quand on a derrière soi des millions de morts et de femmes en deuil, on porte tout de même, bien des espoirs. C'est le cas du traité de coopération franco-allemand.

Certains ont voulu en faire un cheval de bataille, d'autres, je ne sais quelle menace suspendue sur l'avenir des autres pays d'Europe: ce n'est rien de tout cela. C'est simplement un pont, jeté en travers du Rhin, et dont on espère qu'il résistera aux mauvaises saisons et aux sautes d'humeur de tous ceux en faveur de qui il a été construit.

A cinq ans, on est loin d'être un homme. Mais à cinq ans, quand on a derrière soi des millions de morts et de femmes en deuil, on porte tout de même, bien des espoirs. C'est le cas du traité de coopération franco-allemand.

Certains ont voulu en faire un cheval de bataille, d'autres, je ne sais quelle menace suspendue sur l'avenir des autres pays d'Europe: ce n'est rien de tout cela. C'est simplement un pont, jeté en travers du Rhin, et dont on espère qu'il résistera aux mauvaises saisons et aux sautes d'humeur de tous ceux en faveur de qui il a été construit.

A cinq ans, on est loin d'être un homme. Mais à cinq ans, quand on a derrière soi des millions de morts et de femmes en deuil, on porte tout de même, bien des espoirs. C'est le cas du traité de coopération franco-allemand.

Certains ont voulu en faire un cheval de bataille, d'autres, je ne sais quelle menace suspendue sur l'avenir des autres pays d'Europe: ce n'est rien de tout cela. C'est simplement un pont, jeté en travers du Rhin, et dont on espère qu'il résistera aux mauvaises saisons et aux sautes d'humeur de tous ceux en faveur de qui il a été construit.

A cinq ans, on est loin d'être un homme. Mais à cinq ans, quand on a derrière soi des millions de morts et de femmes en deuil, on porte tout de même, bien des espoirs. C'est le cas du traité de coopération franco-allemand.

Certains ont voulu en faire un cheval de bataille, d'autres, je ne sais quelle menace suspendue sur l'avenir des autres pays d'Europe: ce n'est rien de tout cela. C'est simplement un pont, jeté en travers du Rhin, et dont on espère qu'il résistera aux mauvaises saisons et aux sautes d'humeur de tous ceux en faveur de qui il a été construit.

A cinq ans, on est loin d'être un homme. Mais à cinq ans, quand on a derrière soi des millions de morts et de femmes en deuil, on porte tout de même, bien des espoirs. C'est le cas du traité de coopération franco-allemand.